HD WIDENER
HW QSGA 0

Digitized by Google

Fr 1295.164 (1)

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE INCOME OF
A FUND LEFT BY
LESTER B. STRUTHERS/1910

Digitized by Google

918

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES,

ANECDOTES SECRÈTES,

GALANTES,

HISTORIQUES ET INÉDITES.

Digitized by Google

DE L'IMPRIMERIE DE J. GRATIOT.

Digitized by Google

MADAME DE LAVALLIERE

Digitized by Google

MÉMOIRES,

ANECDOTES SECRÈTES,

GALANTES,

HISTORIQUES ET INÉDITES,

SUR

MESDAMES DE LA VALLIÈRE, DE MONTESPAN, DE FONTANGES, DE MAINTENON, ET AUTRES ILLUSTRES PERSONNAGES DU SIÈCLE DE LOUIS XIV;

Ornés de quatre Portraits.

PAR Mme. GACON-DUFOUR,

AUTEUR de différens Ouvrages, et Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes et littéraires.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez Léopold COLLIN, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 4.

1807.

Digitized by Google

Fr 1295.164 (1)
2

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
MAR 22 1965

Digitized by Google

MÉMOIRES,

ANECDOTES SECRETES,

GALANTES,

HISTORIQUES ET INÉDITES,

SUR

MESDAMES DE LA VALLIÈRE,

DE MONTESPAN, etc.

LES anecdotes, qui sont toujours les faits eux-mêmes, font mieux connaître les personnes, que toutes les observations qu'on voudrait faire sur elles; et surtout quand ces anecdotes sont relatives à des personnages que des convenances de respect, d'opinion même, avaient pu faire présenter sous un aspect plus ou moins favorable.

Le siècle de Louis XIV a été et sera éter-

Digitized by Google

nellement l'objet de l'admiration des savans et des artistes. Les arts ayant pris sous son règne, par le génie de Colbert et la munificence de Fouquet, un essor glorieux, l'enthousiasme s'empara de toutes les têtes; le monarque fut surnommé *le Grand*, et tout ce qui l'entourait participa à sa gloire, même ses maîtresses.

L'on était persuadé que, pour être dans l'intimité du roi, il fallait avoir un mérite transcendant. Le respect et l'admiration furent nécessairement la suite de cette opinion.

Et, en effet, comment aurait-on pu se refuser à cette admiration? quand, à peine sorti des troubles de la fronde et du despotisme du cardinal Mazarin, l'on voyait un prince, jeune encore, s'occuper de réparer les maux dont la discorde avait inondé la France, encourager les artistes, récompenser même ceux qui étaient sous une autre domination, élever des monumens durables, diminuer les impôts, et en même

Digitized by Google

tems donner des fêtes, où le luxe et la galanterie étaient à leur comble.

Ce qui caractérise les Français, c'est leur amour inné pour leur souverain : cet amour va jusqu'à l'enthousiasme, lorsqu'il s'occupe de leur bonheur et de leur plaisir.

L'on ne pouvait pas soupçonner le roi d'être capable d'une faiblesse, tant on le croyait parfait. La première qu'il avoua ouvertement fut excusée plutôt que tolérée : Mademoiselle de la Vallière en fut l'objet.

Plus les mémoires secrets sont suspectés de partialité, plus ceux qui écrivent, deux générations après, doivent être sincères et présenter, par les faits mêmes, la vérité. Ils ne doivent point adopter les sentimens des enthousiastes, ni ceux des exagérés en sens, contraire et encore moins ceux des satyriques. Les satyriques raisonnables (s'il s'en trouve) peuvent quelquefois dire la vérité, mais beaucoup plus souvent la passion et une opinion contraire les en écartent. J'ai évité de les croire sur paroles,

Digitized by Google

pour ne pas tomber dans la faute que je leur reproche.

Ce que l'on sait, c'est que les fêtes qu'on donnait à Versailles causaient l'admiration générale, et pas un murmure n'était entendu, malgré ce qu'en dit l'auteur des Mémoires de Maintenon. Et pourquoi le peuple aurait-il murmuré ? Louis XIV avait fait venir des grains de l'étranger, pourfaire cesser la disette qui accablait la France en 1662; il venait d'humilier la cour d'Espagne, en exigeant qu'elle accordât la préséance à la France; il avait forcé le pape de lui faire satisfaction ; il avait reconquis, d'une manière glorieuse pour la France, le port de Dunkerque ; il avait remis au peuple trois millions de taille ; et, à cette époque, il n'y avait que le peuple et le peuple des campagnes qui payât la taille. Pourquoi donc, je le répète, aurait-on murmuré ? Il est bien plus probable qu'à cette époque, l'on était heureux, surtout en passant presque subitement, comme je l'ai dit, des troubles à la paix, de la disette à l'abon-

Digitized by Google

dance, de l'humiliation à la gloire, et de la tristesse aux fêtes les plus enjouées et les plus brillantes.

La cour seule était effrayée de l'attachement que le roi montrait pour sa belle-sœur, *Madame*, femme de *Monsieur*, mais ce fut l'affaire du moment. La reine-mère, en femme habile, sut détourner l'attention du roi, et elle l'engagea dans une liaison avec mademoiselle de la Vallière. La reine-mère protégeait Fouquet comme ancienne créature du cardinal Mazarin : Fouquet aimait mademoiselle de la Vallière, et mademoiselle de la Vallière n'était point insensible à l'amour du surintendant, qui était aussi libéral qu'amoureux.

A la fête que Fouquet donna à Louis XIV dans son château de Veaux, la reine-mère lui persuada qu'il fallait qu'il renonçât à mademoiselle de la Vallière, pour rétablir la paix dans la famille royale, qui était sur le point d'être troublée par les sentimens que le roi portait à sa belle-sœur. La

Digitized by Google

reine-mère, qui avait fait faire des réflexions à son fils, le trouva assez docile pour former le nouveau lien qu'elle lui proposait ; et, comme les rois n'aiment point à languir, il se persuada, avec raison, qu'il serait plus facilement et plutôt heureux avec mademoiselle de la Vallière qu'avec la femme de son frère. Le vrai motif de la chute de Fouquet fut donc l'amour que Louis XIV prit tout à coup pour mademoiselle de la Vallière à la fête de Veaux.

Le surintendant exprimait à sa maîtresse le regret qu'il avait d'être obligé de sacrifier son amour à la raison d'état, et mademoiselle de la Vallière balançait encore si elle renoncerait à son amant, ou si elle accepterait la place qu'on lui offrait auprès du roi.

Colbert, amant secret de mademoiselle de la Vallière, entendit la conversation. Les propositions avantageuses qu'il avait faites à mademoiselle de la Vallière, et qu'elle avait rejetées avec dédain, l'idée qu'il s'était

Digitized by Google

faite que la vertu seule avait causé ce refus, et les expressions de tendresse qu'elle adressait à Fouquet, allumèrent tellement la colère de son rival, qu'il devint à l'instant l'ennemi le plus dangereux du surintendant; et, par un rafinement de haine, il engagea le roi à adresser ses vœux à celle qu'il n'avait pu séduire, seulement pour punir son rival de son bonheur.

Le cœur plein de vengeance, il rejoignit le roi, occupé alors à lire la devise qui entourait les armes de Fouquet : *Quò non ascendam* (1). Il la lui expliqua, insinua sa colère au roi, qui, indigné de l'ambition du surintendant, donna l'ordre à l'instant qu'on l'arrêtât. Sans la reine-mère, aux pieds de laquelle mademoiselle de la Vallière se jeta, et qui obtint du roi qu'il respecterait l'asile de son sujet, puisqu'il avait consenti à venir l'honorer de sa présence, la fête eût été terminée par l'emprisonnement de celui qui la donnait.

---

(1) Où ne monterai-je pas?

Digitized by Google

Colbert, constant dans sa haine, voulut devenir le confident de celle dont il n'avait pu être l'amant ; mais pendant tout le tems que dura le procès de Fouquet, elle affecta de ne jamais parler en particulier à Colbert, et ne fut pas une des dernières à acheter de petites boîtes d'écaille qu'on avait pour bonbonnières, dans lesquelles se trouvait un double fond qui s'ouvrait par le moyen d'un ressort, lequel faisait tourner une couleuvre qui poursuivait un écureuil et l'atteignait au cœur. C'était une allusion aux armes de Fouquet, qui portaient un écureuil, et à celles de Colbert, qui portaient une couleuvre.

Mademoiselle de la Vallière conserva pour Fouquet un sincère attachement ; et lorsqu'il fut condamné au bannissement perpétuel, elle obtint de Louis XIV de commuer la peine. Néanmoins sa timidité ne lui eût pas permis de demander cette grace à son amant, sans les vives sollicitations de madame de Sévigné, qui, malgré la défaveur de Fouquet, resta soujours son amie. Ma-

Digitized by Google

demoiselle de Scudéry, sans fortune, et pouvant l'augmenter en flattant la passion de Colbert, préféra aussi de rester l'amie de l'opprimé, plutôt que d'excuser ses oppresseurs. Plusieurs gens de lettres se déclarèrent en sa faveur : aussi n'eurent-ils point de part aux bienfaits que le ministre répandait au nom du roi.

Hénaut, traducteur de Lucrèce, fit un sonnet sanglant contre Colbert; et Colbert ne s'en vengea pas, parce que Hénaut n'avait pas été l'amant fortuné de la femme à qui Colbert avait offert son hommage.

La conduite d'un homme d'état fournit quelquefois de bien petites causes pour de grands événemens. Il n'est pas rare de voir d'excellens ministres, mais je doute qu'on puisse être un bon ministre, et surtout un ministre équitable, quand on est vindicatif.

La conduite de madame de Sévigné, de mademoiselle de Scudéry, de Courville, Pelisson et autres gens de lettres contras-

Digitized by Google

taient d'une manière honorable avec celles du chancelier Séguier et de Michel Letellier, secrétaire d'état, qui poursuivaient Fouquet avec un acharnement qui inspira pour l'opprimé un interêt qui lui sauva la vie (1).

Quand Michel Letellier mourut, on prononça sur son corps une oraison funèbre, qui le ferait regarder encore aujourd'hui comme l'homme le plus vertueux de son tems, et le ferait citer comme un modèle, si des contemporains justes n'eussent pas recueilli les actes iniques auxquels il se livra.

Il est important que des hypocrites n'en imposent point à la postérité, et les hommes d'état qui existaient sous un roi que les circonstances ont rendu grand, doivent être

---

(1) Louis XIV était chez mademoiselle de la Vallière lorsqu'on lui annonça le jugement de Fouquet : *s'il eût été condamné à mort*, s'écria-t-il, *je l'aurais laissé mourir.*

RACINE, *Fragmens historiques.*

Digitized by Google

mis au grand jour, afin que l'opinion que leurs actions auront donnée d'eux, serve à régler la conduite de ceux qui leur succèdent.

Le chancelier Séguier mit au moins un acharnement plus franc que Michel Letellier ; il sollicita et obtint l'exil de M. de Roquesante, un des juges de Fouquet, qui avait déterminé la chambre de justice à l'indulgence ; mais M. de Roquesante est cité aujourd'hui comme un juge intègre par ceux qui sont éclairés sur sa conduite.

Il y avait des fortunes colossales et dont on ignorait la source ; celle du marquis de Dangeau était de ce nombre : tout à coup il devint l'homme à la mode, l'homme recherché : sa discrétion fut une des principales causes de sa fortune. Louis XIV, lorsqu'il devint épris de *Madame*, lui adressait des vers que le marquis de Dangeau faisait : *Madame* répondait au roi avec la plume de Dangeau, et ni l'un ni l'autre ne s'en doutaient. Lorsque mademoiselle de la

Digitized by Google

Vallière devint maîtresse de Louis XIV, il fut aussi leur confident; et ce qui le fit découvrir, ce fut sa maladresse de laisser dans une de ses poches une pièce de vers, qu'on vit peu de jours après sur la toilette de mademoiselle de la Vallière, écrite de la main du roi.

La reine Anne d'Autriche, qui avait su distraire son fils de l'amour qu'il prenait pour *Madame*, commençait à vouloir se retirer de la cour, et elle assistait moins aux fêtes brillantes qui occupaient exclusivement la cour. Le roi aimait mademoiselle de la Vallière, mais il voulait encore ménager la reine. L'extrême bonté de cette princesse exigeait des égards, et la tendresse du roi se trouvait combattue par ceux qu'il devait à la reine. Aussi mademoiselle de la Vallière fut-elle près de deux ans sans jouir du titre de maîtresse favorite.

Toute la France savait qu'elle possédait le cœur du roi, et toute la France se taisait, tant le monarque imprimait de respect.

Digitized by Google

Une aventure assez singulière fit jaser la cour et la ville. Le marquis *de Vardes*, confident des amours du roi, pria mademoiselle de la Vallière de lui faire obtenir une grace qu'il ne voulait pas demander au roi, malgré la faveur dont il jouissait auprès de lui. La timidité de mademoiselle de la Vallière l'empêcha de faire cette démarche; elle n'osa ni refuser le favori ni faire la demande au roi. M. *de Vardes* en prit une telle humeur, qu'il jura de la perdre; et pour y parvenir, il adressa à la reine une lettre censée écrite par le roi d'Espagne à sa fille, dans laquelle il lui apprenait les amours de son époux. La reine remit cette lettre au roi, qui, dans sa colère, accusa madame la duchesse *de Navailles* d'en être l'auteur. Le soin que prit la reine de la justifier, confirma le roi dans ses soupçons, et cette dame fut exilée. *Madame* fit de vifs reproches au roi, et marqua beaucoup de froideur à mademoiselle de la Vallière, qui était une de ses filles d'honneur. Louis XIV, pour la ven-

Digitized by Google

ger, la fit duchesse, et la déclara sa maîtresse.

Madame de Navailles fut punie d'un crime qu'elle n'avait pas commis, et le comte de Guiche et madame de Soissons, qui, de concert avec M. de Vardes, avaient fabriqué cette lettre, jouirent tranquillement de leur faveur. Ce qui est étrange, c'est que, lorsque le roi eut la preuve que M. de Vardes était coupable, il fut seulement disgracié, et M. et madame de Navailles, dont l'innocence fut reconnue, restèrent en exil; Louis XIV les força même de vendre leur charge.

Il courut alors une épigramme sanglante contre madame la duchesse de la Vallière, qu'on attribua à Bussi. Il fut mis à la Bastille, et Louis XIV ne lui pardonna pas. Il fut dix-huit mois renfermé, privé de ses charges, et n'obtint jamais la moindre faveur de la cour.

Peu de tems après, une ancienne amie de madame de la Vallière se présenta vaine-

Digitized by Google

ment chez elle à plusieurs reprises, sans pouvoir être admise. Ne se lassant pas, elle se trouva sur son passage comme elle allait à la messe ; elle la salua avec affectation. Soit que madame de la Vallière fût préoccupée, soit qu'elle n'aperçût pas cette dame, elle ne lui rendit pas son salut. La dame, très-piquée, dit tout haut : *Je savais que la Vallière était boiteuse, mais j'ignorais qu'en perdant l'honneur, elle eût perdu la vue.* Par un hasard très-malheureux, cette dame était alliée de Fouquet. Il n'en fallut pas davantage pour la perdre : elle eut ordre de ne pas approcher de vingt lieues de la cour.

Ce qui accéléra sa perte, ce fut de mauvais vers qu'on répandit avec profusion, et qu'on lui attribua.

Lorsqu'on avait mis Bussi à la Bastille, on en avait prétexté *ses Amours des Gaules*, et madame de la Vallière ne parut y être pour rien. Mais pour cette fois, ce fut elle que le roi vengea. Les vers étaient si mauvais, qu'il n'y a que la peine qu'ils ont

Digitized by Google

causée à leur prétendue auteur qui a pu les faire conserver. Les voici :

Moyens de faire fortune promptement.

Ayez une fille un peu bancale,
Un peu prude, un peu dévote,
Qu'elle ait aussi l'ame banale,
Qu'elle joue bien sa marotte,
Qu'elle oublie ses anciens amis
Pour encenser les favoris,
Puis au monarque donnez-là,
La fortune alors vous rira.
Alleluia.

Madame de la Vallière jouissait avec beaucoup de modestie de sa faveur. Les enfans qu'elle avait de Louis XIV (le duc de Vermandois), et une princesse (mademoiselle de Blois) qui épousa le prince de Conti, neveu du grand Condé, lui attachaient ce monarque qui, malgré nombre d'infidélités, revenait toujours à elle, soit par sentiment, soit par habitude; mais en 1669, elle s'aperçut que madame de Montespan prenait un grand empire sur l'esprit du roi. Une froideur momentanée qu'il marqua à sa rivale la rassura cependant un peu : cette froideur

froidcur

eut pour cause la plaisanterie qu'elle fit sur le compte de M. l'évêque d'Autun, qui prononça aux Jésuites une espèce d'oraison funèbre pour M. de Longueville. Toute la musique de l'opéra était au service. Madame de Montespan, qui y assistait, dit en sortant : *les Jésuites ont donné deux comédies en un jour, l'opéra et le Tartuffe.*

Louis XIV, qui était ce jour dans un accès de dévotion, prit mal la plaisanterie; il bouda madame de Montespan, fit beaucoup d'accueil à madame de la Vallière, qui crut, pour un moment, avoir reconquis le cœur de son amant, mais son triomphe fut de courte durée.

Le roi mit un peu de trève à ses galanteries, détourné par l'aventure de madame de Colonne et de sa dame d'honneur, dont on s'entretenait beaucoup, et il s'occupa peu d'amour..

Madame de Colonne fut arrêtée à Aix, deguisée en homme; on soupçonna ces dames de s'être ainsi travesties pour venir voir le

Digitized by Google

chevalier de Lorraine et le comte de Marsan. Louis XIV, qui avait beaucoup aimé madame de Colonne, lorsqu'elle était mademoiselle de Mancini, fut très-piqué de sa démarche, et depuis ne parla plus d'elle avec intérêt.

Le pape avait écrit au roi pour l'engager de renvoyer madame de Colonne à son mari.

Madame de Montespan offensa encore le roi dans cette circonstance. Madame de la Vallière tint une conduite opposée ; elle plaignit madame de Colonne de s'être laissée emporter à sa passion, et madame de Montespan disait qu'elle ne pouvait s'empêcher de réfléchir qu'il semblait que Dieu eût prit soin de rendre ridicule la mémoire de ces grands cardinaux *de Richelieu et de Mazarin*, par les sottises qu'il faisait faire à leurs héritiers. Ce discours fut tenu devant madame de Richelieu, que madame de Montespan détestait.

Plus madame de la Vallière mettait de

Digitized by Google

douceur dans sa conduite, plus madame de Montespan y mettait de fierté ; elle se flattait de subjuguer le roi, et madame de la Vallière ne désirait que de continuer de lui plaire.

Madame de la Vallière avait eu besoin de l'amour du roi pour s'illustrer, et madame de Montespan pouvait et devait s'en passer. Mais depuis long-tems elle ambitionnait d'être à la cour.

Il ne faut pas, parce que madame de Montespan fut maîtresse de Louis XIV, l'assimiler aux simples demoiselles qui furent ses rivales.

Athénaïs de Mortemar, fille de Gabriel de Rochouard, duc de Mortemar, avait une figure qui séduisait au premier abord ; elle était grande et un peu puissante ; le regard vif, un air spirituel, qu'elle ne démentait point : elle écrivait très-bien et avec élégance. Ses deux sœurs, dont l'une fut marquise de Thiange, et l'autre

Digitized by Google

abbesse de Fontevrault, ne lui cédait en rien pour l'amabilité. Le duc de Vivonne avait aussi beaucoup d'esprit, cependant ses sœurs le surpassaient ; ce qui avait fait dire à un mauvais plaisant, que l'esprit dans la famille des Mortemar *était tombé en quenouille.*

Mesdemoiselles de Mortemar ambitionnaient d'être demoiselles du palais de la reine, non pour illustrer leur maison, qui n'en avait pas besoin, mais pour jouir des plaisirs de la cour de Louis XIV, qu'Anne d'Autriche, sa mère, avait rendue une des plus brillantes de l'Europe.

Louis XIV avait appris d'elle cette politesse qui caractérisait, dès ce tems, les Espagnols, et, malgré les chagrins que lui avait causés le cardinal de Richelieu, Anne d'Autriche avait établi à la cour des cercles où les hommes et les femmes, à l'envi les uns des autres tâchaient d'être aimables, et d'acquérir des connaissances. L'on peut assurer que c'est à la veuve de Louis XIII que la

Digitized by Google

France a dû cette émulation qui a donné naissance aux génies qui ont illustré le siècle de Louis XIV.

Malgré le désir de mesdemoiselles de Mortemar d'être du palais de la reine, le duc de Rochouard leur père, n'y voulut jamais consentir. Athénaïs de Mortemar ne commença à jouir des plaisirs et de la société de la cour que lorsque sa sœur aînée eut épousé le marquis de Thiange.

Peu de tems après, Athénaïs fut mariée au marquis de Montespan, qui n'avait aucune qualité qui pût fixer le cœur d'une jeune personne, dont l'imagination vive et ardente aurait désiré trouver dans son époux les agrémens dont elle s'était fait une image aussi riante.

M. de Montespan, passionné pour le jeu, se livra de nouveau à ce goût déshonorant; et à peine quinze jours étaient écoulés depuis son mariage, que, sans respect et sans considération pour sa jeune épouse, il

Digitized by Google

passait les nuits dans des maisons de jeu, et la laissait exposée à toutes les embûches qu'une jeune femme, belle, spirituelle doit nécessairement rencontrer au milieu d'une cour où la galanterie régnait exclusivement, et où tous les plaisirs devenaient des besoins.

L'on peut assurer que, si M. de Montespan eût eu plus d'égards pour sa femme, jamais elle n'aurait été maîtresse de Louis XIV. L'on connaît le mépris qu'elle montrait pour mademoiselle de la Vallière, et l'on sait qu'elle disait : *si pareil malheur m'arrivait, je n'oserais plus me montrer dans le monde.* Cependant c'était à cette même demoiselle de la Vallière qu'elle succéda, et en cela elle fut moins pardonnable que celle qu'elle blâmait ; car s'il était possible d'excuser un écart, l'indulgence devrait être pour celle qui n'était retenue par aucun lien, et qui ne blessait que les convenances (bien respectables) de la société, sans déshonorer son mari et ses enfans. Mademoiselle de la Vallière était libre, et madame de Montes-

Digitized by Google

pan était engagée sous les lois de l'hymen. Ses torts étaient donc, relativement, beaucoup moins grands; mais les passions qui maîtrisent les hommes ne leur permettent pas des calculs ultérieurs; ils ne pensent qu'à satisfaire le moment présent, et les résultats s'éloignent de leur esprit par le désir de réussir dans ce qu'ils entreprennent.

Madame de Montespan, élevée dans des principes sévères, douée d'un esprit fort au-dessus des personnes de son sexe (dont, à cette époque, l'éducation était très-négligée), aurait dû se prémunir contre l'attrait du pouvoir qui lui était offert par Louis XIV; mais l'ambition et la fausse gloire de voir le plus grand monarque d'alors à ses pieds, la fit passer par-dessus toutes les considérations qu'elle devait à elle, à son époux, à son fils, et à sa famille, qui jouissait de son illustration sans aucune tache.

Madame de Montespan, même pendant que madame de la Vallière était encore en faveur, avait pris sur le roi cet ascendant

Digitized by Google

que toutes les femmes qu'il a aimées ont eu sur lui. Dès 1669, madame de la Vallière s'en aperçut; elle souffrit patiemment les infidélités de son amant et les hauteurs de sa rivale, qui ne pouvait voir sans humeur que le roi conservât encore un reste de tendresse pour une femme qu'elle croyait pouvoir remplacer à toutes sortes d'égards.

Madame de Montespan avec une figure et une taille qui pouvaient le disputer à presque toute la cour avait aussi un esprit supérieur à celui de beaucoup d'hommes, et si, à ces qualités, elle eût ajouté un caractère doux et liant, elle eût subjugué Louis XIV, et n'aurait pas redouté celle qui la supplanta, sans avoir plus d'esprit qu'elle et ayant moins de beauté, mais qui possédait le grand art qui fait réussir à la cour, la dissimulation.

N'anticipons point sur les événemens, et suivons madame de la Vallière dans sa disgrace.

Madame de Montespan n'agissait pas avec

Digitized by Google

elle en rivale généreuse; toutes les fois qu'elle pouvait l'humilier, elle en saisissait l'occasion avec empressement. Le roi, disait-elle, *fait tout ce qu'il peut pour persuader à la Vallière qu'il l'aime toujours, mais il oublie de le lui dire.* Hé bien! répondit madame de Montmorenci, c'est comme M. de Choisi, qui écrivait à un de ses amis, et qui, à la fin de sa lettre, disait (à propos de rien) : *j'oubliais de vous dire que ma femme est morte depuis trois jours.*

M. de Vivonne devint éperdûment amoureux de madame du Lude. Madame de Montespan, qui voulait se raccommoder avec son frère, avec lequel elle était un peu en froideur, depuis qu'il était question qu'elle succéderait à madame de la Vallière, combla madame du Lude d'amitié, et engagea même le roi à lui faire des présens. Cela ne réussit pas auprès de M. de Vivonne, qui conçut de la jalousie, reprocha à sa sœur de vouloir lui enlever sa maîtresse, et, de plus, d'avoir la bassesse de se prêter aux désirs du roi. La fierté de madame de Montespan

Digitized by Google

s'offensa de ces reproches ; elle rompit presque ouvertement avec M. de Vivonne.

A cette époque, toute la cour était occupée d'intrigues d'amour, et même le cardinal de Bouillon faisait ouvertement sa cour à madame du Lude, en même tems que M. de Vivonne ; ce qui fit dire « le clergé se réjouit de cet amour, car le cardinal avait mis le carême si haut que personne n'y pouvait atteindre, et le voilà comme les autres. »

Louvois, dont le caractère dur ne semblait point être propre à l'amour, devint lui-même sensible pour la femme d'un de ses commis, nommé *Dufrénoi* ; il eut le crédit de faire ériger en sa faveur une charge de *dame du lit de la reine :* elle eut les grandes entrées comme les femmes présentées. Ninon dit à ce sujet un bon mot, qui fit rire toute la cour : M. de Louvois, dit-elle, s'est comporté comme Caligula, quand il fit son cheval consul.

M. de Vivonne fut un des premiers à

Digitized by Google

blâmer ce scandale, et accusa madame de Montespan d'avoir contribué à faire avoir cette charge à madame Dufrénoi. Ces discours furent rendus à madame de Montespan, qui lui écrivit la lettre suivante.

A M. le Duc de Vivonne.

« Oui, mon frère, oui, c'est moi qui ai prié le roi de créer la charge *de dame du lit de la reine* pour madame *Dufrénoi.* Je favorise le goût de M. de Louvois, je protège ouvertement sa maîtresse; j'engage le roi dans tout cela pour que lui et moi trouvions dans la conduite des autres la justification de la nôtre. N'est-ce pas, si je vous en crois, ce qu'on débite à Paris ? Eh ! mon frère, laissez dire ce que l'on voudra. Ne savez-vous donc pas qu'une action, fût-elle la plus louable, trouve toujours des censeurs; soit par envie, jalousie, ou enfin plaisir de tout blâmer, et il y a des caractères pâtris ainsi. Pour moi, j'ai bien pris mon parti là-dessus; je n'ai pas besoin de la faveur du roi pour jouir de la considération qui est

Digitized by Google

due à mon rang et à mes aïeux. Peut-être, si je ne jouissais pas de cette faveur, aurais-je moins d'envieux. Mais tel est l'ordre du destin, je gouverne le plus grand roi de la terre, je dois conséquemment causer beaucoup d'envie et à ceux qui me blâment, et à ceux qui voudraient être à ma place. Je ne vois pourtant absolument que mademoiselle de la Vallière (1) qui puisse raisonnablement se plaindre, et avec d'autant plus de raison, que je me rappelle fort bien de ne l'avoir pas ménagée dans les commencemens de sa faveur. Il est possible que les discours que je tins à cette époque, aient été sus des amis de mademoiselle de la Vallière, et qu'ils m'opposent aujourd'hui à moi-même, cela est dans l'ordre, et je dois m'y attendre, puisque je me suis permis de la blâmer, sans réfléchir que je succomberais, ainsi qu'elle, si l'occasion s'en présentait. Mais vous ! adopter les discours

---

(1) Madame de Montespan affectait de ne point nommer la duchesse de la Vallière *Madame*.

Digitized by Google

qui se débitent ! me les repéter ! oh ! cela n'est pas croyable ; à coup sûr, madame de Thiange, quoique femme, eût été plus circonspecte.

» L'on parle de guerre, préparez-vous y, cela vaudra beaucoup mieux que de venir m'ennuyer des dites et redites des méchans ou des oisifs. »

Quoique madame de la Vallière fût toujours à la cour, madame de Montespan n'en jouissait pas moins d'un grand crédit, et elle avouait hautement l'empire qu'elle avait sur l'esprit du roi ; néanmoins Louis XIV ne pouvait prendre sur lui de renvoyer madame de la Vallière. Une aventure plaisante la força de se rendre à Sainte-Marie de Chaillot.

M. de Montespan ne pouvant plus douter que sa femme supplantait madame de la Vallière, jeta les hauts cris, prit le grand deuil, et parut à la cour ainsi habillé.

Digitized by Google

L'usage défendait qu'on se présentât chez le roi dans ce costume. Les huissiers de la chambre, par respect pour sa femme, le laissèrent entrer. Louis XIV, étonné, lui demanda de qui il était en deuil ? il répondit, *de ma femme, Sire.* Le roi lui tourna le dos, et M. de Montespan eut ordre de ne plus paraître à la cour. Il resta cependant à Paris, sous le prétexte d'un procès qui exigeait sa présence. Le roi chargea Colbert de presser le jugement de ce procès, et Colbert lui écrivit la lettre suivante :

« SIRE,

» J'ai vu M. *de Fieubet* sur le sujet de » M. *de Montespan*, ainsi que votre Ma- » jesté me l'a ordonné par son billet du 15 de » ce mois, que j'ai reçu ce matin. Il m'a as- » suré que M. *de Montespan* avait donné » les mains à tout ; que la procédure était » déjà fort avancée, et qu'elle était en état » de ne recevoir aucune difficulté. Ce que » j'ai recueilli de son discours est ceci :

« Il faut encore quinze jours pour rendre

» la procédure parfaite, et pendant ce » tems-là il est nécessaire que M. *de Mon-* » *tespan* demeure à Paris.

» Peut-être quelques difficultés pour- » raient apporter quelque retardement à la » conclusion de cette affaire, encore que » ledit sieur *Fieubet* ne me l'ait point té- » moigné; et comme votre Majesté m'a fait » connaître qu'elle ne veut point que M. *de* » *Montespan* soit ici quand elle arrivera de » Fontainebleau, j'ai cru qu'il était néces- » saire de lui dépêcher ce courrier exprès » pour être informé de ses intentions sur le » séjour de quinze jours qu'il sera encore » obligé de faire en cette ville pour achever » entièrement la procédure ».

Le roi répondit :

« Pour ce qui regarde l'affaire dont le » sieur *de Fieubet* est chargé, dites-lui de » la presser pour qu'elle soit achevée, s'il » est possible, dans la fin de ce mois.

Digitized by Google

» Quand vous viendrez à Fontainebleau, » je désire que vous soyez instruit de l'état » où elle sera, afin que je prenne mon parti » sur le séjour de M. de Montespan ; en » attendant, vous ne lui ferez donner aucun ordre ».

Quelque tems après le départ de Colbert de Fontainebleau, Louis XIV écrivit encore à ce ministre en ces termes :

« J'oubliai de vous dire en partant, que » M. de Montespan étant à Paris, il serait » bien à propos d'observer sa conduite ; » c'est un fou capable de faire de grandes » extravagances ; je désire donc que vous » fassiez voir ce qu'il fait, quelles gens il » hante, quels discours il tient ; enfin, soyez » le plus instruit que vous pourrez de ce » qu'il fait, et quand il y aura quelque » chose qui vous paraîtra considérable, » vous me le ferez savoir. »

L'exil fut le terme de cette persécution ; et ce qui paraît étonnant, c'est que ce fut Colbert

Digitized by Google

Colbert qui eut la faiblesse de s'en charger, son département le mettant à l'abri de ces sortes d'inquisitions. Mais le désir de plaire à la favorite et de conserver son crédit auprès du roi, le fit passer par-dessus toute considération.

M. de Montespan n'avait joué cette comédie ni par amour pour sa femme, ni par un sentiment de l'honneur outragé ; mais seulement pour que Louis XIV fournît à ses dépenses pour le jeu.

C'était le mercredi des Cendres qu'il se présenta ainsi vêtu chez le roi. Un plaisant dit que le carême étant commencé, il était dans l'ordre qu'on ne donnât à la cour que des farces tragiques.

Des méchans s'empressèrent d'aller rendre compte de tout cela à madame de la Vallière ; la disgrace de M. de Montespan lui fut une preuve que sa femme plaisait au roi ; depuis long-tems elle le craignait,

Digitized by Google

sans oser le croire : elle prit subitement la résolution de se rendre à Chaillot.

Aussitôt que Louis XIV le sut, il fit partir M. de Bellefond, un de ses gentilshommes, chercher madame de la Vallière, qui refusa de retourner à la cour. Alors le roi envoya madame de Colbert, qui lui dit qu'elle avait ordre de se servir de l'autorité du roi. La duchesse obéit. Le roi, jusqu'à son retour, témoigna la plus grande affliction, et la plus grande joie quand il la revit.

Inutilement madame de Montespan s'était opposée à ce que le roi redemandât la duchesse : elle eut la mortification de voir le roi lui jurer un attachement éternel, et, le lendemain, de s'entendre faire la demande de vivre avec sa rivale, *dont il m'est impossible de me détacher*, disait son amant.

Néanmoins cette constance eut un terme, l'esprit de madame de Montespan, le soin qu'elle prit de plaire, la nouveauté, qui

Digitized by Google

flatte autant les rois que les particuliers, contribuèrent à changer cet amour en une simple amitié.

Un contraste frappant dans la conduite de madame de Montespan, fut l'appui qu'elle donna à madame de Nevers, abandonnée par son mari, qui suivit à Rome madame de Mazarin.

Madame de Nevers ne sortait jamais seule, et ne parlait à aucun homme en particulier. Enfin, madame de Montespan était si sévère avec elle, qu'on disait dans les cercles qu'il n'y avait pas d'autres moyens pour que les femmes fussent fidèles à leurs maris, que de les confier à des femmes galantes.

Quand Ninon apprit que madame de Mazarin était partie avec M. de Nevers, elle fit aussi des plaisanteries. Je puis assurer, disait-elle, que, *quand les cervelles de nous autres femmes se démontent, elles ne se raccommodent jamais ; madame de Mazarin est bien folle, j'en conviens, d'aimer M. de Nevers, mais aussi M. de Mazarin est bien sot.*

Digitized by Google

La guerre se déclara ; *Madame*, sœur du roi, épouse de *Monsieur*, partit pour l'Angleterre ; toute la cour l'accompagna jusqu'à Dunkerque, où elle s'embarqua.

Madame de Thiange, sœur de madame de Montespan, avait employé son crédit auprès d'elle pour la raccommoder avec le duc de Vivonne, leur frère, et elle y avait réussi ; mais le voyage de Flandres faillit encore les brouiller : M. de Vivonne s'opposait à ce que madame de Montespan fît ce voyage, et elle voulait jouir de son triomphe au milieu de l'éclat qui environnait Louis XIV dans cette campagne. Elle partit donc malgré M. de Vivonne, et s'opposa même à ce que son frere fût du voyage : elle avait pressenti le roi là-dessus, et elle était cependant embarrassée de la réussite, ne voulant pas que M. de Vivonne sût que c'était elle qui s'opposait à ce voyage. Mais madame de Gesvres vint à son secours, sans y penser, et même sans le vouloir.

Madame de Gesvres était la gazette de

Digitized by Google

la cour ; toutes les nouvelles, même les riens, étaient répétés par elle.

Un jour on se disputait chez Ninon pour une éclipse totale de soleil qui avait été annoncée et n'avait point eu lieu. Ninon dit plaisamment : je n'ai point cru à cette éclipse parce que madame de Gevres ne l'a pas dit. M. de Vantadour, qui était chez Ninon rendit la plaisanterie à la maréchale de la Mothe, qui, à son tour, la répéta. Madame de Gêvres l'apprit enfin, fit une querelle à madame de la Mothe, à M. de Vantadour, et s'exprima indiscrètement sur le compte de Ninon, qui dit en riant : « De quoi donc m'accuse madame de Gêvres ; la seule différence qu'il y ait entre nous, c'est que je suis franche dans ma conduite et que la sienne est dissimulée. Je ne prends aucunes précautions pour cacher mes aventures, aussi la cour et la ville les connaissent-elles. Madame de Gêvres prend des peines incroyables pour faire croire à sa vertu, et tout le monde en doute. »

Ce fut dans le moment de ces querelles

Digitized by Google

que madame de Gesvres, étant au cercle chez la reine, parla du départ de la cour pour la Flandre, et rendit compte des préparatifs que chacun faisait pour cette campagne. « M. de Vivonne, dit-elle, croit, sans doute que l'action sera chaude, car il se fait faire une veste *de Buffle* doublée de la même manière : on dit que ces espèces d'armures sont excellentes, et qu'on ne peut pas craindre un coup de feu. Alors Louis XIV répondit : *nous n'aurons point de buffle en Flandres.*

Il fut donc décidé que M. de Vivonne resterait à Paris, et que madame de Montespan accompagnerait la reine en sa qualité de surintendante en survivance. Elle était plutôt la surintendante des plaisirs du roi que de la maison de la reine ; mais il fallait colorer le voyage aux yeux de l'Europe. Louis XIV à cette époque, fixait l'attention de tous les potentats, et ses moindres actions étaient interprêtées selon les circonstances.

Dans ses amours, Louis XIV mettait au-

Digitized by Google

tant de grandeur que dans toutes ses autres actions, et il voulait que les courtisans missent de la décence. Aussi punit-il le maréchal de Grancei d'avoir souffert qu'une nommée Dumesnil, qui était sa maîtresse, insultât publiquement madame de la Baume. Madame de Montmorenci, qui recueillait toutes les anecdotes galantes, rend celle-là très-plaisamment; elle n'est point connue, et peut faire voir combien la cour s'amusait de ces petits demêlés amoureux. Voici comme madame de Montmorenci raconte cette aventure.

« Le maréchal de Grancei a une demoiselle » en chambre, nommée Dumesnil, belle, » et connue particulièrement de tout ce qu'il » y a d'hommes à la cour capables de ces » sortes de commerce. Le roi même parle » quelquefois de la belle passion du maré- » chal et de l'infidélité de sa maîtresse. Cette » nymphe étant allée l'autre jour à la messe » aux grands Jacobins, qui est actuellement » l'église où se trouve la fine fleur de la che- » valerie, madame de la Baume s'y trouva

» aussi, et y entra comme la Dumesnil en
» sortait. Le laquais de celle-ci ayant un peu
» choqué madame de la Baume, elle donna
» un grand soufflet à ce laquais : sa maî-
» tresse lui demande fièrement pourquoi elle
» le bat; l'autre lui répond qu'il est uninso-
» lent, et qu'elle est bien hardie de parler à
» elle. La Dumesnil lui réplique qu'elle s'é-
» tonne qu'elle tienne de tels discours, et
» ajoute qu'elle agit d'une manière à ne s'at-
» tirer aucunement du respect de personne.
» Madame de la Baume l'appelle d'un
» étrange nom ; la Dumesnil demeure d'ac-
» cord que ce nom lui convient, mais dit
» qu'il est commun entre elles. Madame de
» la Baume la menace de lui faire couper sa
» robe; elle lui répond qu'il y a long-tems,
» à la vie qu'elle a faite, qu'on lui devrait
» avoir coupé le nez ; que c'est une mer-
» veille qu'elle l'ait encore après toutes les
» méchancetés qu'elle a faites. Madame de
» la Baume crie à tue-tête qu'elle la fera
» rouer de coups ; la Dumesnil lui dit, sans
» s'émouvoir, qu'elle ne fasse pas tant de
» bruit, qu'on les connaît bien toutes deux,

» qu'elles sont du même métier, et qu'elles
» devraient vivre en bonne intelligence;
» que les femmes de leur profession de-
» vraient être plus douces, et que toute la
» compagnie qui était assemblée (car tout
» ce qu'il y avait d'hommes et de femmes
» aux Jacobins vint autour d'elles) savait
» bien qu'elles faisaient la même vie; qu'il
» ne fallait pas qu'elle voulût se tirer du
» pair, que toutes les *guenipes* de profes-
» sion étaient égales, et que c'était ce qui
» l'obligeait de lui dire qu'elle était son
» amie. La Dumesnil finit sa péroraison par
» une grande révérence, et laissa madame
» de la Baume déconcertée, osant à peine
» regagner sa voiture, tous les curieux
» s'étant portés en foule sur son passage. »

M. de la Baume ayant fait ses plaintes à M. de Grancei, le maréchal lui répondit sur le même ton que sa maîtresse. Les uns prirent parti pour M. de Grancei, les autres pour M. de la Baume. Les propos allèrent jusqu'au roi; madame de Gesvres fut encore soupçonnée de les lui avoir rap-

Digitized by Google

portés. Louis XIV donna en apparence raison à M. de la Baume, en défendant au maréchal de Grancei de venir en Flandres.

Dans le même moment, madame de Lionne fut exilée à Angers, le marquis de Cœuvre, son gendre, s'étant plaint que sa belle-mère favorisait les amours du comte de Marsan avec sa femme. M. de Cœuvre fit tant de bruit que cela brouilla le comte de Marsan avec madame de Colonne. On ne sut alors si c'était pour son compte ou pour celui de sa dame d'honneur qu'elle prenait parti; et l'aventure de ces deux dames, lorsqu'elles vinrent voir les deux frères, déguisées en homme, se réveilla. Louis XIV en prit tant d'humeur, que l'exil de madame de Lionne fut décidé; et, que malgré les prières de madame de Montespan, il fut inflexible. M. de Lionne se déchaînait contre sa femme, au point que M. le comte de Marsan, contre qui il tenait aussi de fort vilains propos, se trouva contraint de lui en demander raison. Le chevalier de Lorraine les raccommoda. Ma-

Digitized by Google

dame de Lionne partit pour Angers, et MM. de Lionne et de Cœuvre furent la fable de la cour et de la ville.

Ninon, dans ce tems, contribua au raccommodement de M. de la Baume et du maréchal *de Grancei*. M. de Vivonne, lui demandant quel avait été son motif, elle répondit : « J'aime à voir les gens à leur place; madame de la Baume ayant été la maîtresse du maréchal de Grammont, qui est le doyen des maréchaux de France, la maîtresse du maréchal de Grancei doit lui céder le pas : mademoiselle Dumesnil en est convenue, et tout s'est arrangé ».

Cette plaisanterie, quoiqu'elle fît rire Louis XIV, ne le fit pas changer de résolution, et M. de Grancei n'en resta pas moins à Paris, pendant la guerre de Flandres. Le duc de Vivonne, qui en fut exclus aussi, en avait un chagrin réel, parce qu'il voulait profiter de la faveur de sa sœur pour obtenir le bâton de maréchal; mais il ne pouvait raisonnablement s'en flatter

Digitized by Google

qu'après avoir fait quelques actions d'éclat ; et, restant à Paris, il pouvait tout au plus se livrer à la galanterie, ce qui ne mène pas toujours à la gloire.

Quand Ninon apprit l'exil de madame de Lionne, elle témoigna son étonnement au chevalier de Lorraine. Je ne comprends pas, disait le chevalier, l'éclat de M. de Lionne ; n'était-il pas le maître d'envoyer sa femme dans une de ses terres ? « Cheva- » lier, vous n'y entendez rien, ou vous » ignorez que la vanité de M. de Lionne ne » lui permet pas de rien faire dans son do- » mestique que par lettre de cachet, et cette » vanité l'a plus touché que la honte de » l'éclat de cette aventure. »

M. de Courcelles donnait en même tems une autre comédie. Il avait accusé sa femme d'adultère, et lui avait intenté un procès.

Madame de Courcelles était protégée par tous les grands seigneurs, et sur-tout par leurs femmes, qui étaient curieuses de savoir comment le parlement jugerait cette

Digitized by Google

affaire. Ce procès était le sujet de la conversation de tous les cercles. Soyez tranquilles, mesdames, dit un jour madame de Montmorenci chez madame la maréchale de la Mothe, l'affaire de madame de Courcelles ira bien pour elle; je crains que ce ne soit son mari qui ne soit rasé et mis dans un couvent; Ninon l'en a averti très-plaisamment, en l'assurant que le parlement de Paris ne croyait pas plus aux cocus qu'aux sorciers, parce que les uns et les autres ont des visions qui leur tournent la tête.

Madame de Courcelles, comme disait Benserade de la lune :

Et toujours fraîche et toujours blonde,
Sera maintenue dans le monde.

M. de Colonne, sachant que sa femme était à l'abbaye de Lis, se mit en route pour venir la redemander au roi, qui avait envoyé à son ancienne maîtresse, par M. de Créqui, trois mille pistoles, en le chargeant

Digitized by Google

de beaucoup d'honnêtetés pour cette dame, et lui promettant une pension de vingt mille livres, mais qu'il ne pouvait la voir, qu'il la priait même de choisir une retraite plus éloignée. Madame de Colonne répondit plaisamment à M. de Créqui : « J'ai bien » ouï dire qu'on donnait de l'argent aux » dames pour les voir, mais jamais pour » ne les voir point ».

Le roi, disait Ninon, en agissant aussi honnêtement avec madame de Colonne, regarde la passion qu'il a ressentie pour elle plutôt que le mérite de la dame ; car, quelque galands que soient les hommes, ils n'approuvent pas que nous quittions nos maris, et courions le pays comme des héroïnes de roman, à moins que ce ne soit pour eux que nous fassions ces folies.

Le cardinal de Bouillon abandonna ses prétentions auprès de madame du Lude, pour faire sa cour à madame de Monglas, qui jouait alors la dévotion. Ce n'est pas, disait madame de Montmorenci, un retour sur lui-

Digitized by Google

même qui fait agir ainsi son éminence, c'est désespoir de n'avoir pas réussi. Au lieu de s'aller pendre, il a choisi un autre genre de mort, c'est comme s'il s'était allé jeter dans un précipice.

Tandis que la cour s'occupait d'intrigues, Louis XIV projetait la destruction de la Hollande, et *Madame*, sœur de Charles II, roi d'Angleterre, fut chargée du traité d'union avec les deux rois. Enfin, le voyage de Flandres eut lieu, et le triomphe de madame de Montespan éclata ; tous les honneurs, tous les hommages étaient pour elle, excepté ceux que le devoir exigeait qu'on donnât à la reine.

Le roi partit dans un carrosse à glaces, dans lequel étaient la reine, *Madame*, sa belle-sœur, et la marquise de Montespan ; une grande partie de la cour les suivait dans des voitures. Le cortège avait plus l'air d'une entrée triomphante que d'un départ pour l'armée.

M. de Vivonne, réfléchissant qu'il se fe-

Digitized by Google

rait tort s'il boudait sa sœur, lui avait donné une grande fête avant son départ, et lui avait prodigué les plus grandes marques d'amitié.

Il courait alors la nouvelle d'une querelle que M. de Montespan avait eue avec le maréchal d'Albret, dans le gouvernement duquel il était exilé, querelle qui avait été poussée si loin que M. d'Albret avait dit à M. de Montespan : « Vous me manquez, » et me devez pourtant du respect, comme » étant votre gouverneur. »

M. de Montespan lui répondit : « Quelle » erreur est la vôtre ! c'est vous qui m'en » devez, car c'est ma femme qui vous a fait » gouverneur. » M. d'Albret en avait écrit à M. de Vivonne, qui avait communiqué sa lettre à madame de Montmorenci. Madame de Montespan passa dans le cabinet où madame de Montmorenci s'était retirée pour la lire ; et la voyant rire, elle lui dit : à coup sûr, c'est quelques anecdotes que vous avez recueillies : communiquez-la moi, je vous prie. Madame de Montmorenci s'y refusa ; madame

dame de Montespan insista, et vit enfin cette fatale lettre, dans laquelle M. d'Albret mandait les sarcasmes que M. de Montespan répandait sur le compte de sa femme. Madame de Montespan, après l'avoir lue, la rendit à madame de Montmorenci, en lui disant : J'aurais tort de blâmer mon mari, il a de l'humeur, parce qu'il n'est point heureux, et ne l'a même jamais été. Avant de m'épouser, il perdait au jeu ; enfin, il a tout perdu, jusqu'à sa femme. Faites-moi le plaisir de dire à mon frère qu'il m'obligera d'écrire à M. d'Albret qu'il traite M. de Montespan avec plus d'égard, et que si cette querelle est sue du roi, je ne lui pardonnerai jamais.

Madame de Montespan, en femme d'esprit, trouvait, en s'exprimant ainsi, le moyen d'imposer silence à madame de Montmorenci, qui aimait à raconter, et qui le faisait avec tant d'esprit qu'elle trouvait toujours le moyen d'intéresser et de faire croire à toutes ses histoires, fussent-elles même controuvées, tant elle mettait de charmes dans ses récits.

Digitized by Google

Louis XIV vint le soir *incognito* au bal que M. de Vivonne donnait à sa sœur, il dansa avec madame du Lude, et deux heures après on débitait que madame de Montespan était supplantée par madame du Lude ; on assura même que, le lendemain, au lever de la reine, une de ses femmes avait eu la hardiesse de lui dire que madame du Lude devenait maîtresse du roi, et qu'il fallait que sa majesté tâchât de l'empêcher ; à quoi la reine répondit : « *Cela » ne me regarde pas, c'est l'affaire de ma» dame de Montespan.* ».

Que le roi eût eu ou non la coquetterie de faire un peu la cour à madame du Lude, le bruit courut réellement qu'elle tentait de supplanter la favorite ; mais madame de Montespan avait donné à Louis XIV un fils ; elle était plus belle que jamais, et si le roi avait eu une fantaisie pour madame du Lude, ce n'eût été tout au plus qu'une légère infidélité qui l'eût ramené plus amoureux aux pieds de madame de Montespan.

Digitized by Google

Ce fut dans ces circonstances qu'elle partit avec la famille royale pour Dunkerque.

Madame de la Vallière restait à la cour malgré les fréquentes infidélités que le roi lui faisait, et malgré la certitude où elle était que madame de Montespan lui avait succédé dans sa place et dans le cœur de son amant. Elle supporta long-tems, sans se plaindre, le chagrin d'être témoin du triomphe de sa rivale; elle se croyait même heureuse d'être considérée du roi, de l'aimer, de le voir sans en être aimée. Depuis 1669, que madame de Montespan devint maîtresse du roi, jusqu'en avril 1674, elle eut le courage de vivre en société avec elle.

Assurément elle fut plus grande et plus digne de l'admiration pendant ces cinq années, que lorsqu'elle alla s'enfermer aux Carmélites, pour expier une faute dont elle avait été trop punie, par les infidélités du roi et par le triomphe de sa rivale.

La lettre que madame de Montespan écrivit au duc de Vivonne, prouve à quel point elle était en faveur; cette lettre est datée de 1670.

Digitized by Google

Madame DE MONTESPAN, *à M. le duc* DE VIVONNE.

« Que j'aurais eu tort de suivre votre avis et de rester à Paris, où l'on doit s'ennuyer depuis le matin jusqu'au soir, la grande majorité des gens aimables ayant suivi la cour en Flandres !

» Vous croyez, peut-être, que nous éprouvons ici les terreurs attachées à l'état de guerre, que nous politiquons, que nous sommes entourés de morts et de blessés ; non, mon frère, non, rien de tout cela ne trouble la joie qui ne nous a pas quittés depuis notre départ. D'abord, nous avons fait la route très-commodément : il n'y avait dans le carrosse du roi que la reine, *Madame* et moi. Les acclamations les plus flatteuses précédaient et suivaient leurs majestés. *Madame*, qui possède toutes les graces du corps et de l'esprit, avait sa part des acclamations. Je pourrais aussi vous confier, tout bas, que je crois qu'il

Digitized by Google

y avait quelques petites choses pour moi ; car, depuis, étant sortie seule, j'ai été accueillie, je dirais presque avec enthousiasme. Le roi a poussé la bonté jusqu'à me donner des gardes; j'en ai toujours quatre aux portières de mon carrosse.

» Dans chaque ville, nous avons un bal paré et masqué. M. le Dauphin est arrivé avec toute sa cour. *Mademoiselle* l'a suivi de près ; elle jouit en silence de la faveur de son amant, qui est à la tête de la compagnie des gardes, et, en cette qualité, ne quitte jamais le roi. Les belles flamandes sont venues visiter cette cour, qui fait des conquêtes en chantant et en dansant. Rien n'était comparable au dernier banquet donné à Dunkerque ; Madame était rayonnante de joie; la reine avait aussi un air satisfait. La belle, la superbe mademoiselle de *Keroual*, était à côté de *Madame*, qu'elle accompagne en Angleterre. Je crois que toutes les plus belles femmes s'étaient réunies pour orner cette fête. Jamais je n'ai vu le roi aussi satisfait. L'on

Digitized by Google

n'eût osé penser que d'aussi grands intérêts l'occupaient : galant avec toutes les femmes, respectueux, au delà de ce qu'on peut dire, avec la reine ; enfin tout le monde a sujet d'être fort content de son voyage.

» La flotte du roi d'Angleterre était superbe. *Madame* s'est embarquée avec beaucoup de courage. Cependant nous avons cru, toute la cour et moi, que son dernier entretien avec le roi avait été attendrissant, car ses beaux yeux étaient chargés de pleurs. La reine l'a tenue long-tems embrassée et ne l'a quittée que lorsque le roi lui a dit : Ce n'est pas une séparation éternelle, nous la reverrons bientôt. Alors *Madame* a repris sa sérénité et s'est embarquée avec un air tranquille, qui nous a imposé silence sur les dangers de l'élément qui nous l'enlève.

» La cour est restée, sur le port, aussi long-tems qu'on a pu se faire des signes. Tout à coup le roi a pris la reine par le bras, d'un côté, et moi, de l'autre.

Digitized by Google

Nous avons quitté Dunkerque deux heures après. Pendant cet intervalle, le roi a été enfermé avec ses ministres, et le résultat de leurs délibérations a été le départ d'un paquebot qui suit la princesse.

» Les gens qui tirent des conséquences de tout, assurent que le voyage de *Madame* a un but politique ; pour moi, je n'y vois rien que le plaisir d'embrasser son frère, redevenu roi, et ayant reconquis la couronne de ses ancêtres par le seul amour de ses peuples ; et aussi pour conclure le mariage de son amie, mademoiselle de *Keroual* avec le duc de *Portsmouth*. Le roi, du moins, l'a annoncé aussitôt que la princesse a été embarquée. Ainsi, mon frère, vous pouvez assurer vos nouvellistes que, même ici, il n'est question d'autre chose que de plaisirs, de mariage, de bals, de banquets ; que tout s'y passe aussi gaîment que si nous étions en pleine paix, et bien loin de craindre qu'elle ne soit troublée. Les belles Bruxelloises, que le roi a invitées à plusieurs banquets, pourront assurer que tout ce que je vous dis est l'exacte vérité.

Digitized by Google

» Je suis désolée de la maladie de l'abbesse (1), et vous remercie de ne m'en avoir instruite que lorsque le danger a été passé. J'envie le bonheur qu'a eu madame de Thiange de lui donner ses soins : assurez-les toutes deux de ma sincère amitié, et croyez que vous avez aussi une bonne place dans mon cœur. »

La lettre de madame de Montespan prouve que le roi, malgré l'amour qu'il lui portait, ne l'initiait point dans les affaires d'état; car il est constant que *Madame* était partie pour l'Angleterre, afin de déterminer son frère à se lier avec Louis XIV pour subjuguer les Hollandais.

L'amour, sous ce règne, était le mobile de toutes les actions, et Charles II, dans son île, fut soumis à son empire, tout autant que son

---

(1) Mademoiselle de Mortemar, abbesse de Fontevrault, sœur de mesdames de Montespan et de Thiange et du duc de Vivonne.

Digitized by Google

cousin (1). La belle mademoiselle de Keroual épousa le duc de Portsmouth, et gouverna Charles II avec plus de crédit que n'en avait, à la cour de France, madame de Montespan; son règne dura autant que sa vie; fermant les yeux sur les infidélités de son amant, elle avait l'art de le ramener à ses pieds et de le maîtriser souverainement. Cette femme, dont la beauté était incomparable, avait aussi infiniment d'esprit. J'ai entendu dire à M. Darnaud - Baculard, *qu'il l'avait vue lorsqu'elle était âgée de 72 ans, ayant encore une figure noble et agréable, et que les ans n'avaient point flétrie.*

Le retour de *Madame* en France devait embellir la cérémonie du mariage de *Mademoiselle* avec M. le duc de Lauzun. Elle avait obtenu l'agrément du roi; elle

(2) Charles II et Henriette d'Angleterre, femme de *Monsieur*, frère de Louis XIV, étaient cousins germains de Louis XIV par leur mère, qui était fille de Henri IV et sœur de Louis XIII.

Digitized by Google

avait reçu les félicitations de toute la cour ; elle comblait son amant de biens, ne se réservant que le plaisir d'avoir enrichi ce qu'elle aimait. Le duc de Lauzun fut un jour, seulement, duc de Montpensier. L'on n'attendait plus que la signature du contrat. Louis XIV avait fait part aux cours étrangères de ce mariage : aucune raison ne pouvait faire croire qu'il ne dût pas s'effectuer, quand, tout à coup, le roi retira sa parole et défendit à *Mademoiselle* de contracter cette alliance. Le désespoir de *Mademoiselle* fut extrême ; ses amis se récrièrent contre cette injustice, et presque unanimement on accusa madame de Montespan d'avoir engagé le roi à retirer sa parole. Madame de Thiange, sa sœur, qui était liée d'amitié avec *Mademoiselle*, en fut très-affligée, et adressa de vifs reproches à madame de Montespan ; elle alla même, pendant quelque tems, à l'abbaye de Fontevrault, dans l'intention de rompre avec sa sœur, au risque de perdre sa faveur.

Sous ce règne, plusieurs exemples de

Digitized by Google

l'amitié firent honneur à ceux qui, respectant assez ce doux sentiment, ne craignirent point de se montrer les amis des opprimés et des malheureux. J'ai dit que, lorsque Fouquet fut poursuivi par Colbert, des personnes illustres, et dont la mémoire est respectée encore aujourd'hui pour leur mérite personnel, se montrèrent ouvertement ses amis ; que madame de Sévigné fut de ce nombre, ainsi que Pelisson et madame de Scudery ; que Colbert, tout puissant qu'il était n'échappa point à la censure, et que Hénault fit contre lui un sonnet sanglant : je le transcris ici pour prouver aux ministres persécuteurs que, si la faveur qui les entoure écarte d'eux la punition de leurs fautes, la postérité les flétrit et venge leurs victimes.

Sonnet de Hénault contre Colbert.

Ministre avare et lâche, esclave malheureux,
Qui gémit sous le poids des affaires publiques,
Victime dévouée aux chagrins politiques,
Fantôme révéré sous un titre onéreux,

Vois combien des grandeurs le comble est dangereux;
Contemple de Fouquet les funestes reliques ;
Et tandis qu'à sa perte en secret tu t'appliques,
Crains qu'on ne te prépare un destin plus affreux.

Digitized by Google

Sa chute quelque jour te peut être commune.
Crains ton poste, ton rang, la cour et la fortune;
Nul ne tombe innocent d'où l'on te voit monté.

Cesse donc d'animer ton prince à son supplice;
Et près d'avoir besoin de toute sa bonté,
Ne le fais pas user de toute sa justice.

M. le duc de Vivonne affectait d'accompagner M. de Lauzun partout; mesdames de Montmorenci, de Thiange, de Sévigné, tenaient fidèle compagnie à *Mademoiselle*, et aucune de ces dames n'épargnaient madame de Montespan.

Mademoiselle prit le parti d'épouser secrètement M. de Lauzun; mais la publicité était ce qu'il désirait, il ne put l'obtenir; alors il éclata en reproches contre madame de Montespan, qu'il accusait de ses malheurs.

Madame de Montmorenci racontait, dans tous les cercles, une mauvaise plaisanterie qu'on attribuait à M. de Montespan, qui, disait-on, avait présenté une requête au

Digitized by Google

pape, pour qu'il lui fût permis d'épouser une autre femme, son âge ne lui permettant pas de s'en passer, et sa religion lui défendant l'adultère.

Un jour elle racontait, pour la millième fois, cette anecdote chez madame de Pizieux : l'abbé de Brosses, aumônier de *Mademoiselle*, qui était présent, assura que le saint-siége avait fait une fois cette grace à un comte d'Allemagne, auquel il futpermis, pour le salut de son ame, de prendre une seconde femme, avec la sienne, une seule ne pouvant lui suffire. Madame de Pizieux, qu'un grand mal de tête assoupissait, se réveilla en ce moment, et s'écria, en soupirant : Il ne se trouve plus de comte allemand !

Ah ! madame, dit à son tour l'abbé de Brosses, aucune dame ne sait mieux que vous qu'il ne se trouve plus de mari comme ce comte d'Allemagne, et, assurément, feu M. de Pizieux n'eût pas eu même raison de demander au pape permission d'épouser une autre femme.

Digitized by Google

Les personnes intéressées aux discours qu'on répand sur leur compte, sont ordinairement les dernières à les apprendre, et madame de Montespan ne sut qu'on l'accusait d'avoir rompu le mariage de *Mademoiselle*, que lorsque toute la France fut convaincue qu'un motif de jalousie l'y avait déterminée.

Madame de Thiange cessant tout à coup de la voir, elle demanda à madame de Sévigné, comme amie de sa sœur, si elle en savait le motif; madame de Sévigné, aussi franche qu'aimable et spirituelle, lui répondit que madame de Thiange étant attachée à *Mademoiselle* seule, et non à son rang, elle avait été singulièrement affectée de ce qu'elle (madame de Montespan) avait profité de l'ascendant qu'elle avait sur l'esprit du roi, pour rompre une alliance à laquelle il avait consenti.

Madame de Montespan lui répondit, qu'elle ne s'en était pas mêlée, qu'elle savait seulement que le roi avait réfléchi que

Digitized by Google

Mademoiselle n'était pas née pour un simple gentilhomme.

Un simple gentilhomme, madame, reprit madame de Sévigné ! Si le roi était aussi instruit que vous, il saurait qu'il existe cent exemples de princesses qui ont épousé des gentilshommes, que les empereurs romains donnaient leurs filles à des sénateurs, que les souverains de l'Asie, plus puissans, et encore plus despotes qu'un roi de France, n'épousent jamais que les esclaves de leurs pères.

Madame de Sévigné, inspirée par l'amitié qu'elle portait à *Mademoiselle* et à madame de Thiange, mit beaucoup de feu dans sa conversation; encore toute émue, en sortant de chez madame de Montespan, elle fut chez madame de Scudéry, à qui elle raconta ce qui venait de se passer entr'elle et la favorite. Madame de Montmorenci, toujours prête à recueillir des anecdotes, écrivit le récit de madame de Sévigné : c'est ainsi que nous nous sommes procuré cet entretien.

Madame de Montespan, qui aimait vé-

Digitized by Google

ritablement madame de Thiange, et qui craignait de perdre son amitié, lui écrivit une lettre, dans laquelle elle cherchait à se justifier : cette lettre donne la mesure du caractère altier de madame de Montespan, et de l'orgueil qui était la base de toutes ses actions ; la voici copiée littéralement.

Madame de MONTESPAN *à Madame la Marquise de* THIANGE, *sa sœur.*

» C'est à tort que vous me reprochez d'avoir abusé de mon crédit auprès du roi, pour empêcher le mariage de *Mademoiselle*. Que me fait ce mariage ? et qui aurait pu m'engager à le rompre ? La calomnie a répandu que M. de Lauzun avait été mon amant, et qu'un reste d'amour avait réglé ma conduite dans cette alliance, projetée avec trop d'enthousiasme, et manquée avec trop d'indécence. Il faut que ceux qui ont imaginé cette fable connaissent bien peu ma manière de penser ! En supposant que j'eusse aimé M. de Lauzun, et que la jalousie m'eût suggéré

géré de rompre son union avec celle que j'aurais regardée comme ma rivale, je me serais comportée en femme calculant peu ses intérêts, car mon amant infidèle offrant son hommage à une femme dont le rang commande le respect, et qui, conséquemment, se trouvait à l'abri de mes sarcasmes et de mes plaintes, me rendait toute liberté de me plaindre; et du moment que *Mademoiselle* fût devenue madame de Lauzun, la petite-fille de Henri IV devenait mon égale; ma faveur la mettait même au-dessous de moi.

» Vous conviendrez, d'après cela, que j'aurais eu beaucoup plus de tort, pour moi, de m'y opposer, et qu'au contraire, j'aurais dû profiter de l'ascendant que j'ai sur l'esprit du roi, pour l'engager de laisser terminer un mariage qui illustrait son favori.

» Je suis d'un rang qui me dispense de briguer la protection de *Mademoiselle*; néanmoins, je sais que telle place que le sort nous destine, il faut, autant que faire se

Digitized by Google

peut, avoir des amis, et une amie du caractère de *Mademoiselle* peut balancer beaucoup de traits malins lancés dans l'obscurité, et dont je ne suis pas plus à l'abri qu'un autre. J'aurais donc encore eu le tort de me faire un ennemi sans aucun motif de vengeance et faute de prévoyance de l'avenir. Les plaintes de *Mademoiselle*, de M. de Vivonne (1), de M. Lauzun, et les vôtres, ma sœur, sont mal fondées. Ce n'est que par déférence pour vous que je m'en explique et m'excuse; je trouve même que cela est fort au-dessous de moi.

» Je compte aller passer la quinzaine de Pâques à Fontevrault, m'y accompagnerez-vous ou resterez-vous à la cour? je serai plus libre à l'abbaye qu'à Versailles, ce qui me fait désirer ce voyage. J'ai cependant eu une grande peine à obtenir du roi la permission de m'absenter; mais j'ai tant fait

---

(1) Le maréchal de Vivonne, frère de madame de Montespan.

Digitized by Google

qu'il y a consenti. Colbert a grande raison de dire *que la cour a un cadran particulier, et qu'il faut en connaître les heures et les minutes pour ne pas s'y méprendre.* Si la sainte quinzaine ne fût pas venue à mon secours, jamais je n'eusse obtenu la permission d'aller à Fontevrault. »

M. de Lauzun fut envoyé au château de Pignerolle, où était Fouquet, et l'on accusa encore madame de Montespan de l'avoir exigé de Louis XIV. Ce fut une chose extraordinaire de voir les deux hommes, qui avaient joui de la plus grande faveur, dont l'un avait, dans plusieurs circonstances, fêté et reçu son souverain chez lui; et l'autre, pensé être, de son consentement, son cousin-germain, enfermés dans la même prison.

Fouquet trouva une consolation dans son malheur, d'avoir un compagnon d'infortune.

En prison, l'on est plus libre de s'expri-

Digitized by Google

mer, soit qu'on regarde sa détention comme une injustice, soit, enfin, qu'on se croie assez malheureux pour n'avoir rien à redouter. Le besoin de communiquer ses douleurs fit que Fouquet ouvrit son cœur à son compagnon, qui lui apprit la retraite de madame de la Vallière, et le triomphe de madame de Montespan.

Tous deux nous sommes disgraciés, disait Fouquet, pour des causes différentes; néanmoins le principe de nos malheurs a pour base l'orgueil du roi; je trouve, pourtant, sans vouloir vous fâcher, qu'il devait être plus humilié de voir sa cousine germaine devenir l'épouse d'un de ses sujets, que la fortune de son ministre ne devait lui causer d'envie; aussi son ingratitude envers moi sera une tache éternelle à sa gloire. Qu'aurait-il donc fait au cardinal Mazarin, s'il eût vécu quelques années de plus? lui aurait-il infligé la même peine? Eh bien! je n'ai rien fait que par l'ordre du ministre et de la régente; convenez que les services que j'ai rendus à l'état auraient dû

Digitized by Google

être éternellement gravés dans le cœur de la reine et de son fils. Mon exemple doit servir de règle à tous les ministres, et leur prescrire de s'éloigner de la cour, lorsqu'un ambitieux commence à plaire au monarque ; ils doivent ne pas croire à la durée de leur faveur et fuir l'orage que le nouveau favori est prêt à faire gronder sur leur tête.

L'on a coloré votre disgrace, répondit M. de Lauzun, de la raison d'état, et les grands mots, *pour le bien du peuple*, ont fait taire ceux qui auraient pu vous plaindre ; mais le bien de l'état n'y était pour rien ; la jalousie que vous inspiriez à Colbert a plus nui à votre bonheur, que votre immense fortune : ce ministre, avec ses grandes phrases, qui, toutes, annoncent un attachement sans borne au roi, n'en impose qu'à la multitude, et l'homme paraît aussitôt que l'occasion s'en présente. Quant à moi, ma disgrace ne peut être considérée du même œil que la vôtre ; je ne serais pas le premier gentilhomme qui aurait épousé

Digitized by Google

une princesse ; l'on a vu, même en France, la veuve de Louis XII, quitter son titre de reine pour devenir l'épouse d'un sujet de son frère ; l'amour, mon cher Fouquet, l'amour, a, lui seul, causé vos maux et les miens : si Colbert n'eût pas été amoureux de mademoiselle de la Vallière, il ne vous eût pas poursuivi avec autant d'acharnement ; la jalousie n'aurait pas réglé toutes ses démarches, et le goût que le roi montrait pour mademoiselle de la Vallière, n'eût été qu'un goût passager, ainsi que beaucoup d'autres.

Les soins que j'ai rendus à la marquise de Montespan, avant qu'elle obtînt le renvoi de mademoiselle de la Vallière, sont aussi cause de ma chute : du moment qu'elle a été maîtresse du roi, je n'ai pas voulu m'attirer la haine du monarque, j'ai cessé de lui faire la cour comme amant, et ne me suis plus présenté chez elle que comme courtisan.

Au faîte de la grandeur, elle a été of-

Digitized by Google

fensée de mon indifférence, et lorsque *Mademoiselle* me fit la grace de me distinguer, qu'elle obtint du roi la permission de m'épouser, madame de Montespan ne put retenir sa colère. Lorsqu'on m'annonça chez elle sous le titre de *duc de Montpensier* (titre dont je n'ai été revêtu que vingt-quatre heures), son œil s'enflamma, la rougeur du dépit couvrit son front, et elle ne daigna pas m'honorer d'un regard. Le lendemain le roi défendit à *Mademoiselle* de contracter une alliance pour laquelle il avait donné son consentement, alliance dont il avait fait part à toutes les cours étrangères. Aucun motif ne pouvait le faire changer de résolution, que les sollicitations de sa maîtresse, dont la jalousie était au comble : elle a mis sa gloire en avant, et il est facile de réussir auprès de lui quand on l'attaque de ce côté ; car, il a une telle opinion de sa propre personne, que tous les momens de sa vie sont consacrés à l'augmentation de sa dignité et de sa grandeur. Madame de Montespan, le connaissant, a profité de ce défaut et de son ascendant sur lui, pour rompre

une union annoncée avec autant de faste, et rompue avec autant d'indécence.

J'ai crié à l'injustice; j'ai accusé la favorite de mon malheur; j'ai accepté la proposition de *Mademoiselle*, de l'épouser secrètement; ma désobéissance a été le prétexte de ma disgrace, madame de Montespan, la seule cause.

Voilà, mon cher compagnon d'infortune, le principe et le motif de tous mes maux.

Les deux prisonniers charmaient ainsi leur ennui. Mais quand Fouquet réfléchissait à ce que M. de Lauzun lui avait raconté de sa grandeur, il croyait rêver, lui qui, lorsqu'il était puissant à la cour, n'avait entrevu que dans la foule M. *Péguillin*, simple gentilhomme, sans fortune. Il ne pouvait se persuader qu'il était devenu le favori de Louis XIV, et qu'il avait eu la permission d'épouser la petite-fille de Henri IV; il y avait des momens où il croyait rêver, où

Digitized by Google

il s'imaginait que M. de Lauzun était devenu fou.

M. de Lauzun resta dix années entières renfermé, et n'en sortit que parce que madame de Montespan obtint de *Mademoiselle*, qu'elle ferait un don de la principauté de Dombes et du comté d'Eu au duc Dumaine, fils du roi et de madame de Montespan.

Mademoiselle n'avait acquiescé à cette donation que dans l'espoir que son mariage serait déclaré; mais Louis XIV, qui n'avait point oublié que sa favorite lui avait représenté *que sa gloire serait offensée*, si sa cousine germaine épousait un simple gentilhomme, ne voulut jamais y consentir; il permit *seulement* que *Mademoiselle* lui fît don de deux terres; ce qui ne satisfit point M. de Lauzun.

Ce mariage, loin de faire le bonheur de *Mademoiselle*, fit son tourment; et l'on méprisait M. de Lauzun, qui, au lieu d'être re-

Digitized by Google

connaissant des bontés de la princesse, la traitait fort mal, même en public.

C'était une chose bien extraordinaire, de voir, à cette époque, qu'il était, pour ainsi dire, permis, ou tout au moins toléré, que toutes les femmes mariées eussent des amans, et qu'il ne le fût pas à *Mademoiselle*, d'avoir un mari.

Madame, sœur du roi, qui était partie pour l'Angleterre, au moment où sa cousine croyait être au comble du bonheur, en faisant celui de son amant, fut obligée, à son retour, de la consoler; mais bientôt après son arrivée en France, elle tomba dangereusement malade, et l'on crut généralement qu'elle avait été empoisonnée.

Cette mort inopinée causa la plus grande douleur à Louis XIV: madame de Montespan, qui avait l'esprit orné et subtil, ne tarissait jamais pour lui donner des consolations. Madame de Thiange, sa sœur, et le duc de Vivonne, son frère, la secondaient,

Digitized by Google

et quittaient peu le monarque. L'esprit de ces trois personnes était bien suffisant pour l'amuser et le distraire de sa douleur.

Ce fut dans ce tems que madame de Montespan engagea le roi à lire et à chercher dans l'étude la fin de ses chagrins. Mais à quoi sert la lecture, disait Louis XIV? M. de Vivonne, qui était frais, bien portant et vermeil, lui répondit : « Sire, la lecture fait à l'esprit ce que vos perdrix font à mes joues. »

M. de Vivonne plaisait généralement par une conversation mêlée de plaisanterie et de finesse. Ses sœurs possédaient le même agrément, et lorsque quelqu'un s'exprimait comme eux, on disait : *Voilà l'esprit des Mortemar.*

C'est donc à tort que l'on a imprimé que madame de Montespan avait eu recours à madame Scarron pour écrire ses lettres au roi, et que c'était-là ce qui en avait fait sa rivale. Certes, elle n'avait besoin d'emprunter

Digitized by Google

l'esprit de personne, et ce qui prouverait encore la fausseté de cette assertion, c'est que madame de Montespan était en faveur depuis bien long-tems, lorsque la veuve Scarron lui fut présentée pour être gouvernante de ses enfans.

Louis XIV était entouré de gloire, la magnificence régnait à sa cour, mais les mœurs étaient dépravées à un point inexprimable ; l'on citait, avec respect, quelques femmes de qualité qui n'étaient point galantes, comme on citait autrefois, avec mépris, celles qui menaient une conduite peu régulière.

La mort, presque subite, de *Madame* réveilla les soupçons de poison ; il était affreux de penser que ce crime, qui n'est que la vengeance des lâches, n'avait point été connu dans les horreurs de la guerre civile, et qu'il avait pris naissance dans les jours de gloire de Louis XIV, dans un tems où les plaisirs auraient dû adoucir les mœurs. L'on prétendit que le grand-péni-

Digitized by Google

tencier avait eu révélation que quelques personnes avaient été empoisonnées, et qu'il en avait donné avis au gouvernement. Ces bruits se propagèrent; on arrêta deux italiens, et un apothicaire allemand, soupçonnés d'avoir vendu des poisons. Les crimes de la marquise de Brinvilliers justifièrent les soupçons contre le nommé *Exili*, italien, qui, réellement, avait distribué des poisons; ce qui fit ériger la chambre des poisons (chambre ardente), établie à l'arsenal, près la Bastille, en 1680, où le maréchal de Luxembourg, madame la duchesse de Bouillon, la comtesse de Soissons, toutes deux nièces du cardinal Mazarin, et cette dernière, mère du prince *Eugène*, madame de Polignac, et beaucoup d'autres personnes de haute qualité, furent obligées de comparaître.

Un prêtre, nommé Lesage, la Vigoureux, la Voisin, se mêlèrent de sortilèges. Madame de Bouillon ne fut décrétée que d'ajournement personnel, M. de Luxembourg, de prise de corps. Lorsqu'il l'apprit,

Digitized by Google

il alla à Saint-Germain, où était le roi, qui ne voulut pas le voir. Il fit demander à Louis XIV une lettre de cachet, pour se rendre à la Bastille, elle lui fut accordée sur-le-champ. Deux jours auparavant, on avait mis son secrétaire au donjon de Vincennes.

Le roi fit dire à la comtesse de Soissons décrétée de prise de corps, que, si elle se sentait innocente, elle entrât à la Bastille, et qu'il l'a servirait comme son amie dans le procès qu'on lui faisait, mais que, si elle était coupable, elle se retirât où elle voudrait. Elle répondit au roi qu'elle était très-innocente, mais qu'elle frissonnait en pensant à une prison; d'après sa frayeur, elle partit avec la marquise d'Alleuye (aussi accusée), et se retira en Flandres.

Aussitôt le départ de madame de Soissons, on envoya ordre en Auvergne d'arrêter madame de Polignac.

La princesse Tingri, la maréchale de la

Digitized by Google

Ferté et madame du Roure furent aussi décrétées d'ajournement personnel.

L'on accusait M. de Luxembourg de poison, pour se venger de ce qu'il avait fait emprisonner à l'armée l'intendant des contributions de Flandre, duquel il avait tiré beaucoup d'argent. La comtesse de Soissons était comprise dans l'accusation, mais par respect pour son rang, on ne divulguait point le crime présumé. La marquise d'Alleuye était accusée d'avoir empoisonné son beau-père ; la princesse Tingri, des enfans dont elle était accouchée à l'insu de son mari, et madame de Polignac, son valet-de-chambre, pour avoir révélé ses commerces amoureux.

Lorsque madame de Montmorenci apprit qu'on accusait madame de Tingri d'avoir empoisonné ses enfans, elle s'écria : « Je n'aurais jamais soupçonné la princesse Tingri de galanterie, sa figure garantissant sa réputation ; et si j'étais homme, et que j'eusse une maîtresse comme elle, à coup sûr

Digitized by Google

je ne l'aurais prise que pour ne point craindre de rivaux. Pour moi, je crois que le diable qui lui a fait tuer ses enfans, en était le père, et qu'elle s'en est défaite pour sauver l'honneur de son amant. »

Il était impossible de mêler plus de plaisanterie à tant d'horreur vraie ou fausse. L'on disait sur madame de Soissons que son crime n'avait aucun motif raisonnable, et qu'il était inutile qu'elle désirât le veuvage, puisque son mari la laissait vivre avec tous les autres en liberté.

Pendant quelques jours, la duchesse de Foix fut aussi inculpée par la voie publique, et pour se justifier, il fallut dire la vérité.

L'on avait trouvé chez la Voisin une lettre d'elle dans laquelle elle lui mandait : *plus je frotte, et moins ils poussent.* Louis XIV, en lui rendant cette lettre, lui demanda l'explication de ces mots ; elle lui répondit en rougissant, *qu'elle avait demandé à la Voisin une recette pour faire venir de la gorge*

Digitized by Google

gorge, et que, celle qu'elle lui avait donnée ne faisant rien, elle lui avait écrit ce billet.

Madame la duchesse de Bouillon, qui avait été assignée pardevant le commissaire de la chambre ardente, s'y rendit, suivie de neufs carrosses, lesquels étaient remplis de princes ou de ducs, et M. de Vendôme lui donnait la main.

Le juge, nommé M. *de Bezons*, lui demanda d'abord si elle n'était pas venue pour répondre aux interrogats qu'on lui ferait? Elle répondit que ouï, mais qu'avant d'entrer en matière, elle lui déclarait, que tout ce qu'elle dirait ne pourrait préjudicier au rang qu'elle tenait, ni à tous ses priviléges; et elle ne voulut rien écouter ni rien dire avant que le greffier n'eût écrit cela.

M. de Bezons lui demanda ce qu'elle avait été faire chez la Voisin? Elle répondit qu'elle l'avait prié de lui faire voir les sybilles qu'elle avait de tout tems souhaité d'entretenir.

Digitized by Google

Le juge interrogateur lui demanda si elle avait vu le diable ? Oui, lui répondit-elle, il est fort laid, fort vilain, et ne se montre que déguisé en conseiller-d'état.

Plusieurs autres questions lui furent encore faites, auxquelles elle répondit toujours en se moquant du juge.

Après cet interrogatoire, elle sortit. M. de Vendôme se trouva pour lui donner la main ; et encore sur le seuil de la porte, elle dit au prince, en élevant la voix : « Je » n'ai jamais ouï dire tant de sottises avec » un ton aussi grave. »

La Voisin, comprise dans ce procès, fut condamnée, et les personnes de haute considération qui s'y trouvaient aussi, l'on ne sait comment, faisaient des plaisanteries indécentes, relativement aux juges.

Madame la duchesse de Foix, après l'exécution de la Voisin, disait : Dieu lui fasse miséricorde. Elle avait de grands vices, mais elle était toute pleine de petits secrets

Digitized by Google

pour les femmes, dont les hommes devaient lui savoir gré; par exemple, elle donnait de la gorge à celles qui n'en avaient pas, elle rapetissait les bouches, et ajustait les honnêtes filles, à qui il était arrivé accident. Je ne doute pas que ce ne soit à elle que mademoiselle de Hambourg dut l'éloge que son mari fit d'elle, le lendemain de ses noces; il aurait pu faire comme les juifs, et personne n'ignore que M. de Vivonne y avait mis bon ordre.

C'était ainsi que les choses les plus alarmantes pour la vertu, et les plus affligeantes pour les mœurs, se traitaient en plaisantant.

Parmi les imputations horribles qu'on fit au maréchal de Luxembourg, il fut accusé d'avoir fait un pacte avec le diable, pour marier son fils avec la fille du marquis de Louvois. Sa réponse fut celle d'un grand homme indigné de l'imputation stupide qui lui était faite. « *Quand Mathieu de Montmorenci* » *épousa la veuve de Louis-le-Gros, il ne* » *s'adressa point au diable, mais aux*

Digitized by Google

» *états-généraux*, *qui déclarèrent que*, » *pour acquérir au roi mineur l'appui des* » *Montmorenci, il fallait faire ce mariage.*»

Cette réponse fière donna au maréchal encore plus de partisans.

Madame de Bouillon fit répandre le bruit qu'elle allait faire imprimer son interrogatoire, et l'envoyer dans toutes les cours étrangères. Louis XIV en prit beaucoup d'humeur, en raison du ridicule que cela donnait à la chambre ardente qu'il avait instituée, mais il n'osa lui en faire des reproches, madame de Bouillon ayant été, après Marie de Mancini, et mademoiselle de la Mothe Oudancourt, sa maîtresse.

Le marquis de la Rivière assurait, en plaisantant devant le roi, chez la favorite, que madame de la Ferté devait être jugée innocente; car, disait-il, la preuve qu'elle n'a empoisonné personne, c'est que je suis vivant, et je suis certain qu'elle ne hait que moi dans le monde.

Digitized by Google

Louis XIV lui demanda le sujet de la haine de madame de la Ferté? Sire, lui répondit M. de la Rivière, elle n'a pas plus de raison que quelques méchantes femmes, à qui je n'ai jamais rien fait que de ne leur rien faire. Cependant je présume que sa haine vient de ce qu'un jour je l'assurai de mon profond respect, et qu'un peu auparavant j'avais déclaré ne respecter que les femmes laides, imbéciles ou galantes. Le roi rit beaucoup, et les courtisans en firent autant. Voilà comme le procès des poisons était envisagé, et cependant il y avait innombrablement de monde de renfermé.

On appelait les lettres de cachet *les billets doux du père Joseph.* L'on sait que ce père Joseph, hardi, ambitieux, quoique n'étant que capucin, imagina, sous le ministère du cardinal de Richelieu, ces ordres affreux, qui privaient les citoyens de leur liberté. Ce fut aussi ce moine impie qui lui conseilla d'ériger la commission pour juger Urbain Grandier, et celle qui jugea Enguerand de Marigni, etc., etc., etc. L'on fai-

Digitized by Google

sait la comparaison de ces commissions avec la chambre des poisons, et l'on ne trouvait point extraordinaire que Louis XIV se comportât comme son père. Cependant ceux qui lui avaient conseillé cette chambre ardente, paraissaient calmes et tranquilles; ce qui fit dire à M. de Vivonne que « le » calme du crime était aussi odieux, que » les criminels étaient horribles aux gens » honnêtes. » M. de Louvois, devant qui il disait cela, et qu'on accusait d'être le conseiller, en convint.

Je suis persuadée, disait madame de Sévigné, que l'esprit infernal qui a inventé le cordon à Constantinople, les chemises soufrées à Lisbonne, inspirait le père Joseph quand il créa les lettres de cachet. Il serait pourtant juste que celui qui devient le fléau de l'humanité, fût sacrifié au bon ordre, et c'est ce qui pourrait bien arriver aux conseillers perfides qui entourent le roi, et qui ont imaginé cette fatale chambre ardente. Pour moi, je ne trouve pas plus de différence entre la Bastille et l'inquisi-

Digitized by Google

tion, qu'entre un chien et un loup, tous deux enragés.

Toutes ces horreurs n'empêchaient pas les femmes de qualité, et même celles qui avaient des parens compromis dans ces procès honteux, de se livrer à une galanterie effrénée ; je dis effrénée, parce que, ni les convenances, ni les rangs, n'étaient respectés ; on en peut juger par la lettre que madame de Montmorenci écrivait à M. le comte de Bussi. La voici textuellement.

« Vous voulez savoir l'histoire de *ma-*
» *dame la Princesse* (1)? Eh bien ! ap-
» prenez qu'un homme qui avait été atta-
» ché à son service, et auquel, par une
» manière de souvenir, elle donnait une pen-
» sion, n'en étant pas bien payé, la lui
» demanda insolemment devant un garçon
» de qualité qui porte votre nom, et qui

---

(1) M. le Prince, l'aîné de la maison de Condé, était nommé seulement *M. le Prince.*

Digitized by Google

» avait été nourri page de *M. le Prince ;*
» celui-ci trouva le procédé de l'ancien
» serviteur très-mauvais. Sur cela, l'autre
» lui répondit une insolence, ils mirent
» l'épée à la main. *Madame la Princesse*,
» voulant les séparer, fut blessée de deux
» coups, et là-dessus, vous pensez qu'on a
» fait mille commentaires.

» L'on voulait que ces deux hommes
» fussent bien avec elle, et que l'ancien
» serviteur, croyant baisser, s'en prît à
» l'autre. Ce fut là le sujet de la querelle.

» L'on a tourné cela le plus mal qu'on
» a pu pour *Madame la Princesse*, que
» *M. le Prince* a envoyée à Châteauroux.
» *M. le Duc* (1) a fait ce qu'il a pu pour
» rompre le voyage ; mais la Palatine (2) a

---

(1) M. le Duc de la même branche, était aussi appelé *M. le Duc.*

(2) La Palatine, seconde femme de *Monsieur*, frère du roi.

Digitized by Google

» mis la dernière aigreur dans l'esprit de
» *M. le Prince.*

» On dit que ce qui l'a encore plus ir-
» rité, c'est qu'il a su que *Mademoiselle*,
» qui le hait, à cause de l'affaire de M. de
» Lauzun (1), en avait fait des railleries
» avec le roi.

» La colère de *M. le Prince* était si
» grande, que sans *M. le Duc*, madame
» la Princesse s'en allait sans équipages.

» Il n'y a point de désespoir pareil au
» sien; personne, que ses proches, ne l'a
» vue en partant. Des gens se disant bien
» instruits, assurent que le crédit de ma-
» dame de Montespan baisse, et que la
» Fontange va la remplacer. Je m'empresse
» de vous faire part de cette nouvelle, sa-
» chant combien elle vous plaira.

---

(1) Ce fut M. le Prince que madame de Montespan mit en avant auprès du roi, pour faire rompre le mariage projeté avec M. de Lauzun.

Digitized by Google

» Il y a, dit-on, entre le roi, ces deux » dames, Colbert et Letellier, quelque chose » qu'on ne sait point : tout cela est caché, » et cependant l'on entrevoit je ne sais quoi » qui fera du bruit apparemment.

» La reine ne voit plus *Ramenecour ;* » le roi ne l'a pas pour agréable : et quoique » madame Colbert fasse tout ce qu'elle peut, » elle n'a point réussi à faire consentir au roi » que le commerce continuât.

» Dans un démêlé que madame Colbert » a eu avec la signora Molina, à qui, par » parenthèse, elle a de grandes obligations » et particulièrement des bonnes graces de » la reine, elle a trouvé *Ramenecour* dans » ses intérêts ; c'est pourquoi l'on ne doute » pas qu'elle ne lui rende tous les bons of- » fices qu'elle pourra.

» Madame de Nemours vous baise les » mains, et vous mande qu'il ne lui ap- » partient pas de faire des sottises cette an- » née ; et que ce n'est pas de son rang ;

Digitized by Google

» qu'elle les laisse faire à de plus grandes
» dames qu'elle, à qui elle sait bien ce
» qu'elle doit; que pour l'année qui vient,
» elle ne sait pas ce qu'elle fera; mais que
» jusque-là, elle vous assure que vous
» n'avez rien à craindre pour elle.

» Le roi va aujourd'hui voir son favori
» sans mérite (1)

» L'on parle de deux enfans de la plus
» haute distinction, élevés incognito par la
» veuve Scarron, qui a pris le rôle de prude
» et a rompu avec Ninon. Pour moi, je vous
» assure que je préfère la franche galan-
» terie de Ninon, à l'hypocrisie de la veuve
» qui joue un rôle fort au-dessous de son
» nom de demoiselle et de celui de son
» mari. Je l'ai vue à Saint-Germain dans
» l'antichambre de madame de Montespan,
» attendre patiemment que le roi fût sorti
» pour aller retrouver son élève; car vous
» saurez, quoiqu'on en fasse un grand mys-

(1) Versailles.

» tère, que les enfans qui lui sont confiés
» sont ceux du roi et de madame de Mon-
» tespan.

» Quand la prude peut s'échapper pour
» venir à Paris, elle prend une nouvelle
» existence à l'hôtel de Richelieu. Ninon,
» avec laquelle, comme je viens de vous
» le dire, elle a rompu, disait fort plaisam-
» ment hier : « elle vient prendre une nou-
» velle vie auprès du duc, et la duchesse
» lui donne la pelotte de fil pour traver-
» ser le labyrinthe qui entoure le trône, et
» où l'on ne marche que d'un pas incer-
» tain. »

» Je ne vous dis rien de madame de
» Monglas, elle ne fait que jouer. J'ai pour-
» tant soupé avec elle depuis quelques
» jours, mais son brelan est tout ce qui
» l'occupe ici; vous savez qu'on ruine sa
» bourse au jeu, et sa réputation à la cour.

» *Monsieur le Prince*, pour se venger
» des plaisanteries de *Mademoiselle*, sur
» l'aventure de *Madame la Princesse*, fait

» colporter dans le monde un couplet que
» je vous envoie.

On revoit au monde
L'histoire de Joconde;
On revoit au monde,
Et rien n'est si certain,
Que de plus belle,
Mademoiselle,
Nous renouvelle
En Péquillain (1)
Les bizarres amours du Nain.

» Si vous vous plaignez que je sois long-
» tems à vous écrire, vous pouvez au moins,
» pour m'excuser dans votre esprit, vous
» dire que les nouvelles que je vous mande
» sont certaines; cela donne à un pauvre
» exilé une sorte de considération, et les
» provinciaux ont la preuve qu'il lui reste

(1) Le nom de famille de Lauzun est Péquillain. Madame de Montmorenci écrit au comte de Limoges une lettre très-détaillée, sur M. de Lauzun, trop curieuse pour ne la pas copier.

Digitized by Google

» des amis dans le cas de l'instruire des » choses les plus cachées. »

Madame de Rambure se brouilla avec *Mademoiselle* pour ce couplet, parce que madame de Rambure le chanta chez madame Scudéry. Madame de Rambure avait pourtant servi les amours de *mademoiselle* Ninon, à qui elle se plaignait de l'injustice de la princesse. Ninon lui dit : « Cela » ne me surprend pas, *Mademoiselle* est d'un » âge à tenir à ses amans, et si celui-là lui » échappe, gare la solitude. Elle en mourra, » car l'amour est comme la petite-vérole, » qui ne tue d'ordinaire que quand elle » vient tard. »

Madamoiselle de Fontange plaisait au roi d'une manière à inquiéter madame de Montespan ; cependant Louis XIV conservait, pour elle, les égards les plus marquans ; ce qui fit dire à madame de Montmonrenci : « Le roi se comporte avec celles qu'il a » aimées, mieux que nos messieurs du Bel- » Air, qui quittent une femme, fut elle-

» même fidèle comme ils quittent leur habit
» de chasse. »

Il était aisé de s'apercevoir que le roi n'avait plus pour madame de Montespan que de la considération et de l'amitié, peut-être même n'était-ce que de l'habitude. Cependant, lorsqu'il fit sa cour à mademoiselle de Fontange, il avait déjà, d'après les insinuations de madame de Richelieu, goûté la conversation de la veuve Scarron. Il la remarqua davantage à son retour d'Anvers, où elle avait mené le duc du Maine *incognito*. Elle-même avait quitté le nom de Scarron pour prendre celui de marquise de Surgères ; il était passé en proverbe à la cour : *Vous êtes aussi ennuyeux que la veuve Scarron.* Ce propos avait été répété par les courtisans, un jour que Louis XIV ayant reçu un placet de madame Scarron, ensuite un de madame de Montespan, puis enfin un autre de madame de Richelieu, commençant tous par ces mots : *la veuve Scarron supplie humblement votre Majesté*, Louis XIV s'était écrié : *en vé-*

Digitized by Google

rité, il n'y a rien d'aussi ennuyeux que la veuve Scarron.

A son retour de Flandre, elle fut présentée à Louis XIV, sous le nom de la marquise de *Surgères*. Madame de Montmorenci feignait de mal dire ce nom, et ne la nommait que madame de *Suggère*. Nous avons vu sous Louis XV les courtisans s'appliquer à mal prononcer le nom du marquis de *Vandière*, qu'on se plaisait à nommer le marquis *d'Avant-Hier*, ce qui engagea madame de Pompadour, sa sœur, à lui faire prendre le titre de marquis de Marigny ; de même, la marquise de Surgères acheta la terre de Maintenon pour en prendre le nom.

Dans toutes les sociétés on s'entretenait de madame de *Suggère*. « Ninon disait que » madame de la Sablière lui avait suggéré » d'épouser le Cul-de-jatte ; que le maré- » chal d'Albret, le duc de Richelieu, etc., » etc., etc., lui avaient suggéré de le cocu- » fier, que l'abbé Gobelin lui avait suggéré

» de

» de jouer la prude ; qu'on avait suggéré à » un maçon de lui prédire qu'elle devien- » drait une puissante dame, et que l'ambi- » tion et l'ingratitude lui suggéraient de » ruiner, dans l'esprit du roi, sa bienfai- » trice, qui l'avait tirée de la misère, pour » lui confier ses enfans.

» C'est donc en ce cas, répondit madame » de Montmorenci, le mauvais ange de ma- » dame de Montespan qui lui a suggéré » de combler de biens la veuve Scarron. »

Ce qu'il y a de bien certain, c'est que, même après son retour de Flandre, malgré l'accueil que le roi lui fit, la gratification de cent mille livres qu'il lui donna, il était fort impatient des longues conférences de madame de Montespan avec la veuve Scarron, et qu'il disait à la favorite : « Quel » délassement pouvez-vous donc trouver » avec *une précieuse ?* » Cette qualité lui avait été donnée par le roi à la suite d'un entretien qu'il avait eu avec M. d'Heudicourt, dont la femme, amie de la veuve Scarron, lui

Digitized by Google

avait confié sa fille pour être élevée avec les princes.

M. d'Heudicourt ayant, par hasard, dit au roi qu'il assistait quelquefois aux conversations que la veuve Scarron tenait avec sa fille, mais qu'il n'y comprenait rien du tout, ce peu de mots suffit pour indisposer le monarque et le porter à lui donner le nom de *précieuse*, pour la ridiculiser. Les moindres choses, souvent, font tout perdre dans l'esprit des maîtres.

Mademoiselle qui avait reçu, lors de la disgrace de M. de Lauzun, les plus grandes marques d'affection de mesdames de Montmorenci, de Thiange, Sévigné, etc., etc., sachant que madame de Montmorenci, dont l'esprit était satirique, aimait à recueillir les anecdotes, apprit que cette dame avait copié le couplet que *Monsieur le Prince* avait fait répandre dans Paris, et qu'elle l'avait envoyé à M. de Bussi, se ré-

Digitized by Google

pandit en reproches contre madame de Montmorenci et refusa de la recevoir. Cela fut bientôt su. Madame de Montmorenci, toujours gaie et badine, racontait plaisamment à tout le monde le sujet de sa brouille avec *Mademoiselle*, et apprenait à ceux qui l'ignoraient, des particularités que *Mademoiselle* aurait désiré qui fussent ignorées. Ce fut à cette époque que madame de Montmorenci écrivit au comte de Limoges la lettre suivante :

« Vous êtes curieux de savoir le sujet qui » me met en froid avec *Mademoiselle*. » Apprenez, mon cher comte, qu'un rien » nous donne la faveur des princes et qu'un » rien nous la ravit. J'ai pleuré avec *Made-* » *moiselle*, lorsqu'elle était affligée, et elle » ne veut pas permettre que je rie aujour- » d'hui avec les gens qui sont joyeux.

» *Mademoiselle* a su que *Monsieur le* » *Prince* avait été chargé de représenter » au roi le tort qu'il avait de souffrir le » mariage de M. Péquillain avec la petite-

Digitized by Google

» fille de Henri IV, et que Mr. le Prince » avait parlé avec tant de chaleur, qu'il » avait persuadé le roi. *Mademoiselle* » a juré de s'en venger à la première » occasion; et lorsque Mr. le Prince a ap- » pris à toute la France que madame la » Princesse le ferait cocu avec le jeune » Rabutin et tant d'autres, elle en a plaisanté » publiquement, et poussé la plaisanterie » jusqu'à dire au roi *qu'il fallait espérer que* » *bientôt les femmes auraient la liberté* » *de déclarer leurs amans, ainsi que les* » *hommes déclaraient leurs maîtresses;* » *que, lorsque cette mode serait venue, ce* » *ne serait plus les femmes qu'on exilerait,* » *mais bien les hommes.* Louis XIV a froncé » le sourcil, et, à son tour, a chanté le mau- » vais couplet de la fabrique de *Monsieur* » *le Prince*, ou de ses poëtes à gage.

» J'ai, comme les autres, ri du couplet; » j'ai même écouté, avec la curiosité que » vous me connaissez, l'histoire de la vie et » des malheurs de M. Péquillain de Lauzun; » et, comme vous savez que je tiens note de

» tout ce qui est original, je vais vous trans-
» crire celle que j'ai prise sur l'amant for-
» tuné de *Mademoiselle*.

» Péquillain entra dans le monde n'ayant
» pas un quart d'écu ; il gagna les bonnes
» graces du cardinal, et puis celles du roi,
» par des rapports et des complaisances que
» les rois paient toujours grandement. De
» simple capitaine, il monta au grade de
» mestre-de-camp d'un régiment de dragons
» du roi, avec des appointemens très-consi-
» dérables.

» Quelque tems après, sa majesté le
» voulant envoyer à sa garnison, il se fi-
» gura que c'était pour l'éloigner de sa maî-
» tresse, et que le roi voulait le supplanter ;
» la jalousie le fit s'exprimer avec peu de
» respect, et le roi le fit mettre à la Bastille.
» Trois mois après, sa majesté l'envoya
» chercher pour le voir avec la grande
» barbe qu'il s'était laissé croître dans la pri-
» son, sans vouloir souffrir qu'on la lui fît :
» cela avait été dit à Louis XIV, qui avait

» voulu le voir dans cette toilette. Le roi rit » beaucoup de sa figure, lui demanda s'il » était guéri de sa jalousie. *Méme de mon* » *amour*, *sire*, lui répondit-il.

» Le roi lui confia de nouveaux secrets, » et le récompensa de sa discrétion par la » charge de colonel-général des dragons de » France, créée exprès pour lui; ensuite » sa majesté la lui fit vendre, et avec d'au- » tres cadeaux, il lui fit acheter la charge de » capitaine des gardes-du-corps; c'était en » 1669. Madame de Montespan dont il était » le chevalier, commença à plaire au roi: » M. de Lauzun se ressouvint d'avoir été à » la Bastille à cause de sa jalousie; il craï- » gnit un sort plus rigoureux, s'il en ins- » pirait au roi, et prudemment changea son » rôle d'amant en celui de courtisan. Tout » cela était ignoré, ou du moins on n'en » parlait point, lorsque *Mademoiselle* en » devint éperdûment amoureuse, et vou- » lut l'épouser.

» La rupture de son mariage, les plai-

» santeries qu'elle a faites sur le compte de » *madame la Princesse*, la revanche qu'a » prise *monsieur le Prince*, ont réveillé les » discoureurs ; et moi, qui suis du nombre » et qui ne demande pas mieux que de » m'instruire, j'ai écouté et répété.

» Voilà, mon cher comte, le motif de » ma brouille avec *Mademoiselle ;* quand » elle sera moins amoureuse, nous nous » raccommoderons.

» Il y a bien d'autres nouvelles dans ce » moment, qui vont faire oublier made- » moiselle Péquillain, M. le Prince et son » cocuage ; ce sont les prévenances du roi » pour la Fontange. Madame de Montespan » en témoigne beaucoup d'humeur, et le » roi, pour l'appaiser, a voulu lui donner » le titre de duchesse, qu'elle a refusé avec » dédain : *Réservez, Sire*, lui a-t-elle dit, » *ce titre pour Fontange ; elle a, ainsi que* » *mademoiselle de la Vallière, besoin d'un* » *titre pour approcher de votre majesté ;* » *mais moi, je suis née d'un sang qui me*

Digitized by Google

» *mettait dans le cas d'aspirer aux plus* » *grands honneurs, quand bien même je* » *n'aurais pas eu le bonheur de vous* » *plaire.*

» Cette réponse hautaine, loin de déplaire » au royal amant, a réchauffé son amour, » et il paraît que tout va s'arranger pour le » mieux dans l'empire amoureux. Madame » de Montespan sera la sultane-mère, et » mademoiselle de Fontange sera simple- » ment sultane; cela rejette loin la veuve » Scarron, qui, dit-on, avait des préten- » tions, non à devenir maîtresse, madame » de Montespan vaut mieux qu'elle, à tous » égards, pour le titre, mais, conseillère in- » time : du moins, c'est ce que madame de » Richelieu fait entendre, en disant : *Le roi* » *et madame de Montespan ne pouvaient* » *mieux faire que de prendre conseil de* » *madame de Maintenon;* car vous n'igno- » rez pas, sûrement, malgré votre éloigne- » ment de la cour, le nouveau nom *de la* » *prude* ; pendant un tems, on l'a nommée » madame de Suggère, et aujourd'hui on

Digitized by Google

» l'appelle madame *de Maintenant.* C'est » Ninon qui l'a ainsi baptisée. Cepen- » dant les gens qui croient être au fait des » sentimens du roi, assurent qu'elle n'est » point la dame *Maintenant*, mais qu'elle » sera la dame supplantant; si cela arrive, » Bussi rira bien, car il n'aime pas ma- » dame de Montespan, et il a eu, avec » Scarron et sa femme, des liaisons qui » peuvent lui laisser l'espoir de rentrer en » grace.

» On assure que la Fontange est déjà assez » en faveur, ou qu'elle a assez prodigué » les scènes pour qu'il y paraisse. Il eût été » bien dommage que le roi fût d'une classe » à se faire chartreux, car il y aurait bien » des enfans de moins sur la terre; je parle » seulement de ceux connus, il y en a tant » d'autres qui ne sauront jamais qu'ils lui » doivent la vie.

» Voilà à peu près les nouvelles les plus » récentes, si ce n'est la continuité de la » brouille de madame de Rambure avec

Digitized by Google

» *Mademoiselle ;* cependant madame de » Rambure, ainsi que moi, avons bien servi » M. de Lauzun.

» Il y a aussi une grande querelle entre » madame de Gesvres et la maréchale de la » Mothe ; la cause est, à ce qu'on assure, » que madame de Gesvres se moque, d'une » manière horrible, de M. de Vantadour, et » que madame de la Mothe veut qu'on ap- » prouve, sans examen, le choix qu'elle en » a fait pour sa fille.

» Je vous recommande, ainsi que moi, » à Dieu, pour qu'il nous garantisse des » folies amoureuses, dont nous avons les » exemples.

» Je ne puis suffire à copier les anec- » dotes, tant les aventures se multiplient. » Cette année a été féconde.

» Il court dans le monde une lettre de la » princesse Palatine, adressée à madame » de la Baume, pour être communiquée à

Digitized by Google

» l'abbé Bourdelot, auteur d'un écrit contre
» l'espérance, non l'espérance vertu théo-
» logale, mais l'espérance des choses mon-
» daines. On dit que la nouvelle marquise(1),
» en est très-courroucée, parce qu'il lui dé-
» montre que son espérance est sans fon-
» dement. L'abbé est ami des Mortemar,
» il se pourrait qu'il y eût *de leur esprit*
» dans cet écrit, car il est parfaitement fait;
» je doute que la princesse y réponde vic-
» torieusement. Je suis pourtant persuadée
» que l'espérance est le seul bien de ceux
» qui n'en ont plus ; et si madame Scar-
» ron, prête à partir pour le Portugal,
» n'eût pas eu l'espérance que madame de
» Montespan, qu'elle avait vue autrefois chez
» madame d'Albret, pourrait se ressouvenir
» d'elle, et obtiendrait du roi ce qu'elle
» demandait depuis si long-tems, elle au-
» rait quitté la France ; serait peut-être
» malheureuse en Portugal ; forcée de re-
» venir faire de nouvelles demandes, tandis

---

(1) Madame de Maintenon.

Digitized by Google

» que, soutenue par l'espérance, elle a osé
» s'adresser à la favorite, est parvenue à
» l'intéresser, et, enfin, la voilà marquise
» de Maintenon. Pour moi, ma divinité,
» malgré l'abbé Bourdelot, est l'espérance,
» et surtout celle que vous serez éternelle-
» ment de mes amis. »

Grande nouvelle! disait Ninon à son cercle ; l'homme le plus immodeste est devenu le plus pudique. M. de Mazarin a cassé pour plus de cent mille livres de statues, par la seule raison qu'elles étaient nues. — C'est qu'il est bon courtisan, répondit madame de Montmorenci, et vous en serez convaincue quand vous saurez la nouvelle du jour, que je viens exprès vous conter. Le roi et madame de Montespan vont se quitter, quoiqu'ils s'aiment plus que jamais ; mais la religion défend un commerce amoureux avec une femme mariée ; elle est plus indulgente pour les rois ; aussi sa majesté garde-t-elle mademoiselle de Fontange, qui est devenue duchesse. Madame de Montespan restera à la cour, mais

Digitized by Google

ne logera plus au château, et ne verra le roi que chez la reine. — Quelle finesse! reprit Ninon; à coup sûr, mademoiselle de Fontange ira à Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine pour être à l'opposé de madame de la Vallière, et madame de Montespan reprendra sa faveur. Que dit la prude de cet arrangement? — Cela la dérange, car l'on assure que madame de Montespan veut partager ses soins dans l'éducation de ses filles, et qu'elles vont quitter la cour toutes les deux. Madame de Richelieu jette les hauts cris, veut s'opposer au départ de madame de Maintenon, et pour y parvenir, offre un mari titré et riche. A mon avis, madame de Montespan ferait bien de conclure ce mariage; cela lui serait avantageux plus qu'à madame de Maintenon, qui n'oserait écouter le roi une fois qu'elle serait engagée sous les lois de l'hymen, les principes qu'elle affiche ne lui permettant aucun écart de cette nature. — Dans tout ceci, reprit madame de Pisieux, j'entrevois deux paradis pour madame de Montespan; elle sera toujours aimée de son amant; elle saura qu'il n'y

Digitized by Google

a que Dieu au-dessus d'elle, dans son cœur, et l'amour devant finir, voilà, ce me semble, son plus aimable tombeau. — Le bon sens voudrait qu'on ne se chargeât pas d'une grande passion, puisqu'on sait bien qu'elle finira avant la mort.— Bon, dit madame de Montmorenci, l'on se flatte, l'on ne veut pas trouver des raisons qui empêcheraient de faire une chose agréable ; vous, madame de Scudéry, vous trouverez que l'amitié est bien plus solide ; chimère que cela ; il n'y a que les gens qui ne sont plus propres à l'amour, qui soient capables d'amitié, comme nous par exemple ; mais si madame de Montespan, ayant quitté le roi, avait encore du plaisir à s'en croire aimée, elle ne serait point, selon le cœur de Dieu ; croyons plutôt à cette conversion, qui en amenera bien d'autres, à en juger par le fracas que M. de Mazarin vient de faire chez lui.

J'ai envie, dit Ninon, de brûler les contes de la Fontaine ; ils émoussent davantage les sens que des statues inanimées.— Vous seriez obligée de les racheter quand la comédie sera jouée, dit madame de Pi-

Digitized by Google

sieux. Croyez-vous à cette conversion?— Assurément, reprit madame de Montmorenci ; le roi, avant de partir pour aller on ne sait où, a vu deux fois madame de Montespan à sa maison de Clugny, mais il lui a parlé en présence de mesdames d'Harcourt, de Richelieu, (l'observatrice) de Rochefort et d'Albret. Le capitaine des gardes-du-corps et le premier gentilhomme y étaient aussi, à la vérité, à une distance respectueuse ; mais enfin, ils n'étaient pas seuls. On dit seulement que leurs adieux ont été longs et tristes. C'est le roi qui a présidé avec un soin extrême à l'ameublement de sa maison. Hé bien ! dit à son tour Ninon, cette retraite n'est que pour appaiser le père la Chaise, que le roi a la faiblesse de craindre, et pour l'empêcher de crier au scandale. Mais moi, qui m'y connais mieux que vous, mesdames, je suis assurée que ce n'est point une affaire rompue ; et quand les deux amans se voient en présence de tant de gens et qu'ils affectent de la tristesse, c'est pour mieux tromper le public. Croyez au contraire que le retranchement de commodité pour se

Digitized by Google

voir leur donnant plus de peine, cela leur donnera aussi plus d'amour, et si la conversion était sincère, ils se fuieraient au lieu de se chercher. Les nouveaux convertis évitent d'ordinaire les occasions de se voir; la suite nous fera voir si je juge bien. Je ne me suis pas trompée, mesdames, quand tout le monde applaudissait à la retraite du cardinal de Retz; il quitta bien le chapeau, mais pour se rapprocher davantage des bonnets de mesdames de Grignon et de Coulanges, qui partagent amicalement sa solitude : cette retraite est assurément fort agréable.

Ninon voyait mieux que ces dames, car au retour du roi, et la quinzaine de Pâques expirée, madame de Montespan reprit son logement au château, et le roi continua de la voir comme auparavant.

Tout le monde se précipite chez madame de Maintenon pour voir la sublime cabale, disait madame de Montmorenci chez madame de Pisieux, et j'y suis allée comme les autres.

Digitized by Google

autres. Est-ce une épithète reçue ? demanda madame de Pisieux ; et qu'est-ce que cela veut dire ?—Elle sera reçue, quoique ce soit moi qui la donne ; voici ce dont il s'agit :

Madame de Thiange a fait présent à M. du Maine, d'une chambre grande comme une table, l'intérieur et la porte sont dorés ; au-dessus de la porte est écrit en grosses lettres : *chambre sublime*, ce qui m'a fait qualifier cela de sublime cabale. On y voit un lit et un balustre avec un grand fauteuil où est assis M. du Maine, fait en cire, et fort ressemblant, excepté sa jambe torse ; auprès de lui M. de la Rochefoucault, auquel il donne des vers pour les examiner ; derrière le dos du fauteuil, est madame Scarron (1), autour de lui M. de Marsillac et M. de Condom. A l'autre bout, l'on voit madame de Thiange et madame de la Fayette, lisant des vers ensemble ; au dehors

(1) Pendant long-tems on nomma *la Gouvernante* madame Scarron, quoique le roi l'eût nommée, en présence de sa cour, madame de Maintenon.

du balustre, on voit Despréaux avec une fourche, empêchant sept à huit mauvais poëtes d'entrer; Racine est auprès de Despréaux, et un peu plus loin, Lafontaine, auquel il fait signe de la main d'approcher. Toutes ces figures sont très-ressemblantes, et l'on assure que toutes les personnes qu'elles représentent ont prêté leurs têtes pour se faire mouler.

M. de Bussi, quoique disgracié, avait conservé des amis avec lesquels il entretenait une correspondance réglée; madame de Montmorenci surtout lui écrivait toutes les nouvelles; à son tour, il lui faisait part de ce qui lui était personnel; n'ayant pas de nouvelles à lui dire, il lui apprit le mariage de sa fille. Madame de Montmorenci en instruisit Ninon, mesdames de Pisieux et Scudéry. Ninon fit à cet égard des réflexions très-plaisantes.

J'admire, disait-elle, la force de l'usage: avec trois mots qu'un homme dit, il fait coucher une fille avec un garçon, à la vue et du consentement de tout le monde;

Digitized by Google

cela s'appelle un sacrement administré par une personne sacrée ; la même action, sans l'*ego vos conjungo*, est une fornication ou un adultère qui déshonore une pauvre femme, et celui qui a conduit l'affaire est nommé d'un vilain nom ; le père et la mère, dans le premier cas, se réjouissent, dansent et mènent eux-mêmes leur fille au lit ; et dans le second, ils sont au désespoir, ils la font raser et mettre dans un couvent : il faut avouer que les hommes ont fait de bien plaisantes lois.

Il est aussi étrange, reprit madame de Montmorenci, que le public ait pris parti pour M. de Courcelle contre sa femme, parce qu'elle avait aussi décemment que possible un amant, et qu'il souffre celui de Mr. de Paris (1), avec madame de Bretonvilliers ; car, quoique le mari de celle-ci soit plus docile que M. de Courcelle, il est assurément contre la bienséance qu'un archevêque soit sans cesse avec une jolie femme.

(1) L'on appelait alors l'archevêque de Paris, *Monsieur de Paris*.

Digitized by Google

Madame de Montmorenci écrivit à M. de Bussi, au sujet du mariage de sa fille, une lettre de plaisanteries trop agréable pour n'être pas copiée, avec d'autant plus de raison qu'elle n'est point connue.

« Je ne sais, lui dit-elle, pourquoi vous » avez remis la noce au mois de juin : la » demoiselle a trop de vertu pour que le » futur ait couru grand hasard d'être marié » au mois de mai, et une jolie fille est, » comme les perdrix, bonne tous les mois » de l'année. Je suis même persuadée qu'il » y a d'aussi grands cocus en avril et en » juin qu'ils le seraient en mai, s'ils s'y » étaient mariés ; mais c'est une erreur qui » ne laisse pas d'avoir cours, et qu'on a » débitée de nouveau dans l'aventure de ce » pauvre Courcelle, dont le mariage fut » célébré le dix de mai.

» Je fus hier entendre l'oraison funèbre » de M. de Turenne : c'est M. de Lombes » qui l'a prononcée. Si tout le monde pense » comme moi, il aura peu d'admirateurs.

Digitized by Google

» Le mausolée est parfaitement beau, c'est » le roi qui en fait la dépense, et le car- » dinal de Bouillon qui l'a ordonné. Le » clergé et le parlement ont été en corps » au service, et il est arrivé une scène très- » scandaleuse entre un garde-du-corps qui » était à la porte de Notre-Dame et l'arche- » vêque de Reims. Le garde-du-corps pressé » par des curieux, confondit monseigneur » avec les *poussans*, et lui présenta sa ca- » rabine pour s'opposer à son passage. Le » bouillant archevêque le menaça de le faire » casser : l'archevêque de Paris qui le pré- » cédait, lui demanda ce que c'était ; mon- » sieur de Reims lui répondit que c'était un » garde qui avait eu l'insolence de lui pré- » senter sa carabine, mais qu'il avait re- » marqué son visage, et qu'il s'en souvien- » drait bien. Il serait plus chrétien de l'ou- » blier, monsieur, lui dit M^r. de Paris. Ma- » dame de Bretonvilliers, qui était près des » deux prélats, parvint à appaiser M^r. de » Reims; elle a prouvé l'empire de la beauté » même sur des ames dévotes et courou- » cées ; c'est réellement un miracle.

Digitized by Google

» Mademoiselle de la Mothe est mariée et » mariée beaucoup mieux que toutes celles » qui ont eu plus de soin de leur conduite ; » elle n'en a pas moins répandu beaucoup » de larmes, qui ont fait rire tous les assis- » tans, lorsqu'il fut question de la mettre » au lit. De quoi pleure-t-elle ? se deman- » dait-on : elle épouse un joli garçon, riche, » chargé d'honneur, et elle ne devait pas » l'espérer. Il y a grande apparence que » ses larmes ne venaient pas de la peine » qu'ont la plupart des filles qui n'ont pas » été nourries à la cour, de se trouver » la première fois à la discrétion d'un » homme.

» Le pauvre père Bouhours est dans la » désolation, et personne ne le console, » parce qu'il n'est pas cagot. Un de ses amis » a été plongé dans un cachot, l'on ne sait » pourquoi ; je lui en parlais ce matin et le » plaignais de bon cœur. Ah ! madame, » s'est-il écrié, quel tourment d'avoir affaire » à un juge subalterne et dévot ! il vaudrait » mieux avoir affaire au roi ou au pape. Il

Digitized by Google

» a raison, le pape et le roi seraient plus » traitables qu'un dévot.

» Mesdames de Saulx et de la Trémouille » se sont fait une vilaine affaire avec le » parterre des Français. Pressées par un » besoin, elles l'ont satisfait dans leurs » loges ; le parterre n'a pas trouvé que cela » sentît l'eau rose, et on leur a prodigué » autant d'injures qu'elles avaient donné » d'inondations. Elles ont été obligées de » sortir. Madame de Longueville les a gron- » dées d'une bonne manière. On assure qu'il » y a des gens apostés au parterre pour » les faire sortir, lorsqu'on les verra en » loge.

» Madame de Courcelle a perdu une » instance de son procès, ce qui lui a fait » craindre de perdre le principal ; elle s'est » sauvée de prison samedi au soir, dé- » guisée en laquais : voilà son procès aux » calendes grecques, et son mari au déses- » poir. Il eût beaucoup mieux fait d'être » cocu en silence que d'en faire confidence

» à tout le monde, et elle a bien fait de s'en-
» fuir d'après la tournure que prennent les
» chances ; ce n'est pas qu'elle passe de mé-
» chantes heures, mais enfin elle est libre,
» et, avec le tems, tout s'accommode. Je
» crois qu'il n'y a guère de gens qui refu-
» sent ce petit laquais, et qui même ne lui
» donnent *des chausses de pages.* »

Il s'éleva une grande querelle entre M. de Tréville et l'évêque de Condom. Les propos qu'ils se dirent respectivement amusèrent pendant un tems la cour et la ville ; il s'agissait de la réussite d'une affaire qui intéressait M. l'évêque de Condom, et qui dépendait de M. de Tréville. Celui-ci n'était point disposé en faveur de l'évêque, et se promettait d'apporter beaucoup de lenteur dans cette affaire, si, en raison de la qualité du sollicitant et de la faveur dont il jouissait auprès de madame de Montespan, on lui serrait la main. Ninon riait beaucoup de la querelle des deux champions, dont l'un, par état, était obligé de jouer la dévotion, et dont l'autre était dévot presque de bonne foi.

Digitized by Google

Ninon avait de l'amitié pour M. de Tréville, et craignant que l'hypocrite évêque ne profitât du crédit qu'il avait à la cour, pour perdre son antagoniste, elle résolut de les raccommoder.

M. de Condom allait très-souvent chez madame Scudéry : Ninon se rencontra avec lui, elle lui demanda quel était le motif de la haine qui existait entre lui et M. de Tréville. L'évêque avait à peine fini de débiter ses griefs, qu'on annonça M. de Tréville ; M. de Condom allait se retirer, mais Ninon s'y opposa, et voulut absolument qu'ils s'expliquassent. L'évêque lui répondit que cela était impossible avec un homme comme M. de Tréville, qui était tout *d'une pièce qui n'avait point de jointures.* C'est bien à vous, répliqua Ninon, à lui faire ce reproche. Est-ce que vous ignorez que tout le monde sait que *vous n'avez point d'os, que vous n'êtes que nerfs, et conséquemment facile à retourner.* Cette plaisanterie fit rire la société ; les deux ennemis se racommodèrent, et l'évêque termina, dès le len-

Digitized by Google

demain, l'affaire qui lui tenait si fort à cœur.

Madame de Pisieux dit à ce sujet que si l'amour que Ninon inspirait à tous les hommes gagnait des ames au diable, son bon cœur en avait aussi arraché des griffes du malin esprit, en les guérissant de l'envie et de la colère, deux péchés mortels; et que bien compté, il y avait au moins compensation entre les damnés et les convertis.

Voici une lettre qui aurait dû être transcrite dans ces anecdotes, avant celle que nous venons de raconter; mais elle nous a été donnée depuis; elle est de madame la comtesse de la Roche, parente de la dame qui fit contre madame de la Vallière ces mauvais vers qui la firent disgracier, et à laquelle on intima l'ordre de n'approcher de la cour que de vingt lieues. Cette lettre est adressée à mademoiselle Dupré, qui tenait une correspondance suivie avec Bussi Rabutin. Peut-être le ressentiment de l'injustice qu'on fit éprouver à sa parente, pour

Digitized by Google

venger madame de la Vallière, l'animait-elle encore, ce qui la fit s'exprimer avec un peu d'aigreur sur son compte. Il est bon encore d'observer que madame la comtesse de la Roche était protestante, et qu'elle ne pouvait se faire une idée juste de la grace qui inspirait madame de la Vallière. Nous reverrons encore cette madame de la Roche persécutée par madame de Maintenon, l'abbé Gobelin et le père le Tellier, lors de la révocation de l'édit de Nantes.

Lettre de Madame la Comtesse de la ROCHE *à Mademoiselle* DUPRÉ.

Samedi, 19 avril 1674.

« La duchesse de Vaujour (1), impatientée de ce qu'on ne s'occupait plus d'elle, et peu

(1) Le roi avait donné le titre et le duché de Vaujour à madame de la Vallière, lorsqu'il commença à faire sa cour à madame de Montespan, pour l'indemniser de la perte de sa tendresse.

Digitized by Google

satisfaite de la considération dont elle jouissait à la cour depuis qu'elle avait sacrifié sa réputation à la gloire d'être maîtresse du roi, vient de donner une comédie fort plaisante à toute la France. Jeudi dernier, avant de se rendre aux Carmélites de la rue St.-Jacques, elle fit ses adieux à la reine, en pleurant, et lui demanda pardon publiquement des chagrins qu'elle lui avait donnés, et du tort qu'elle lui avait fait. La maréchale de la Mothe lui fit observer qu'elle ne devait pas s'exprimer ainsi devant tout le monde; elle lui répondit que, comme ses crimes avaient été publics, il fallait que la pénitence le fût aussi. La reine la baisa au front, et l'assura qu'elle lui pardonnait. Satisfaite d'avoir obtenu le pardon qu'elle avait l'orgueil de demander publiquement, elle sortit de chez la reine, appuyée sur le bras de madame de la Mothe; elle rencontra madame de Montespan, à qui elle céda le pas, et qu'elle salua avec une humilité impossible à concevoir; donc c'était de l'hypocrisie.

» Le roi ayant appris sa résolution, fut la

trouver, et resta un moment enfermé avec elle; on ne sait ce qui en serait arrivé si madame de Montespan n'eût pas envoyé demander au roi, à plusieurs reprises, si sa majesté voulait bien lui accorder un moment d'entretien. Sans doute, madame de Montespan craignait un retour de tendresse que la pitié pouvait inspirer pour une belle pénitente; pour moi, je suis sûre que si la Vallière n'eût pas joué sa comédie chez la reine, elle serait encore restée à la cour, et le roi aurait arrangé les choses pour que ses deux maîtresses n'eussent point à se plaindre de sa conduite. Néanmoins, madame de Montespan a montré beaucoup d'impatience jusqu'au moment où la duchesse a été rendue dans son couvent.

» Le roi est dépositaire des diamans qu'il avait donnés à madame de la Vallière; elle a désiré qu'ils fussent partagés entre M. de Vermandois et mademoiselle de Blois, qu'elle n'ose, a-t-elle dit, nommer ses enfans. Le soir même qu'elle arriva aux Carmélites, elle coupa ses cheveux.

Digitized by Google

» Je ne sais si cette conduite est pour frayer un chemin à toutes les maîtresses du roi ; je doute que madame de Montespan veuille le prendre.

» En réfléchissant sur le grand bruit qu'elle a fait contre la vie qu'elle avait menée, je suis persuadée qu'elle en a usé ainsi, moins par humilité que par vengeance, et qu'elle n'a fait tout ce bruit que pour rendre plus odieuse la conduite de madame de Montespan qui, engagée sous les lois de l'hymen, est plus coupable aux yeux de Dieu, qu'elle qui est fille.

» Je ne puis encore vous assurer que la Vallière restera aux Carmélites ; il se pourrait le roi la renvoyât chercher, ainsi qu'il le fit quand elle se retira à Chaillot, et que par obéissance elle revint à la cour demander pardon à la reine, de lui avoir demandé pardon pour en imposer au public. Si madame de Montespan n'y prend garde, elle sera supplantée par celle qu'elle a fait disgracier ; le cœur du roi est enclin à la dévotion ; adieu l'amour (public), si les prêtres s'en mêlent. »

Digitized by Google

Reprenons le cours des anecdotes.

Madame de Montespan, sans inquiétude sur le cœur du roi, négligeait d'avoir les prévenances et les complaisances qui flattent les hommes, même les rois, quoique accoutumés à voir tout fléchir devant eux. La mort de madame de Fontange, celle de son fils, rendirent le roi plus passionné pour madame de Montespan, ce qui lui fit négliger de conserver cet amour qui pouvait seul la maintenir dans la place de favorite.

Madame de Montespan ne s'était fait aucun ami; son caractère altier, l'orgueil de sa naissance ne lui permettaient pas de se croire des égaux pendant tout le tems qu'elle fut en faveur; elle eut beaucoup de courtisans et point d'amis.

Le roi n'ayant plus qu'une maîtresse, se livra au jeu. L'on jouait à Marli des sommes énormes; je suis ruinée, disait madame de Montespan à madame de Thiange; depuis quatre mois j'ai perdu plus de cinq cent mille livres. Les dépenses excessives faisaient crier le peuple qui, commençait à ressentir

Digitized by Google

la misère qui l'avait assailli dans le commencement de ce règne.

Les plus clairvoyans assurèrent que madame de Montespan baissait dans l'esprit du roi, et madame de Montmorenci, pour appuyer cette assertion, disait avoir remarqué que la favorite avait souvent les yeux rouges, qu'il était aisé de s'apercevoir qu'elle avait pleuré amèrement, tandis que le roi paraissait avoir un air plus dégagé que de coutume; qu'il se communiquait davantage aux courtisans, paraissait moins souvent dans l'appartement de madame de Montespan; qu'il se couchait de meilleure heure, qu'il était plus curieux de beaux habits et de parure, et que tout cela faisait voir qu'il cherchait fortune. — Que vous êtes observatrice! disait madame de Pisieux; vous n'allez donc à la cour que pour examiner. — A peu près: dans ce pays, on risque son honneur, selon les sociétés que l'on voit, ou l'on perd son argent au jeu. Il faut bien se meubler la mémoire de choses amusantes pour

pour se consoler du malheur d'être déshonoré et quelquefois ruiné.

Les intrigues amoureuses ne nuisaient point aux intrigues politiques. La jeune reine d'Espagne, fille de *Monsieur* et d'Henriette d'Angleterre, nièce de Louis XIV, était abhorrée en Espagne, même de son mari, seulement parce qu'elle était française; mais cette haine ne transpirait que faiblement, parce qu'on craignait que Louis XIV, qui n'avait point encore éprouvé de revers dans ses armées, ne déclarât de nouveau la guerre, que le Portugal ne suivit cet exemple; et l'Espagne, gouvernée par le conseil autrichien, voulait temporiser jusqu'à ce que les circonstances lui permissent de se lier avec les puissances confédérées contre la France.

La mort inattendue de la jeune reine fit croire qu'elle avait été accélérée par l'appréhension que l'on avait eue qu'elle ne déterminât son mari à se séparer des ennemis de la France, et à rompre avec eux. Le marquis de Dangeau assurait alors, et même il a imprimé dans ses mémoires, que Louis XIV

Digitized by Google

avait dit : « La reine d'Espagne est morte em-
» poisonnée ; le poison a été préparé dans
» une tourte d'anguille : la comtesse *de Per-*
» *nitz*, les camérистes *Zapata* et *Nina*, qui
» en ont mangé après elle, sont mortes du
» même poison. »

L'on arrêta à la poste, à peu près à cette époque, une lettre adressée au premier président de Dijon, ainsi conçue :

« Je viens de recevoir la nouvelle que la
» cabale de la reine d'Espagne allait enlever
» le roi, lorsque don Juan arriva avec quinze
» mille hommes qu'il avait ; que l'on a pris
» le favori *Villa Cierra*, et qu'on lui fait son
» procès ; que don Juan ayant fait deman-
» der à la reine si elle trouverait bon qu'il
» lui allât rendre ses devoirs, elle lui manda
» que oui ; que néanmoins ayant appris que
» la reine le voulait tuer, et que, pour cela,
» elle avait caché des pistolets dans le man-
» chon qu'elle devait tenir, et que toutes les
» femmes seraient armées de poignards et de
» pistolets, il remit la visite à une autre fois.

Digitized by Google

» Il y a des paris à la cour que madame » de Montespan ne sera plus maîtresse dans » quinze jours, et que la reine va reprendre » son empire, quoique le roi ait trouvé » mauvais que la reine, qui a trente-neuf » ans, portât encore des rubans de couleur, » comme font les femmes toute leur vie en » Espagne. Je croyais, lui dit cette sage » princesse, que j'en pouvais encore porter » cinq ou six ans; et moi, madame, je crois » qu'il y a cinq ou six ans que vous devriez » les avoir quittés.

» La reine ne porte plus de rubans, et » même elle ne met plus de rouge, comme » elle avait accoutumé. Avant peu je recevrai sûrement d'autres nouvelles aussi intéressantes; je vous en ferai part aussitôt. »

Lorsque cette lettre fut connue des agens chargés de cet examen, on la porta à M. de Louvois, qui manda M. le premier président de Dijon. Louvois, qui était un homme dur et emporté, ne sut pas adroitement lire le secret du premier président.

Digitized by Google

Il lui montra cette lettre, en lui demandant brusquement : De qui est-elle, monsieur, et pourquoi vous permettez-vous d'avoir des correspondances avec des gens qui tirent des conséquences de tout, et qui s'occupent des affaires d'état? Cela sent bien l'intrigue, et si le roi le savait, vous pourriez vous repentir de vous mêler d'autres choses que de ce qui regarde votre place.

Le ton avec lequel Louvois interrogeait le président, la colère dans laquelle il paraissait être, cette lettre qui était décachetée, tout cela réuni fit craindre au président de compromettre la personne qui lui écrivait, et il prit le parti de protester qu'il ne connaissait pas l'écriture; que, n'ayant pas reçu la lettre, il ne pouvait répondre de son contenu; et qu'il était possible que des personnes qui voulaient propager des nouvelles, se servissent de ce moyen pour les répandre.

Louvois ne fut point convaincu, il congédia le président avec la même rudesse

Digitized by Google

avec laquelle il l'avait interrogé ; et celui-ci, par trop de précaution, fit découvrir l'auteur de la lettre. Il quitta Paris aussitôt qu'il fut sorti de chez le ministre, et ne visita aucune de ses connaissances.

Madame de Coulanges prit la poste, et alla le trouver à Dijon, où elle apprit le motif de son voyage. Madame de Coulanges revint sur-le-champ à Paris, et s'occupa avec madame de Montmorenci, son amie, à brûler une quantité de papiers. Cette précaution ne fut pas inutile ; car peu de jours après, le président de Dijon ayant été de nouveau interrogé si ce n'était pas madame de Coulanges qui lui avait écrit cette lettre, sur le refus qu'il fit d'accuser son amie, il eut ordre de se défaire de sa charge, et, dans le même moment, madame de Coulanges fut exilée.

Déjà l'espèce d'inquisition qu'on exerçait sur les pensées, en voulant découvrir les plus secrètes, alarmait et révoltait tout le monde. Au moment où l'on s'y attendait le moins, l'on recevait l'ordre de

Digitized by Google

se rendre à la Bastille : l'on y restait autant de tems qu'il plaisait aux dénonciateurs de vous accuser, et aux ministres d'ajouter foi à leurs dénonciations.

Il régnait à cette époque un mélange inconcevable de libertinage, de retenue, d'hypocrisie, de galanterie, de dévotion et d'indévotion.

Le comte de Fiesque tomba dengereusement malade ; madame de Bretonvilliers, qui s'était brouillée avec Mr. de Paris, à cause de lui, vint le voir pendant sa maladie. Madame de Branté, tante du comte de Fiesque, femme extrêmement dévote et de la société de madame de Maintenon, dit à la comtesse de Fiesque, sa belle-sœur, mère du malade, et aussi peu dévote que sa belle-sœur l'était beaucoup, qu'il ne lui paraissait pas convenable que madame de Bretonvilliers continuât ses visites, surtout, son neveu étant en danger.

La comtesse ne fut pas de cet avis ; madame de Branté en parla elle-même à son neveu, qui témoigna le désir de voir madame de Bretonvilliers jusqu'au dernier

Digitized by Google

moment; et pour appaiser sa tante, il lui assura que depuis six mois il n'existait plus que de la bonne amitié entr'eux; que depuis ce tems-là, ils n'avaient couché que deux fois ensemble, et que ce n'avait été que pour parler d'affaires avec moins d'interruption. Les visites continuèrent au grand scandale de madame de Branté, qui ne voulut point être dans la chambre du malade, lorsqu'on lui apporta les sacremens, seulement parce que madame de Bretonvilliers y était; elle resta dans l'antichambre, se contentant d'une petite bénédiction en passant.

Ninon, qui apprit les clameurs de madame de Branté et de madame de Maintenon, fit dire à madame de Bretonvilliers que, si ces deux prudes la tourmentaient encore, il fallait qu'elle dît à la marquise de *Maintenant* que, lorsque le poëte Scarron fut près de mourir, le maréchal d'Albret, M. de Richelieu, madame de Branté et elle, veuve Scarron, ne s'étaient pas quittés, et qu'assurément cela était beaucoup plus

Digitized by Google

scandaleux, puisque le pauvre poëte pouvait soupçonner que ce quadrille ne se gênait pas davantage lorsqu'il était près de mourir, que lorsqu'il était moins malade; au lieu que M. de Fiesque, au lit de la mort, ne peut faire soupçonner qu'il pense à faire sa cour à madame de Bretonvilliers. Il faut, ajoutait-elle, prouver à ces prudes de profession, que, si elles feignent d'avoir oublié leurs écarts, le public, qui juge toutes les actions, a trop de mémoire pour ne pas s'en souvenir et ne pas les apprécier.

Dans ce tems, madame du Lude donna de nouveau de l'inquiétude à madame de Montespan; parce que le roi, en allant et revenant de la messe, regarda madame du Lude et lui dit des choses galantes en passant.

Le même jour, madame du Lude se rendit chez madame de Montespan pour y voir le roi; mais la favorite le soupçonnant, lui fit une scène affreuse, et poussa la violence jusqu'à vouloir l'étrangler. Le lendemain, le roi dit à Marsillac, qui était présent lors-

Digitized by Google

que le roi parla à madame du Lude, qu'il était son espion. Marsillac se trouva fort embarrassé, et pria le roi de trouver bon qu'il allât faire un petit voyage de quinze jours à Liancourt; ce qu'il obtint à l'instant.

Les courtisans pensèrent que Marsillac pourrait bien être disgracié ; mais ceux qui connaissaient l'empire que madame de Montespan avait sur l'esprit de Louis XIV, assuraient, au contraire que Marsillac reviendrait de Liancourt, et qu'il serait en faveur, malgré le roi, tant que sa maîtresse serait toute puissante.

Quoi qu'il arrive, disait madame de Montmorenci, j'ai de la vie assez pour voir le bout de tout cela, et compter encore six maîtresses en titre et six favoris différens ; car le tems, qui raccommode les affaires de beaucoup de monde, ruine celles des maîtresses.

Dans le même tems, madame de Main-

Digitized by Google

tenon feignit de vouloir se retirer de la cour; mais Louis XIV, qui commençait à goûter sa conversation, lui fit un cadeau considérable en pierreries pour l'engager à rester.

Madame du Lude, qui jusque-là avait conçu les plus grandes espérances, crut qu'elle n'avait plus d'espoir, et le chagrin qu'elle en ressentit la fit tomber dangereusement malade.

Madame du Lude, disait Ninon, souffre comme les damnés qui voient, ainsi qu'on le dit, de la voûte des enfers, les joies du paradis; madame du Lude est de même, elle a cru un moment jouir d'autant de faveur que madame de Montespan et renvoyer aux calendes grecques madame de Maintenon. C'est bien à elle qu'on doit adresser l'épître contre l'espérance; elle n'a pas même aujourd'hui celle d'être plainte, car assez communément l'on blâme ceux qui ont échoué dans leurs entreprises : et leurs antagonistes ont les rieurs de leur côté.

Digitized by Google

« Le roi est fort embarrassé entre trois femmes, dont l'une veut conserver l'empire, l'autre avec un air *patemiche* se rend nécessaire, et l'autre veut les chasser toutes deux. »

Madame du Lude refusa les présens que Louis XIV voulut lui faire. On dit, à cette occasion, que si ce refus lui donnait un amant, elle passerait pour être très-habile; mais que dans le cas contraire, on pourrait dire avec le vieux Senneterre, *que les gens d'honneur n'ont point de chausses, et qu'il n'appartient point à ceux qui n'ont point de pain, de faire les généreux.*

Madame du Lude, fatiguée de tout ce qui se débitait sur son compte, fut à la campagne chez M. de Clairembault. *Monsieur* l'invita à venir à Villers-Coterêts; mais elle s'excusa sur sa mauvaise santé : le voyage de Fontainebleau lui laissant encore de l'espoir, elle ne voulut pas qu'on l'accusât de s'être rejetée sur le frère cadet, n'ayant pu subjuguer l'aîné.

Digitized by Google

Madame de Montespan prouva quel était son crédit en faisant revenir M. *Marsillac* ; cependant le roi le reçut froidement, et l'on pensa que Marsillac pourrait bien aller finir ses jours en Poitou : la difficulté de le remplacer fut la seule cause de la continuation apparente de sa faveur.

Il y avait en effet, ainsi qu'on l'avait dit dans la lettre adressée au président de Dijon, des paris à la cour ; que madame de Montespan ne serait pas long-tems encore maîtresse du roi.

Qu'on est heureux, disait madame de Montmorenci, d'être établi depuis long-tems sur le pied où l'on doit demeurer ! on ne craint plus de se faire ni bien ni mal : madame de Montespan ne croit pas la même chose de madame du Lude, et le beau diamant incarnat, et le beau fil de perles dont madame de Marsan consent d'avoir l'air de gratifier madame du Lude, ne rassurent pas la favorite, qui pleure maintenant plus qu'elle ne rit. Réellement l'amour du roi est bien malade, mais je ne crois pas qu'il meure. On peut juger de ce qu'il ferait

Digitized by Google

aujourd'hui par ce qu'il a fait, dans les commencemens de sa passion, pour madame de Montespan. Telle instance qu'elle ait faite, elle n'a pu obtenir le renvoi de madame de la Vallière; comment oserait-on aujourd'hui tenter de la supplanter? combien de choses lui attachent le roi! Ses enfans, son esprit, joignez à cela l'habitude; ou bien croyons que le roi n'a jamais aimé, que toutes ces dames-là ne sont point des maîtresses proprement dites, et que ce sont des espèces de favorites avec lesquelles leur maître couche.

Madame de Montespan feignit, à Fontainebleau, d'être malade, pour que le voyage fût moins long; mais cette maladie n'avait d'autre motif que d'empêcher le roi d'être trop souvent avec les femmes de la cour, qui montaient à cheval, et dont la gentillesse l'effarouchait. Avec sa faveur apparente, elle était toujours sur le qui-vive, et tourmentée d'une manière très-affligeante pour quelqu'un qui jouissait depuis longtems du pouvoir, et qui craignait de se le voir enlever.

Digitized by Google

Une maîtresse de roi, dira-t-on, serait trop heureuse si elle était exempte de remords. Cependant il est certain qu'il y a des peines attachées à cette place, ne fût-ce que la crainte perpétuelle de tomber du faîte des grandeurs; elle doit leur causer plus de tourmens que le châtiment.

Madame du Lude ne vint point à Fontainebleau, madame de Montespan lui ayant fait dire que, si elle s'y présentait, elle l'en ferait chasser. Néanmoins l'absence de madame du Lude ne la rendit pas plus heureuse. Elle eut un grand démêlé avec le roi, qui courtisait de près madame de Soubise. Ils se raccommodèrent encore. Le roi ne faisait que coqueter pendant l'absence de la favorite, et sitôt qu'elle reparaissait, il redevenait poli, mais il cessait d'être galant.

Que pensez-vous de tout cela, demandait madame de Pisieux à madame de Montmorenci? On ne peut mieux s'adresser qu'à vous, qui observez tout, et tirez des conséquences qui, souvent, se sont trouvées justes.

Digitized by Google

Je pense, répondit-elle, que toutes ces petites *noises* qui règnent entr'eux, refroidiront l'amour, et qu'un beau matin l'infidèle échappera à l'amante désolée.

Vous conviendrez qu'il y a déjà long-tems que cette affaire dure contre le gré des courtisans, qui espèrent toujours du mieux sous le règne d'une autre maîtresse. En dernière analyse, je voudrai celle que le roi voudra; je ferai comme j'ai toujours fait, je rirai quand ils me feront rire, et je serai, par ce moyen, du côté du plus fort.

Je ne suis pas, pour ce moment, de votre avis, et voici sur quoi je me fonde: le roi va plus souvent à la chasse qu'il ne faisait, j'en conviens, mais enfin il revient de partout à madame de Montespan; il est un tems dans la vie où ce qui est de meilleure compagnie attache le plus. Les belles et les jeunes, quand elles n'ont que la jeunesse et la beauté, ennuient à la longue, et c'est ce qui me fait croire que le roi aimera encore long-tems madame de Montespan, qui est

Digitized by Google

d'un commerce charmant, Je crois fermement qu'il n'y aura que l'amour du créateur qui pourra chasser celui de la créature.

Louis XIV avait tellement habitué la cour et toute la France à ne se mêler, en aucune manière, des affaires du gouvernement, que l'on s'occupait exclusivement d'affaires de galanterie (1). Il entrait dans les projets du monarque, d'abaisser la pairie en France, et de créer, pour ainsi dire, un autre corps qui gouvernât les pairs.

---

(1) Le roi, pendant tout le cours de son règne, interdit à sa famille et à tous ses sujets les moindres regards sur l'administration. Il défendit, comme à Venise, d'en dire du bien et d'en dire du mal; et, parce que le maréchal de Vauban, à qui mon grand-père devait une partie de sa gloire militaire, voulut pénétrer dans les affaires de l'administration de la guerre, il perdit son crédit à la cour; il fut même obligé de fuir les regards d'un roi qui oubliait ses services.

(*Extrait des Mémoires du duc de Berri*).

Cette

Digitized by Google

LOUIS XIV.

Digitized by Google

Digitized by Google

Cette résolution conçue, et presque aussitôt exécutée, fit tourner tous les esprits du côté de la querelle de deux ducs et pairs avec les maréchaux de France; et, pour la première fois, depuis long-tems, Louis XIV éprouva de la résistance; ce qui le courrouça étrangement. Il avait été élevé dans les maximes du despotisme le plus absolu : Anne d'Autriche, sa mère, armée de toutes les passions de son sexe, avait dompté les mécontens, et elle avait persuadé à son fils qu'il fallait qu'un roi enchaînât *ses sujets pendant le sommeil afin qu'ils fussent soumis à leur réveil.*

Avant les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, l'on était recommandable par le courage, la vertu, la haute naissance.

Sous Louis XIII, il ne fallait que plaire au cardinal de Richelieu. Sous Louis XIV il fallait être habillé superbement, avoir de beaux chevaux; l'on ne pouvait paraître à la cour qu'accompagné du plus grand luxe, et quiconque n'était point magnifique était sûr de déplaire. Si l'on voulait bien faire sa

Digitized by Google

cour, l'on demandait la permission de bâtir des hôtels à Versailles ou à Fontainebleau, et, quand on l'obtenait, c'était une faveur signalée qui vous était accordée.

Le jeu s'introduisit d'une manière effrayante à la cour. Le roi aimait mieux que les courtisans jouassent gros jeu, et des jeux de hasard, qu'ils ne se livrassent à la société, où ils auraient pu juger les actions du monarque, des maîtresses et des ministres. La loterie, les dés et les autres amusemens qui le faisaient s'environner de courtisans timides et façonnés à la servitude, étaient tout ce qu'il lui fallait. Louis XIV se plaisait surtout à la société de ceux qu'il avait comblés de biens, ou qui étaient revêtus de charges, qu'il avait multipliées à l'infini. Il voulait enfin que la noblesse n'existât que par lui-même.

Il forma le projet de séparer la pairie du parlement, afin que ce corps qui ne faisait qu'un dans toutes ses parties, se trouvât sans correspondance, et divisé par des rivalités. Quand il eut réussi dans ce projet,

Digitized by Google

il éleva au-dessus des ducs et pairs (qui jouissaient de ce titre héréditaire, comme lui de sa couronne) les maréchaux de France, seulement parce qu'il pouvait les créer à sa volonté, et que tous les titres qu'il ne conférait pas lui étaient insupportables.

Cette pairie était le reste des anciens chevaliers qui concouraient avec nos rois à la sanction des lois et à l'établissement de l'impôt : c'était l'ombre de l'ancien conseil des rois. Louis XIV sépara l'exercice de la qualité, et voulut que le titre de maréchal de France fût placé dans les titres de ceux qui en seraient revêtus, avant celui de pair de France. On avait toujours dit les ducs de Villars, de Noailles, de Vivonne, etc., quoiqu'ils fussent maréchaux de France; il voulut et ordonna qu'on dît le maréchal de Vivonne, de Villars, de Noailles, de Villeroi, etc. Il n'appelait jamais les ducs et pairs qu'il venait de créer maréchaux, autrement que monsieur le maréchal.

Les nouveaux maréchaux, malgré le grand

lustre qu'il cherchait à leur donner, étaient tournés en ridicule ; on poussa le mépris jusqu'à leur refuser les honneurs militaires. Le maréchal d'Albret, qui n'avait pas besoin de ce nouveau titre pour être considéré, s'avisa de se plaindre au roi que le marquis d'Ambres lui refusait le titre de *monseigneur*. Le roi ordonna à M. d'Ambres de donner ce titre à M. d'Albret, et M. le marquis d'Ambres lui écrivit la lettre suivante :

MONSEIGNEUR,

« Votre maître et le mien m'a fait com-
» mander d'user avec vous du terme de
» *monseigneur ;* j'obéis à l'ordre que je
» viens de recevoir avec la même exacti-
» tude que j'obéirai toujours à tout ce qui
» viendra de sa part, persuadé que vous sa-
» vez à quel point je suis, *monseigneur*,
» votre très-humble et très-obéissant ser-
» viteur. »

Signé AMBRES.

Digitized by Google

Monsieur d'Albret fit cette réponse au marquis d'Ambres.

MONSIEUR,

« Votre maître et le mien, étant le prince » du monde le plus juste et le plus éclairé, » vous a ordonné de me traiter de *monsei-* » *gneur*, parce que vous le devez ; et comme » je m'explique nettement et sans équivo- » que, je vous assure que je serai à l'ave- » nir, selon que votre conduite m'y obli- » gera, monsieur, votre très-humble et » très-affectionné serviteur. »

Signé le maréchal d'ALBRET.

Cependant, pour parvenir à son but, le roi ordonna au maréchal de Duras de transmettre, de son vivant, son duché à son fils, disant qu'il conserverait le titre de maréchal, et que son fils serait duc de Duras. Il affecta toujours d'appeler le père M. le maréchal, et le fils M. le duc ; il voulait par là persuader que le titre de duc était inférieur à celui de maréchal. Pour attaquer le corps

Digitized by Google

entier, il saisit le moment où deux pairs, oubliant ce qu'ils devaient à leur rang, se querellèrent d'une très-vilaine manière. A souper chez la duchesse d'Albret, le duc d'Etrées et le comte d'Harcourt eurent une dispute. Le roi en fut instruit. A l'instant, il ordonna au plus ancien des maréchaux de France de leur envoyer un exempt pour rendre compte de leur conduite. Cet attentat à la constitution de la pairie, qui voulait que chacun fût jugé par ses pairs, révolta toute la cour; MM. d'Etrées et d'Harcourt refusèrent de reconnaître cette juridiction; le roi leur envoya des lettres de cachet pour se rendre à la Bastille; ils s'y rendirent par obéissance pour l'ordre du roi et non, dirent-ils, pour celui des maréchaux de France.

Les ministres, devant lesquels on s'exprimait d'une manière très-ferme, craignirent une insurrection de tous les pairs : ils en avertirent le roi, qui, d'après les conseils de ses ministres, nomma une commission de maréchaux pour juger les deux prison-

Digitized by Google

niers, non en qualité de maréchaux de France, mais comme formant la commission créée par le roi. Cette commission fut composée des maréchaux d'Uxelles, de Villeroi, de Tessé, tous trois entièrement dévoués à la volonté du souverain, ainsi que le sont toutes les commissions. MM. d'Etrées et d'Harcourt se rendirent de la Bastille à l'hôtel de Villeroi ; les trois commissaires se levèrent, et les reçurent avec toute la politesse usitée à la cour. M. de Villeroi leur dit que *l'intelligence qui régnait entre eux prouvait que les querelles dont on les accusait n'étaient que des calomnies. Embrassez-vous donc, Messieurs, pour mieux le prouver encore, et nous allons en rendre compte au roi.*

Louis XIV voulait, d'après cet essai, qui lui avait réussi, soumettre entièrement la pairie à la juridiction des maréchaux de France ; mais les pairs, qui s'étaient concertés, y apportèrent tant d'obstacles que le roi ne put y réussir.

Les ducs d'Aumont et de la Ferté eurent

Digitized by Google

aussi une dispute ; le roi leur fit envoyer de même un exempt par le chef des maréchaux de France. Cet exempt fut reçu à grands coups de pieds, et on lui fit sauter, au péril de sa vie, l'escalier de l'hôtel de la Ferté à l'hôtel d'Aumont ; on lui montra la fenêtre pour s'en aller. Le chef des maréchaux de France ne voulut pas commettre un corps créé par le roi, et le roi lui-même, tout en conservant un ressentiment contre les ducs d'Aumont et de la Ferté, ne donna aucune suite à cette affaire.

Néanmoins ces ordres rigoureux que l'on donnait aux personnes revêtues des premières dignités de l'état, de se rendre à la Bastille, prouvaient le peu de cas que le roi faisait de ces dignités, et il disait *qu'ils étaient fort heureux de ce que la nature ne l'avait pas fait sanguinaire.*

La privation de la liberté était un des grands épouvantails de la cour. Dans toutes les provinces, plusieurs châteaux

Digitized by Google

furent transformés en Bastilles (1). Il disait *qu'il ne connaissait pas* de punition plus douce que la prison d'état. La longue durée de ces punitions inspirait la terreur. Celle de Fouquet fut long-tems la perspective qu'il montrait à ses ministres.

Quand on sortait de la Bastille, si l'on avait l'honneur d'être favori, l'on allait remercier le monarque et ses ministres ; ainsi qu'en Espagne, on remercie le grand inquisiteur quand il vous a tenu six mois dans les cachots, et que vous n'avez pas été compris dans un auto-da-fé.

Si, après être sorti de cette prison, vous en disiez du mal, vous couriez le risque d'y rentrer ou d'être exilé dans les mon-

---

(1) Louis XIV avait multiplié les Bastilles, et Napoléon, non moins grand que lui, transforme en promenades agréables ces asyles où jadis les pleurs de l'innocence inondaient les cachots.

Digitized by Google

tagnes, si vous n'aviez pas de terres en propre. Mais toujours on vous dépaysait sans voir le roi, et jamais vous ne rentriez en grace. C'est ce qui arriva à Bussi Rabutin.

Louis XIV souffrait trop impatiemment qu'on s'occupât des affaires d'état, pour permettre plus long-tems qu'on parlât de celle des maréchaux de France. Il fallait pourtant donner à la cour un sujet d'occupation plus futile et moins dangereux pour l'autorité souveraine.

La galanterie se ralentissait, et le roi savait, par expérience, que, lorsque les courtisans et les femmes de sa cour ne pouvaient médire, ils s'occupaient d'affaires plus sérieuses. Afin de les distraire, il fut le premier à parler d'une lettre supposée tombée de la poche de madame la grande duchesse. Cette lettre, disait-on, lui était adressée par un nommé Louvigni, et il s'y exprimait de manière à faire croire qu'il était favorisé.

Le roi s'était plu à lire cette lettre tant,

Digitized by Google

comme je l'ai dit, pour amuser la cour et la distraire, que pour flatter madame de Montespan ; néanmoins, malgré l'esprit malin des courtisans plus portés à croire le mal que le bien, l'on s'accorda à dire que cette lettre avait été imaginée par madame de Montespan, et que Marsillac était son complice.

Madame de Montmorenci soutint, avec fermeté, le parti de madame la grande duchesse, et quelques représentations qu'on lui fît que ses discours pouvaient être rendus à la favorite, elle n'en persista pas moins : « Que m'importe, disait-elle, je ne lui demande aucun bien et je lui défie de me faire du mal ; l'on aura beau dire et beau faire, je soutiendrai toujours que madame la grande duchesse n'a point d'intrigues galantes, et que ce sont les amis de madame de Montespan qui l'ont chargée de cette iniquité, pour dégoûter le roi qui ne traitait pas mal cette princesse. Sur cela j'admire le monde, continuait-elle, qui trouvait, avant ceci, madame la grande duchesse

Digitized by Google

une personne accomplie, et qui, aujourd'hui qu'elle n'est pas amie de madame de Montespan, la trouve toute pleine de défauts.

Ce n'est pas seulement l'exemple de madame la grande duchesse qui me fait mépriser les courtisans et la plupart des gens du monde, en voyant qu'on la dénigre depuis qu'elle est brouillée avec madame de Montespan; celui de monsieur le Prince est encore plus fort; car, enfin, le premier prince du sang et le plus grand capitaine de son siècle, est plus méprisé que s'il était mort, parce qu'il n'est pas bien à la cour, et ce gros voleur de Louvois est l'idole de cette cour.

Le roi n'ignorait point les discours de madame de Montmorenci; mais, comme il savait que la moitié de la cour prenait parti contre, et l'autre moitié parti pour madame la grande duchesse, et que, dans tous les discours, son nom n'était prononcé qu'avec respect, il souffrait avec plaisir les petits

Digitized by Google

démêlés qui ne contrariaient ni sa volonté ni sa puissance.

Madame du Lude vint de nouveau faire discourir les oisifs de la cour; elle se retira à Sainte-Marie du faubourg Saint-Germain. L'on ne dit pas pourquoi elle en demanda la permission à *Monsieur*; mais le fait est que *Monsieur* vint dire au roi, qu'il n'avait pas voulu la lui accorder sans savoir sa volonté; le roi lui répondit: *n'y est-elle pas déjà!* Sur cela, *Monsieur* se tut.

On peut dire, s'écriait à ce sujet madame de Montmorenci, qu'heureux est celui qui n'aime point, et qui n'a point aimé fortement! Quoiqu'en disent les amans, les plaisirs de l'amour ne valent pas ses peines. Si l'on prenait pour juge M. Rabutin, il nous dirait que les douleurs de sa rupture avec madame de Monglas, lui ont été plus sensibles que les douceurs de son union ne lui avaient causé de jouissance. Tout compté, tout rabattu, la pauvre du Lude me fait pitié: Madame de Montespan est si aise

d'en être défaite, que je ne sais comment elle a pu se résoudre à lui faire ce plaisir.

Vous qui êtes au fait de toutes les nouvelles, lui répondit madame Scudéry; comment pouvez-vous ignorer que madame du Lude ne s'est rendue à Sainte-Marie que pour éviter un ordre de se retirer en Lorraine, qu'on l'avait avertie qu'elle devait recevoir? Ainsi, c'est à tort que madame de Brantê et compagnie en font honneur à la dévotion qui, pourtant, lui aurait pris bien subitement; car la conduite qu'elle tenait naguère était plus faite pour lui attirer le mépris que l'estime. Au bruit qu'elle faisait, elle voulait plutôt passer pour maîtresse, qu'elle n'avait d'espoir de l'être. Il faut dire la vérité, elle n'a ni le visage ni l'esprit comparables à l'esprit et au visage de madame de Montespan, et le mérite d'être la dernière en date, n'est quelquefois pas considérable aux personnes qui sont d'habitude comme le roi.

La joie que madame de Montespan res-

sentit de la retraite de madame du Lude, ne fut pas de longue durée. A peine était-elle au couvent, que la favorite eut de nouvelles inquiétudes sur madame la comtesse de Guiche; le roi la courtisait de si près, qu'on fit des paris qu'elle serait bientôt déclarée.

Madame de Montespan tomba malade, et madame de Guiche redoubla de coquetterie; mais la favorite guérit promptement, et le retour de sa santé fit perdre tout espoir à madame de Guiche, qui, trop peu expérimentée, accorda tout avant d'avoir rien obtenu; aussi, fut-elle promptement oubliée par le monarque.

Le marquis de Vitri, parent de madame de Guiche, était très-malade dans le moment que cette dame commençait à prendre faveur; la nouvelle qu'il en reçut, lui rendit la santé. Madame de Montmorenci disait à cette occasion, « à mesure que M. de Vitri revient en santé, sa femme se meurt; et si madame de Guiche est déclarée, la pauvre marquise

en mourra; car, à coup sûr, Vitri, qui est dévot à outrance, obtiendra de revenir même de l'autre monde, pour jouir de la faveur de sa cousine. »

Madame de Guiche ne fut point déclarée, M. de Vitri mourut. Madame de Vitri en fut si satisfaite, que sa santé se rétablit promptement. Madame de Vitri ne pouvait pas aimer son mari, par la raison que, qui offense ne pardonne jamais.

L'on débitait une nouvelle qui fit rire beaucoup la cour et récapituler les amours du roi.

Madame de Crussol voulut instruire monsieur le Dauphin sur un chapitre que ne lui montrait pas M. de Montauzier; les deux inséparables, madame de Richelieu et madame de Maintenon, qui s'aperçurent du dessein de la duchesse, la tournèrent en ridicule et plaisantèrent fortement *le précepteur féminin*; cela donna lieu de rechercher les premières amours de Louis XIV, et

et la ressemblance entre le père et le fils, fit beaucoup rire. Tous deux avaient commencé leur entrée dans l'empire amoureux, par deux borgnesses; la première femme que Louis XIV avait connue, était madame de Beauvais.

L'aventure de madame de Crussol fut répétée de la cour et de la ville, et pendant quelque tems elle n'osa se montrer.

Ninon, toujours plaisante, disait : Si les demoiselles qui sont pressées de devenir femmes, faisaient comme les jouvenceaux, qui commencent toujours par des vieilles, elles ne seraient pas tentées d'y retourner, et l'on verrait beaucoup plus de vieilles filles à moitié vierges.

Les plaisanteries furent poussées si loin, que M. de Montausier en pensa perdre sa place; et madame de Montespan, qui ne pouvait le souffrir, tacha de profiter de cette circonstance. Elle dut, dans cette occasion, se convaincre que son crédit n'était

plus aussi grand. Elle ne put obtenir le renvoi de M. de Montausier, qu'elle détestait parce qu'il était aimé de madame de Maintenon, qui chassait de l'esprit du roi tout ce que madame de Montespan lui insinuait de désagréable. Cela fit penser de nouveau que la favorite ne serait pas encore long-tems en faveur. Madame de Montmorenci combattait cette opinion, et s'appuyait du mérite de madame de Montespan : « Elle est belle, elle aime fort le roi, elle a de la solidité et de l'agrément dans l'esprit ; où s'adressera-t-il pour être mieux? Il n'a pas encore assez d'âge pour être dévôt ; d'ailleurs, de vieilles habitudes font souvent l'effet de grandes passions. »

Le roi éprouva une grande contrariété relativement à *son favori sans mérite*, (Versailles). Les travaux n'avançaient pas à son gré. Ils furent même arrêtés par un accident effrayant, qui attaqua les ouvriers. On en emportait toutes les nuits des charriots pleins de morts, et l'on cachait ce triste événement pour ne pas effrayer dans

Digitized by Google

les atteliers, et pour ne pas décrier l'air de cette habitation, qui *engouffrait* inutilement des millions.

M. le duc de Chartres, mené par son père à Versailles pour voir l'hôtel qu'il y faisait bâtir, y prit la fièvre et tomba dangereusement malade. Louis XIV en fut très-affecté. La douleur de *Monsieur* tenait du désespoir; mais celle de *Madame* n'eut point de bornes dans un moment où l'on crut le prince mort. Elle se jeta sur l'épée du chevalier de Bucoron, et voulut se tuer. Le chevalier, en s'opposant à cet acte de violence, fut blessé à la main.

Ces accidens ralentirent l'ardeur des courtisans qui demandaient des emplacemens pour y bâtir des hôtels.

Louis XIV ne vit pas sans humeur la haine qu'on prenait pour un lieu qu'il affectionnait. Il sut un gré infini à madame de Maintenon qui, au risque de perdre le duc du Maine et mademoiselle d'Heudicourt,

Digitized by Google

malade, alla passer huit jours dans ce lieu de mort, seulement pour faire sa cour au roi, et contrarier madame de Montespan, qui jurait que jamais elle n'y demeurerait.

Madame lui fit à son retour de vifs reproches de sa conduite, qui, disait-elle, était la censure de celle de tous les gens raisonnables.

Madame traita madame de Maintenon, dans cette occasion, avec toute la hauteur que son rang pouvait lui permettre. Elle lui fit sentir (lorsqu'elle voulut justifier son voyage à Versailles en termes un peu trop forts) la distance qu'il y avait entre elles deux, et lui dit qu'il fallait qu'elle fût plus que hardie pour oser la franchir. La dévote marquise, depuis ce jour, voua une haine éternelle à *Madame* et à son fils, et, lors du testament de Louis XIV, elle prouva que le tems, loin d'avoir diminué sa haine, n'avait fait que la fortifier.

Si l'on remontait à la source des grands

Digitized by Google

événemens, l'on se convaincrait bien souvent qu'ils n'ont point de causes plus importantes que celle qui fit ôter par le roi la régence au premier prince du sang, pour la donner à son fils naturel.

La cour, quoiqu'avec une apparence de dévotion, était loin de la porter jusqu'au fanatisme, ainsi qu'on l'a vu ensuite sous le règne de madame de Maintenon. Les prélats les plus élevés en dignités ne rougissaient pas de se donner en spectacle par une conduite désordonnée.

Le cardinal de Retz, qui avait vécu publiquement avec plusieurs femmes de la cour, et qui les avait successivement quittées, parut se fixer auprès de madame de Braccian, en 1679, l'année de sa mort. Elle avait été auparavant madame de Chalais. Madame de Montmorenci appelait cette liaison, la pénitence du cardinal de Retz, et elle ajoutait qu'elle ne désespérait pas de voir l'abbé de Rancé revenir soupirer pour quelques dames de la cour. Si l'on va en paradis,

Digitized by Google

ajoutait-elle, par le chemin que tient le cardinal, l'abbé est bien sot de s'être embarqué dans celui qu'il tient pour y aller. S'ils se trouvent tous deux dans le ciel, ce sera bien là le cas de dire : Monseigneur, *tout chemin mène au bonheur, et il n'y a que manière de s'y prendre* (1).

Le cardinal de Retz apprit cette plaisanterie de madame de Montmorenci, et pour

---

(1) On accusait dans le tems un gentilhomme de *Monsieur* d'avoir voulu séduire un page de ce prince. *Monsieur* l'ayant surpris dans le moment où il lui faisait des propositions pour le séduire (il était attaché à ce gentilhomme et ne voulait pas le perdre), il lui fit une sévère remontrance, à laquelle il répondit : Monseigneur, *tout chemin mène au bonheur, il n'y a que moyen de s'y prendre.* *Monsieur* fut si courroucé de cette réponse qu'il le chassa, et publia son aventure. Depuis ce jour-là l'on disait par rébus, Monseigneur, etc., etc., etc.; et madame de Montmorenci l'appliqua heureusement à M. le cardinal de Retz et à l'abbé de Rancé.

Digitized by Google

s'en venger, il répondit qu'elle n'avait jamais dû faire damner personne, sa laideur l'ayant toujours mis à l'abri qu'on tentât de la faire succomber. Madame de Montmorenci à qui madame de Gêvres (la gazette de la cour) rendit compte de ce discours, ne fit qu'en rire.

Au moins, dit-elle, l'on ne m'accusera pas, comme madame de Vitry, de me donner trente-deux ans, ayant une fille de vingt-sept. Madame de Vitry était parente du cardinal de Retz. Quelques jours auparavant, mademoiselle de Vitry, étant à Saint-Germain, dit, sans trop savoir pourquoi, qu'elle avait vingt-sept ans. Sa mère parut un moment après, parée de rubans couleur de rose, gorge découverte. On lui demanda son âge, et elle déclara n'avoir que trente-deux ans. Cela fit beaucoup rire, et plusieurs personnes qui avaient été au fait des intrigues du cardinal de Retz et de sa cousine (madame de Vitry), disaient qu'elle était comme son cousin, toujours parée de rouge, et ne pouvant se résoudre à vieillir; qu'il y avait

Digitized by Google

pourtant cette différence entre eux, que l'ancienne maîtresse du cardinal n'avait pas assez de mérite pour se passer de beauté, et que le cardinal avait assez d'esprit et d'amabilité pour subjuguer une jeune femme, si le chapeau rouge n'imprimait une sorte de respect à celles qui n'avaient pas encore perdu toute pudeur.

Le cardinal de Retz eut tort de s'attirer les sarcasmes de madame de Montmorenci: cela fut cause qu'on se rappela d'autres anecdotes, et entre autres celle qui avait forcé M. de Pierre-Pont, lieutenant des gardes-du-corps, de quitter la cour. Voici comment madame de Montmorenci, pour punir le cardinal de l'avoir appelée laide, racontait l'aventure.

« Madame de Bretonvilliers s'avisa, pour se délasser du cardinal, et le mieux régaler, de faire venir souper chez lui la petite Varennes, que le prélat trouva plus jolie que la cathédrale, et la mit de toutes les parties de Conflans. M. de Pierre-Pont, amant de la petite Varennes, et jaloux du prélat, s'ap-

Digitized by Google

pliqua à découvrir où il était avec sa maîtresse. Le curieux la trouva une nuit, à une heure très-indue, sortant dans le carrosse de son rival. Il se mit dedans avec elle, lui chanta pouille, et raconta partout son aventure, qui fit grand bruit dans le moment; mais le cardinal trouva le moyen de faire taire les causeurs, en persuadant au roi que M. de Pierre-Pont était janséniste. Ce crime le fit envoyer dans son gouvernement. Voilà pourtant, s'écria-t-elle, comme un pauvre homme est accusé! Je crois en effet, qu'en amour, il valait mieux que *le moliniste* qui l'accusait. Cela ne la fera point épouser, ainsi qu'elle en a l'envie.

De tous ses amans, il n'y avait que Pierre-Pont qui pût devenir son mari; avant lui, elle avait eu l'abbé Colbert, et assurément elle n'a pas eu l'espoir, en quittant M. de Pierre-Pont, d'épouser M. l'Archevêque, quoiqu'il soit moliniste. Nos pères, me dira-t-on, n'étaient pas plus chastes; j'en conviendrai, mais je dirai aussi qu'ils se contentaient d'une débauche honnête, au lieu qu'aujour-

Digitized by Google

d'hui on brode sur les vices. C'est toujours, à bien prendre, la même chose, et en vérité l'on pourrait me répondre comme le vieux père Sennequin, à qui l'on reprochait la puanteur de sa maîtresse : et moi, disait-il, est-ce que je sens bon ?

Ces plaisanteries amusaient le roi ; il se les faisait raconter par Marsillac, et interrogeait souvent madame de Gêvres sur les nouvelles plaisanteries qu'on débitait tant sur les femmes de la cour, que sur les courtisans ; mais lorsque le carême commençait à s'avancer, les conversations prenaient un ton sévère et les galanteries n'étaient plus aussi publiques. Certainement le clergé de Louis XIV et le jésuite chargé de diriger sa conscience, étaient beaucoup moins rigides que le clergé et le confesseur de Louis XV, qui ne permirent pas qu'il fît ses pâques et approchât des sacremens, tant qu'il eut des maîtresses déclarées. Beaucoup de gens qui existent encore aujourd'hui, doivent se ressouvenir, que, lorsque Louis XV fut au lit de la mort, il ne commu-

Digitized by Google

nia qu'après avoir renvoyé madame Dubary ; et trente-quatre ans auparavant, l'évêque de Soissons avait exigé le renvoi de madame de Chateauroux, lors de sa maladie à Metz.

Le carnaval de l'année 1679, fut un des plus brillans qu'on eût vu depuis longtems, et le carême qui le suivit fut aussi renommé pour les pénitences.

Au carnaval, M. le Dauphin, le prince de Conti et le prince de la Roche-sur-Yon, allaient au bal masqué chez *Monsieur*, représentant les trois rois : le prince de la Roche-sur-Yon, était le roi Maure.

La semaine sainte suivante, M. le Dauphin et les princes de Conti firent des stations, l'un en pénitent blanc, l'autre en pénitent gris, et toujours le prince de la Roche-sur-Yon en pénitent noir.

La nuit du lundi au mardi gras, madame de Montespan et le roi perdirent au jeu, sur leur parole, quatre cent mille pistoles con-

Digitized by Google

tre la banque, et madame de Montespan voulut jouer jusqu'à ce qu'elle se fût acquittée. Sur les quatre heures du matin, elle s'était effectivement acquittée. Le banquier nommé *Bavyn* voulut se retirer ; mais la marquise lui déclara qu'elle voulait encore s'acquitter de ce qu'elle lui devait anciennement ; ce qu'elle fit avant de se coucher. *Monsieur* qui était de la partie, alla au lever du roi en sortant du jeu, et lui rendit compte du bonheur de madame de Montespan. Louis XIV ne répondit rien ; mais peu de tems après, il défendit la *Bassette*.

Le dimanche des Rameaux, le roi fit payer aux joueurs trente mille pistoles, que lui et madame de Montespan devaient encore. Il apprit qu'on disait qu'il ne fallait pas beaucoup d'argent pour se mettre au jeu quand on était maîtresse du roi ; qu'on jouait sur sa parole, et que, lorsqu'on avait perdu, l'on tenait la partie jusqu'à ce qu'on fût acquitté. Cela lui donna tant d'humeur, que la *Bassette* fut défendue pour toujours, et les banquiers du jeu disgraciés.

Digitized by Google

Peu de tems après, le roi jeûna trois jours, fit ensuite ses pâques, et toucha des malades. Madame de Montespan eut plusieurs conférences avec le père Cézard. Cela aboutit, après la quinzaine de pâques, à forcer Madame de Soissons de se défaire de sa charge entre les mains de sa majesté. Cette princesse était alors à Chaillot, à une petite maison qu'elle habitait de tems en tems, lorsqu'elle reçut cet ordre. M. de Colbert fit beaucoup d'allées et venues, sans y faire consentir madame de Soissons, qui voulait que l'ordre du roi lui fût donné publiquement. La princesse se rendit le même soir chez la reine, dans l'intention de l'engager à la protéger et à obtenir qu'elle garderait sa charge. Son étonnement fut au comble, quand elle entendit sa majesté lui dire qu'elle lui aurait une véritable obligation de ne pas refuser le roi. L'on compta deux cent mille écus à madame de Soissons, et madame de Montespan devint surintendante en titre de la maison de la reine. L'on fit courir le bruit alors qu'elle n'allait plus être maîtresse, et que la reine ne s'était prêtée à cet arran-

Digitized by Google

gement que d'après qu'on l'avait assurée que madame de Montespan, aussitôt qu'elle serait revêtue de cette charge, irait passer quelque tems à Fontevrault, où M. de Montespan se rendrait, et où il se raccommoderait avec sa femme. La nouvelle surintendante fut à Paris voir son fils, et promit de s'occuper de sa fortune ; on assura même alors que M. de Bellegrade serait duc.

Ninon disait à ce sujet qu'il n'était point étonnant que madame de Montespan fût surintendante de la maison de la reine ; que les grandes charges de la couronne devaient être réservées pour les anciens services, et qu'assurément peu de personnes en avaient rendu de plus agréables au roi.

La violente passion que le roi avait montrée pour madame de Montespan commençait à diminuer sensiblement. Mademoiselle de Fontange prenait de l'empire sur l'esprit du roi, ce qui avait déterminé madame de Montespan à se retirer de la cour. Elle était

Digitized by Google

réellement de bonne foi, lorsqu'elle avait laïssé croire à la reine que son intention était d'aller retrouver sa sœur l'abbesse. Mais M. de Colbert, qui avait beaucoup d'amitié pour elle, lui fit changer de résolution, et elle supporta avec une apparence de courage la faveur de mademoiselle de Fontange, à qui le roi donna des gardes. Il ne mit pas de différence entre cette nouvelle maîtresse et mesdames de la Vallière et de Montespan.

Lorsque madame de Montespan eut connu davantage mademoiselle de Fontange, elle la craignit beaucoup moins. Madame de Montmorenci, à qui elle en parla, la rassura encore davantage en lui disant : « Il faut avoir de l'esprit pour faire durer une passion, et mademoiselle de Fontange est trop jeune pour en avoir beaucoup : elle fera toutes les sottises qu'on pardonne à son âge, mais dont on se ressouvient quand l'amour est satisfait. »

Peut-être cette passion eût-elle duré plus

Digitized by Google

long-tems, si la mort n'eût enlevé presqu'en même tems la duchesse de Fontange et le fils qu'elle avait eu du roi.

Madame de Montespan avait établi un jeu chez elle, et le roi s'y rendait exactement; il eut pour cette maîtresse beaucoup plus d'égard que pour madame de la Vallière, qui était, pour ainsi dire, forcée de recevoir et de rendre les visites de madame de Montespan. Tout l'hiver, l'ancienne favorite sut se passer d'amour, et le roi l'en dédommagea par une grande considération. Il n'y eut que la reine et madame de Soissons qui furent dupes de leur bonne foi.

Ninon, à qui madame de Montmorenci rendait compte de la conduite du roi, disait que, si madame de Montespan était sage, elle ne s'occuperait que de jouer, et laisserait le roi en repos sur l'amour; car, ajoutait-elle, on ne fait pas revenir les amans infidèles par des plaintes et des tracasseries: j'en puis parler savamment.

Une

Digitized by Google

Une affaire venait de se passer, dont le roi avait défendu de parler, c'était celle de MM. de Vendôme, de Grammont et du chevalier de Lorraine ; mais ayant défendu d'en parler, il n'avait pas défendu de l'écrire, et conséquemment de la lire. Si on l'a écrite, disait un jour madame de Montmorenci à madame de Pisieux, j'ai pu la copier pour vous l'apprendre, et je vous l'apporte ; mais attendez que votre cercle soit plus nombreux, afin qu'il y ait plus de personnes instruites.

Voici comme elle l'avait transcrite.

« M. de Vendôme devait cinquante pistoles pour un pari qu'il avait perdu contre un frère de Duplessis, nommé *Lavallée*, et ce pour une course de chevaux.

» M. le Grand (1), pressant un peu M. de

(1) L'on nommait M. le Grand, le grand-écuyer du roi, comme on nommait le premier écuyer de la petite écurie, M. le Premier.

Vendôme de le payer, le duc de Grammont lui dit : Hé! morbleu, payez, puisque vous avez perdu; payez, et n'ayez jamais affaire à ces gens-là.

» M. le Grand ne trouva pas que le conseil fût donné en bons termes, il en chercha qui déplussent autant au duc de Grammont, et, afin qu'il les entendît mieux, il lui fit tomber sa perruque; apparemment ce ne fut pas si délicatement que la tête ne s'en sentît. M. de Grammont avait un fouet à la main, dont il essaya de riposter; il n'avait ni épée ni pistolets; M. le chevalier de Lorraine, qui en avait une, voulut aller à eux, et en fut empêché par l'écuyer du duc de Grammont, qui vint à lui l'épée à la main; il tira la sienne; l'écuyer s'enfuit; le chevalier de Lorraine le suivit et le piqua un peu aux reins; l'écuyer se retourna et poussa deux coups au chevalier, qui lui ôta son épée sans être blessé; il ne voulut pas le tuer, et se contenta de lui couper le visage. Les autres furent séparés par un sous-brigadier des gardes-du-corps. Tout cela se passait dans

Digitized by Google

la forêt (1). Le roi, qui n'était qu'à deux cents pas de là, et qui, ayant entendu du bruit, avait envoyé un page s'enquérir de ce que c'était, l'ayant appris, envoya *Monsieur* auprès des combattans, le chargea de les amener et surtout de les accommoder. Le roi leur a donné l'ordre de se rendre à la Bastille, et a défendu qu'on parlât de cette affaire. »

Madame de Montespan essaya son crédit dans cette circonstance et dut être satisfaite; elle demanda au roi la liberté du chevalier de Lorraine et de M. de Vendôme, et elle l'obtint.

Par une suite nécessaire de cette grace, M. le Grand et le duc de Grammont sortirent aussi de la Bastille.

Dans le même tems, l'évêque de Pamiers se fit une grande affaire, qui pensa avoir des résultats funestes. Il était un des quatre évêques qui n'avaient pas voulu signer le

(1) La forêt de Saint-Germain.

Digitized by Google

formulaire; il ordonna, quelque tems après, des prières dans son diocèse, pour que Dieu changeât le cœur du conseil du roi, et défendît de payer les *décimes*. Sur-le-champ, un ordre du roi lui ôta les revenus de son évêché, à 500 livres près. L'évêque s'en plaignit au pape, et sa sainteté en écrivit trois fois au roi, qui ne fit aucune réponse. Le pape envoya un bref, par lequel il disait que, si le roi ne voulait pas faire justice à cet évêque, il serait contraint de se servir des voies dont ses prédécesseurs s'étaient servi en pareille occurence, et que ce serait la dernière fois qu'il lui en écrirait. Le saint père parlait du scandale des maîtresses. Il en écrivit à l'archevêque de Paris et au père de la Chaise, avec ordre à ce dernier de demander son congé, si mademoiselle de Fontange revenait à la cour.

Louis XIV, qui n'était point encore dévot, trouva mauvais que le pape s'exprimât de cette manière. Il lui écrivit en conséquence, et le menaça, à son tour, si vigoureusement, que le pape n'osa plus rien dire;

Digitized by Google

que l'archevêque de Paris suivit son exemple, et que le père de la Chaise ne demanda point son congé, quoique mademoiselle de Fontange fût toujours à la cour. L'évêque de Pamiers fut le seul dupe dans cette affaire ; il fut long-tems avec ses cinq cents livres de rentes, et ce ne fut que par les pressantes sollicitations de M. de Colbert, que le roi consentit enfin à lui rendre le revenu de son évêché.

Comme dans le bref il n'était parlé que de mademoiselle de Fontange, Louis XIV soupçonna qu'il y avait quelques intrigues de madame de Montespan ; il lui fit la mine pendant long-tems, ne la regarda, pour ainsi dire, plus, et les courtisans suivirent l'exemple du maître.

Mademoiselle de Fontange tomba malade dangereusement. L'on pensait que sa maladie, et surtout son absence, ramèneraient le roi aux pieds de madame de Montespan ; mais il la boudait, et pendant tout

Digitized by Google

ce tems, il passait les soirées avec madame de Maintenon.

Ce qui fit beaucoup rire la cour et la ville, c'est que, dans le moment où le roi avait deux maîtresses en titre et une troisième qui voulait se mettre sur les rangs, il gourmandait violemment Monseigneur (1), qui avait fait un enfant à une femme de chambre de sa femme. La femme de chambre fut chassée, et Monseigneur fut désolé de la disgrace de sa maîtresse. Madame la Dauphine fit grand bruit et avec raison; car, si un mari, dans le monde, peut être fidèle, ce doit être pour une femme qui a de l'esprit, de la vertu, de la grace et de la beauté, ainsi qu'en possédait madame la Dauphine, qui eût inspiré une grande passion, si l'on eût osé lever les yeux jusqu'à elle. Monseigneur chercha à emprunter 2000 pistoles pour donner à la

(1) On nommait *Monseigneur* le grand dauphin.

Digitized by Google

femme de chambre, sans pouvoir les trouver, tant Louis XIV le tenait dans la dépendance; ce fut M. de Rochouard qui les lui prêta et qui n'en fut payé que sous la régence du *duc d'Orléans*.

On nommait déjà celle qui devait succéder à mademoiselle de Fontange, c'était mademoiselle de Châteautiers; on assurait même que Marsillac avait été chargé de lui faire des propositions.

Madame de Montmorenci plaignait, à ce sujet, Marsillac de tout l'embarras que devaient lui causer ses charges; il est, disait-elle, gouverneur du Berri, grand-maître de la garde-robe, grand-veneur de France, et je ne jurerais pas qu'on n'érigera pas encore en titre d'office la charge de grand-confident, qu'il a remplie jusqu'ici tout seul.

Le président de Mesme, qui entraîna l'opinion de ses confrères dans le jugement d'un garçon tapissier, fut blâmé ouvertement; mais, comme il était un des présidens les plus dévoués à Louis XIV,

Digitized by Google

et conséquemment fort bien à la cour, il se moqua de la censure. Le pauvre garçon tapissier fut pendu; on laissa évader le véritable criminel (l'abbé *Loranchet*), qui l'avait engagé de s'associer deux hommes avec lui pour assommer un charron qui avait une femme très-jolie, et dont l'abbé était éperdûment amoureux.

Nous avons vu, sous le règne de Louis XV, le valet de chambre d'un grand seigneur, condamné aux galères, parce que son maître avait enlevé une jeune personne, en incendiant la maison de son père. Ce même seigneur, passant dans une rue de Paris, en cabriolet, se prit de querelle avec un homme qui menait une charrette, il lui assena un coup de fouet, qui lui fut riposté par le conducteur de la charrette, qui se trouvait être le bourreau allant prendre un condamné pour l'exécuter. Le peuple, qui connaissait le seigneur battant et battu, s'écria : *Il a été fouetté par la main du bourreau, et il l'a bien mérité.* Gilbert, en parlant de la conduite de ce grand seigneur, a dit :

Digitized by Google

Obscur, on l'eût flétri d'une mort légitime;
Il est puissant, les lois ont ignoré son crime.

La misère commençait à peser sur le peuple, et Colbert écrivait à Louis XIV :

« J'ai eu l'honneur d'observer à votre » majesté qu'elle devait fortifier son armée » navale, et votre majesté en est si bien » persuadée, qu'elle m'a fait l'honneur de » me dire *qu'il fallait plutôt se tirer les* » *morceaux de la bouche que d'y man-* » *quer ;* et cependant votre majesté dé- » pense deux cent mille livres comptant » pour un voyage de Versailles ; savoir : » treize mille pistoles pour son jeu et » pour celui de la reine, et cinquante » mille livres en repas extraordinaires, » quoiqu'encore votre majesté voie dans » ce moment-ci l'état de ses affaires prêt » à tomber, par l'excès de toutes sortes » de dépenses, dans un abîme de néces- » sité qui produit toutes sortes de désordres ; » dans le même tems, votre majesté fait

Digitized by Google

» faire une dépense de cent mille livres à cha-
» cune de ses compagnies de mousquetaires.
» Quand un mousquetaire à la basse-paye
» aura consommé sa solde de trois cent
» soixante livres, pour une année, en or-
» nemens inutiles, de quoi votre majesté
» veut-elle qu'il vive pendant cette année?
» Il faut que, par douceur ou par force, il
» subsiste aux dépens de son hôte, et cette
» dépense, outre cela, ruine et les offi-
» ciers et les cavaliers. »

Le roi ne tint aucun compte des observations de Colbert, et pour réponse, il ordonna un opéra à ce même Versailles, qui faisait le désespoir de l'économe Colbert.

Il se passa à cet opéra une scène entre mesdames de Duras et de Choiseuil. Madame de Choiseuil arriva avec la marquise de Bellefonds, et demanda à un garde, qui gardait des places, pour qui c'était? Il lui répondit, pour madame de Duras. Bon, dit madame de Choiseuil, c'est cela; et elle se mit en place. Un moment après, madame

Digitized by Google

de Duras survint. Le garde lui raconta comment ces dames s'étaient emparées de ces places. Madame de Duras alla à madame de Choiseuil, et lui dit : Pour les graces, les jeux et les ris, les amours et les amans même, vous devez avoir la préférence; mais pour tout le reste, je dois l'emporter sur vous.

Madame de Choiseuil, sans s'émouvoir, s'adressa à madame de Bellefonds, en lui disant : Mon dieu, quand on est faite comme madame de Duras, peut-on venir à des spectacles, et ne ferait-elle pas mieux de ne point sortir de chez elle?

Madame de Duras s'en plaignit à Louis XIV, qui l'engagea à chercher une place ailleurs, et pour toute consolation, lui dit : Ce sont de jeunes femmes, il faut leur pardonner cette supercherie. Cette aventure fit que les femmes ne voulurent plus aller à l'opéra qu'elles n'y fussent invitées, et que leurs places ne fussent marquées.

Madame de Rambure tomba malade dan-

Digitized by Google

gereusement, et engagea madame de Montmorenci de la racommoder avec *Mademoiselle*. Je veux, lui disait-elle, mourir saintement. Madame de Montmorenci rendit compte de son désir chez madame Scudéry, où se trouvait Ninon; dans le même moment, on vint annoncer la mort de madame de Rambure.

Ninon s'écria : Ha! s'il était permis de trouver à redire aux ordres de Dieu, il me paraîtrait injuste que madame de Rambure fût de ces gens de l'évangile, payés pour la dernière heure comme madame de Miramion, qui a servi dès le matin. Cependant, quelque degré de gloire, plus ou moins, fera peut-être la différence de leur éternité. Vous vous rappelez, comme moi, que madame de Rambure disait, quand elle se portait bien : qu'il était fort utile de mourir en la grace de Dieu, mais qu'il était fort ennuyeux d'y vivre ; et nous savons qu'elle a vécu sans ennui : apparemment que la grace vient quand on l'appelle.

Mais, savez-vous la cause de la mort de

Digitized by Google

madame de Rambure, demanda madame Scudéry ? — Non. — Eh bien ! je vais vous le raconter, et vous aurez la preuve que la réflexion de mademoiselle de Lenclos est juste. Elle a long-tems favorisé les hommes et n'en n'a aimé aucun ; il était réservé à Carderonne de s'en faire aimer et de lui inspirer même une si forte passion qu'elle lui a fait les plus grands sacrifices. Carderonne, ayant perdu au jeu tout son argent, s'en alla désespéré chez elle. Madame de Rambure le consola par l'espérance de lui fournir assez pour regagner ce qu'il avait perdu, et elle lui envoya, le lendemain, quinze cents louis qu'elle avait empruntés sur ses pierreries.

Carderonne étant allé dès le soir même dans la maison où il avait perdu la veille, lorsqu'il entra, on lui demanda ce qu'il venait faire, n'ayant pas un quart d'écu. Bon, répondit-il, des gens comme moi, manquent-ils de ressources ? et il ajouta : la bonne femme Rambure n'a plus ni bagues ni joyaux.

Digitized by Google

Madame de Rambure, pour jouir du bonheur de Carderonne, était venue voir la maîtresse de la maison, et elle causait dans un coin du salon, sa coiffe baissée, ce qui empêchait Carderonne de la reconnaître.

Vous devez vous imaginer ce que peut penser une femme passionnée qui se voit traiter de la sorte. Elle tomba en défaillance, et quand elle fut revenue, on la porta dans son carrosse. Elle se mit au lit, où elle est morte huit jours après.

Vous ne sauriez croire combien cette action a décrié Carderonne ; il n'y a pas deux avis sur son compte ; pour moi, je trouve cette conduite si infâme, que, si j'étais roi, je chasserais de ma cour un gentilhomme qui en userait ainsi.

Il faudrait chasser les payans et les payés, dit madame de Montmorenci, car les uns sont aussi méprisables que les autres.

Madame de Montespan éprouva un cha-

Digitized by Google

grin qui ramena le roi à ses pieds, et qui lui fit reporter sur M. du Maine, tout l'attachement qu'il partageait avec le comte de Vexin.

Le jeune prince, fils du roi et de madame de Montespan, annonçait un esprit aussi brillant que celui de sa mère; une grande application, un désir immodéré de s'instruire, le retenait à l'étude beaucoup plus de tems que ses frères, et sa santé en souffrit. Madame de Maintenon n'aimait point le comte de Vexin, et n'en était point aimée. Tous ceux qui ont écrit sur cette femme étonnante pour la fortune, et qui se sont appliqués à en faire une divinité, se sont bien gardés de rendre compte de ses petits démêlés avec le jeune comte de Vexin, qui, quoiqu'il n'eût que onze ans lorsqu'il mourut, avait déjà apprécié sa gouvernante.

Madame de Thiange, sa tante maternelle, l'affectionnait aussi beaucoup; l'amitié qui unissait madame de Montmorenci et madame de Thiange, exigeait de cette der-

Digitized by Google

nière une entière confiance, et madame de Montmorenci était trop franche pour être suspectée d'avoir dénaturé les discours de son amie. Voici comme elle les raconte à M. de Rabutin.

« Ne me sachez pas mauvais gré de mon silence ; j'ai employé mon tems à consoler madame de Thiange, qui a été et est encore très-affectée de la mort du jeune comte de Vexin ; il a terminé sa carrière bien jeune, et la raison et l'esprit qu'il annonçait sont bien faits pour le faire regretter.

» Les derniers jours de la vie de ce jeune prince ont augmenté l'aversion que mesdames de Montespan et de Thiange ont pour madame de Maintenon.

» Il paraît, d'après ce que m'a dit madame de Thiange, que la gouvernante n'aimait pas celui qui vient de mourir, et que toute son affection s'était portée sur M. du Maine, qui

qui est doué, comme elle, d'un caractère dissimulé.

» Le comte de Vexin, près de mourir, entouré de sa mère, de sa tante, montrait une douceur et une résignation qui n'est pas commune à onze ans.

» Madame de Maintenon vint se mettre en tiers avec ces dames et dit des choses faites pour affecter la mère et l'enfant, qui, ranimant ses forces, lui adressa ces paroles : « Tout le tems, madame, que vous avez été commise pour surveiller ma conduite, j'ai tâché, autant qu'il a été en moi, de vous obéir, pour montrer de la déférence à mes parens qui vous avaient placée auprès de nous. Madame de Thiange, que j'aime pourtant de tout mon cœur, s'est bien trompée et a bien trompé sa sœur, en l'assurant que vous étiez franche et bonne, tandis que vous n'êtes ni l'un ni l'autre. Ne croyez pas que ce soit l'amour que vous portez à mon frère du Maine qui m'ait inspiré de la jalousie et qui m'empêche de vous aimer, non ce n'est

Digitized by Google

pas cela, c'est parce que vous m'avez toujours conseillé la dissimulation, que vous me repreniez avec humeur, quand je disais franchement ce que je pensais, et que vous ne vous êtes pas cachée devant nous, de ne pas aimer madame de Montespan, tandis qu'elle vous comblait de bontés. Cela est vilain d'être ingrat, et je le dis devant ma bonne amie (madame de Montespan) et devant madame de Thiange, vous êtes une ingrate, et c'est l'abbé Gobelin qui vous conseille tout cela. Oh! ma bonne amie, il est bien méchant l'abbé Gobelin, il est comme madame de Maintenon, il n'aime que mon frère du Maine, et dit que nous serons un jour obligés de lui obéir, qu'il sera notre maître; si cela est, le roi sera donc mort. Pour moi, j'aime mieux obéir au roi qu'à mon frère du Maine, parce que M. l'abbé Gobelin dit presque toujours qu'il a le caractère et la façon de penser de madame de Maintenon. J'aime pourtant mon frère; mais je ne voudrais pas, ainsi que le dit l'abbé Gobelin, qu'il ressemblât à madame de Maintenon.

Digitized by Google

» Les médecins qui arrivèrent, défendirent que l'enfant parlât davantage et engagèrent madame de Montespan d'aller prendre un peu de repos. Madame de Thiange la força de se retirer : elle n'y consentit que sous la condition que madame de Maintenon ne resterait point auprès de son fils. La souple marquise a suivi la mère, qui fondait en larmes. Elle embrassa son fils avec une affection déchirante, vu le moment où elle lui prodiguait ses caresses.

» Madame de Montespan à peine rentrée chez elle, y reçut le roi qui vint mêler ses pleurs aux siens. Deux heures après, madame de Thiange retourna chez son neveu, et il expira dans ses bras.

» La mort du prince ne fait pas que le roi aime *mieux*, d'amour, madame de Montespan ; mais il lui a témoigné beaucoup d'intérêt et de considération dans cette circonstance.

»Ce qui lui fait plus de tort dans l'esprit du

Digitized by Google

monarque, c'est la peur de l'enfer : le roi devient d'une dévotion outrée, et sa liaison avec une femme mariée lui cause des remords et des scrupules, qu'il ne ressent que parce qu'il n'a plus d'amour.

» Le roi plutôt las que rassassié d'amour, s'attacha vivement à madame de Maintenon, quoiqu'elle eût deux ans de plus que lui et qu'elle n'eût plus cette fraîcheur qui attire les yeux d'un homme accoutumé à jouir, et dont la multiplicité de femmes a irrité les sens. La mort du comte de Vexin, celle du duc de Vermandois, le 15 juillet 1683 ; celle de la reine, le 30 du même mois, et celle de Colbert au mois de septembre suivant, répandirent une tristesse dans l'esprit du roi, qui le fit pencher entièrement du côté de la dévotion. Madame de Maintenon, témoin des querelles entre le roi et madame de Montespan, fit l'office de les racommoder et parvint à se faire estimer du roi qui la croyait sans ambition. Madame de Montespan, qui, jusqu'à la mort du comte de Vexin, n'avait vu dans madame de Main-

Digitized by Google

tenon que la gouvernante de ses enfans, comblée de ses bontés et de celles du roi, ne lui soupçonna jamais d'autre ambition, que de sortir de la détresse où l'avait laissée le poëte Scarron. »

La réputation de la veuve Scarron n'était pas très-bonne, lorsque madame de Montespan obtint du roi qu'elle serait gouvernante de leurs enfans, et ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'elle parvint à persuader au monarque que les bruits désavantageux qui couraient sur son compte, étaient de la plus grande fausseté. Madame de Montespan engagea même ceux qui approchaient familièrement le roi à démentir ces bruits, afin de le ramener à des sentimens plus doux. Madame de Thiange protégeant la veuve Scarron, madame de Montespan mettait tout en usage pour satisfaire sa sœur dans la personne de sa protégée.

Pendant long-tems, madame de Montespan fut obligée d'exiger du roi de traiter avec un peu de bonté la gouvernante : mais

s'étant enfin aperçue de ses projets, et n'ayant plus d'empire sur madame de Maintenon, qui venait d'obtenir, à la sollicitation de la reine, quelque tems avant sa mort, la place de seconde dame d'atour de madame la Dauphine, elle ouvrit les yeux sur l'ambition de la modeste gouvernante, ambition qui se manifesta ouvertement après la mort de Marie Thérèse.

Madame de Montespan ne pouvait, quoique d'un rang bien supérieur à madame de Maintenon, porter ses prétentions jusqu'au monarque, M. de Montespan vivant.

Plus les obstacles se présentaient, plus sa haine pour madame de Maintenon augmentait. Elle essaya de la perdre dans l'esprit du roi, et employa les mêmes moyens dont elle s'était servi lorsqu'elle la protégeait. Elle racontait à tout le monde ce qu'avait été madame Scarron, la vie obscure dont elle l'avait retirée, les détails de sa pauvreté. Elle fit imprimer et colporter toutes

Digitized by Google

les anecdotes qui avaient *embelli* la vie de madame de Maintenon dans sa jeunesse.

Ses intrigues donnèrent beaucoup de chagrin à Louis XIV, et lui prouvèrent à quels dangers s'expose un roi quand il déclare des maîtresses de ses volontés. L'ambition leur faisant désirer ces places, il est naturel qu'elles s'accusent respectivement de tous les crimes, pour supplanter leurs rivales et conserver leur faveur.

Madame de Montespan, persuadée qu'elle ne possédait plus le cœur du roi, aurait tout sacrifié, excepté sa place de maîtresse en titre, pour que madame de Maintenon fût disgraciée. C'était pour y parvenir qu'elle favorisait la passion que Louis XIV montrait pour la princesse de Soubise ; et quoiqu'elle prît un empire absolu sur l'esprit du roi, madame de Montespan, loin de s'en offenser, invitait madame de Soubise à son cercle, vantait hautement ses graces et sa franchise, et prenait de là occasion de faire un tableau effroyable des hypocrites, qui, pour captiver

Digitized by Google

l'attention, prennent tous les masques. Elle avait le soin de raconter toutes les aventures des femmes de la cour qui avaient été galantes dans leur jeunesse, et qui, à l'âge de quarante-sept ans (âge de madame de Maintenon), affectaient une modestie qui n'en imposait à personne. Ces faux dévots, ajoutait-elle, sont pour l'ordinaire ingrats envers leurs amis et leurs bienfaiteurs, et ils seraient capables de tous les crimes. Ils parviennent enfin à faire repentir les cœurs compatissans qui les ont tirés de la misère. De tels gens devraient être bannis des cours, où il est nécessaire que les souverains ne connaissent point l'ingratitude, pour n'être pas empêchés de faire le bien.

Il était aisé de s'apercevoir que tous ces discours étaient tenus pour humilier madame de Maintenon, qui était quelquefois présente à ces conversations.

Madame de Montespan avait tellement persuadé à la princesse de Soubise que madame de Maintenon avait le projet de

Digitized by Google

faire abjurer l'amour au roi, et de le confiner dans son oratoire, que la princesse de Soubise s'était liguée avec elle pour la mortifier et pour la forcer de quitter la cour, si son ambition ne lui eût donné cette tenacité qui la fit réussir dans tout ce qu'elle entreprit. Ce fut cette tenacité qui la fit se défaire du maréchal d'Albret, qui l'aimait avec passion, et pour lequel elle n'était point indifférente. Scarron vivait encore, et dès ce tems, elle voulut en imposer au public par des dehors hypocrites.

Madame Scarron, ennuyée des embarras du ménage, et humiliée de son mari, qui demandait servilement des gratifications, se dédommageait dans des sociétés où se trouvaient Turenne, Lafontaine, Larochefoucault, Mignard, mesdames de la Sablière, Montmorenci, Pisieux, Scudéry et Ninon.

Le maréchal d'Albret ne manquait jamais de se trouver à ces cercles. Lorsqu'il commença à déplaire à madame Scarron et

Digitized by Google

qu'elle voulut s'en défaire, elle feignit d'être inspirée de l'amour de Dieu et de vouloir lui communiquer la même grace. Déjà son caractère dissimulé et le penchant de la cour pour le cagotisme, lui avaient fait entrevoir qu'il n'y avait pas d'autres moyens pour arriver au temple de la fortune que de monter les marches de l'autel. Il entrait aussi dans ses projets d'en imposer au public par des dehors de vertu ; et le moyen de soupçonner une femme d'être galante, quand on l'entend sans cesse dire à celui qui lui adresse des vœux : *Le seul bonheur dans ce monde, celui qui assure la vie éternelle, c'est de n'adorer que Dieu. Que je serais heureuse*, disait-elle au maréchal d'Albret, *si je pouvais rendre dévot l'homme qui l'est le moins !*

Le maréchal, ennuyé de ses sermons, et croyant qu'elle donnait de bonne foi dans la dévotion, la laissa s'y livrer, ce qui satisfit beaucoup madame Scarron, qui pensait à de nouvelles amours.

Le maréchal d'Albret apprit le moyen

Digitized by Google

qu'elle avait employé pour se défaire de lui, et en parla à toute la société. Ce fut cette aventure que madame de Montespan renouvela; ce fut aussi celle qui affligea le plus madame de Maintenon, surtout ayant appris que Louis XIV en avait beaucoup ri, lorsque madame de Soubise, à la sollicitation de madame de Montespan, la lui avait racontée.

Cependant Louis XIV, malgré les conversations pieuses qu'il avait avec madame de Maintenon, balançait à devenir définitivement dévot; il n'avait encore que quarante-cinq ans. Madame de Montmorenci, quand on assurait que le roi était très-pieux, répondait : « Il marche encore trop droit pour se courber auprès des images; ses cheveux ne sont point encore blancs; encore quelques années d'amours mondaines, et il sera possible alors qu'il s'occupe de l'amour divin. »

Il est certain que le roi combattit encore long-tems entre l'amour des femmes et l'amour de Dieu.

Digitized by Google

Il parut une liste qui fut attribuée à madame de Maintenon, qui n'osa pas la désavouer, par amitié pour l'abbé Gobelin, qui en était le véritable auteur. Toutes les maîtresses du roi, depuis la première, qui était laide, vieille et borgne, y étaient désignées, et chacune avait son épithète :

Mademoiselle des OEillets, fille d'un comédien, et aussi ambitieuse que la veuve Scarron, mourut de chagrin de n'avoir pas été déclarée maîtresse en titre ;

Mademoiselle Ludry, amante passionnée, mais romanesque, dont la langueur déplut au roi, et le fit penser à de nouvelles amours ;

Mademoiselle de la Vallière, qui l'aimait d'aussi bonne foi qu'elle avait aimé Fouquet, et dont l'amour vrai aurait dû satisfaire le roi s'il n'avait pas eu en lui une grande inclination pour le changement ;

Madame de Montespan, démon d'esprit,

Digitized by Google

d'orgueil, de vanité, qui pourtant fut humiliée par mademoiselle de Fontange, qui ne la valait pas, mais qui aimait le roi de cet amour idéal et romanesque, qui fit que le roi l'oublia promptement;

En effet, mademoiselle de Fontange ne pouvait pas plaire long-tems au roi : elle était belle, possédait un bon cœur, ce qui n'est pas toujours ce qui attache, mais elle n'avait point d'esprit, ne pouvait dire quatre mots de suite, et elle pleurait amèrement quand elle avait entendu discourir madame de Montespan;

Madame la princesse de Soubise qui a dominé le roi malgré lui et malgré la peur qu'il en avait, qui ne recevait ses caresses que quand il lui plaisait, et les refusait avec aigreur et emportement.

Le roi eut encore beaucoup d'autres femmes d'un très-bas état, lorsque son valet de chambre était chargé du soin de ses menus plaisirs, et connaissait seul les

Digitized by Google

détails de ses galanteries. Plusieurs filles furent dotées, et les enfans qu'elles eurent du roi furent mariés avec une dot de vingt mille écus, et les garçons placés dans les troupes.

« Un grand prince, qui a fixé les regards de toute l'Europe par sa magnificence et la gloire qu'il a acquise dans les victoires multipliées qu'il a remportées sur ses ennemis ; qui a aussi attiré les regards de l'Europe sur sa conduite particulière, doit à Dieu, à l'Europe et à son peuple, l'exemple d'une pénitence publique, en expiation des fautes de sa première jeunesse. Le roi est encore dans la fleur de l'âge, et sa pénitence sera d'autant plus méritoire devant Dieu, qu'étant assez jeune, assez beau, assez bienfaisant pour captiver des femmes, en en faisant le sacrifice à Dieu, il ne peut qu'être agréable à tous ses fidèles sujets, qui ont gémi, quoique respectueusement, sur ses écarts, et qui font des vœux sincères pour son retour à l'amour des vertus et des bonnes mœurs. »

Digitized by Google

Cette liste et les vœux qui la terminaient, firent un tel bruit à la cour, mesdames de Soubise et de Montespan en montrèrent tant d'humeur, que Louis XIV se vit, pour ainsi dire, forcé de donner l'ordre d'en rechercher l'auteur. Ce fut alors que madame de Maintenon employa toute l'astuce dont elle était capable, pour obtenir du roi qu'on ne s'occupât plus de cette liste.

Ce qui donna la preuve que c'était madame de Maintenon qui avait déterminé le roi à défendre qu'on en parlât davantage, c'est qu'un soir, chez madame de Montespan, l'on remit encore en avant cette fatale liste, et que le roi dès les premiers mots imposa silence et dit : *Loin de me fâcher des vœux qu'on forme pour moi, je dois en savoir gré, puisqu'ils ne tendent qu'à me remettre dans le bon chemin duquel je n'aurais jamais dû m'écarter.* Madame de Maintenon qui était présente, ne put s'empêcher de témoigner un air satisfait, et madame de Montespan fit éclater les plus vifs reproches de ce que le roi souffrait qu'on la traitât

Digitized by Google

avec tant de mépris. Cette querelle finit comme les autres ; le roi se retira avec beaucoup d'humeur et fut se consoler chez la dévote marquise des brusqueries de madame de Montespan.

Le lendemain, l'on colportait à la cour et à la ville une espèce de monitoire ainsi conçu :

« Au nom de Dieu et de l'honneur, il est enjoint à tous les fidèles de la communion de Jésus, de venir déclarer, sous peine d'excommunication en cas de refus, s'ils savent quel hypocrite s'est emparé du sceptre d'un des plus grands rois de la terre. Ce sceptre se trouvant en des mains impures, il en résulte que ce grand roi a l'air de faire des sottises qui sont loin de son cœur, mais dont sont capables ceux qui se sont emparés du pouvoir. Si le sceptre restait plus long-tems dans ces mains perverses, il en résulterait les plus grands malheurs pour la France. Il est donc du devoir de tout bon Français, de venir déclarer le plus promptement

Digitized by Google

promptement possible ce qu'ils peuvent savoir sur cette perte. La peine et les récompenses seront proportionnées à l'importance du sujet. »

Le surlendemain, on distribua avec la même profusion, ce petit écrit :

« Le sceptre s'est trouvé sur la toilette » d'une hypocrite, et la main de justice » dans la manche d'un jésuite. »

L'on renouvela les placards qu'on avait commencé à mettre dans Paris quelque tems avant la mort de Colbert. Dans ceux-ci, on avait affiché : « Grand spectacle. Louis XIV » donnera les grandes marionnettes dans » la plaine de Moret. » Dans ces derniers, on avait mis : « Les grandes marionnettes se- » ront données *gratis*, tel jour, dans la cha- » pelle de Versailles ; Louis XIV remplira » le rôle de Gargantua, madame de Main- » tenon, celui de madame Gigogne, l'abbé » Gobelin celui de Pierrot, et le père la » Chaise représentera Satan, faisant la cour

Digitized by Google

» à madame Gigogne. Quand on aura joué » cette farce, les Italiens en donneront une » autre. »

Les Italiens en donneront une autre, était une allusion aux Gênois, qui entretenaient des intelligences avec l'Espagne, et favorisaient les pirateries des Algériens. L'ambassadeur de France, ayant demandé satisfaction de cette injure, on la lui refusa. L'on commençait à croire que Louis XIV, s'occupant de dévotion, négligeait sa gloire, et les étrangers pensaient qu'on pouvait le respecter moins, puisqu'il souffrait qu'on l'insultât chez lui par des libelles; mais le roi avait encore le souvenir de sa gloire passée, et s'il tolérait les libelles qu'on supposait venir de son ancienne maîtresse, il n'en fut pas de même de l'insulte des Gênois. Louis XIV envoya une flotte bombarder Gênes; ce fut le marquis du Quesne et M. de Seignelai qui furent chargés de cette opération.

Dans le même tems, le maréchal de Créqui faisait le siége de Luxembourg.

Digitized by Google

Louis XIV s'y rendit, et, conservant son ancienne habitude d'avoir des femmes à sa suite, il avait emmené mesdames de Maintenon et de Montespan. Cette dernière se fit accompagner par madame de Thiange et mademoiselle de Château-Thiers, que le roi avait voulu courtiser pendant la maladie de mademoiselle de Fontange.

Madame de Montespan employait tous les moyens qu'elle croyait propres à détourner le roi de l'attachement qu'il témoignait avoir pour madame de Maintenon, et du plaisir qu'il paraissait prendre à sa conversation.

Jamais siége ne fut plus gai; le roi le couvrait, M. le maréchal de Créqui le faisait. Luxembourg fut rendu après vingt-quatre jours de tranchée ouverte, et Louis XIV revint avec toute sa cour à Versailles, recevoir l'ambassadeur d'Alger. Il y eut aussi cette année (1684) un ambassadeur de Siam, qui fut reçu par MM. de Seignelai et de Croissi. Il vit le roi dans la galerie,

Digitized by Google

comme il allait à la messe, mais n'eut point d'audience particulière.

Le roi signa une trève de vingt ans, avec l'Empire, ce qui le mit à même de penser à de nouveaux plaisirs, étant rassuré sur les grands intérêts de l'Etat.

Louis XIV eut un moment de chagrin de la mort de la princesse Palatine; mais la France et toutes les nations policées pleurèrent dans le même tems la perte du grand Corneille, âgé de soixante-dix-huit ans. Le deuil fut général : quelques jours après sa mort, les comédiens français représentèrent *Cinna;* la foule y fut innombrable : il semblait qu'en allant voir un de ses chefs-d'œuvre, on jouirait encore du bonheur de voir ce grand homme.

Madame de Montespan restait toujours à la cour, mais elle ne possédait plus le cœur du roi, qui était fatigué d'elle et de ses murmures. Louis XIV n'était plus de cette première jeunesse; une belle femme, spi-

Digitized by Google

rituelle et fière, était moins nécessaire à son bonheur, qu'une dont le caractère souple et complaisant compatissait à ses peines; et il avait trouvé ces qualités chez madame de Maintenon; aussi était-ce chez elle qu'il allait se délasser du poids des affaires.

Madame de Maintenon, trop fine pour ne pas s'apercevoir du pouvoir qu'elle acquérait tous les jours, se conduisait avec tant d'art, que pendant encore quelque tems elle parvint à se faire plus tolérer de madame de Montespan. C'était à cette époque qu'elle écrivait à madame de Fronsac, en parlant du roi : « Je le renvoie toujours » affligé, mais jamais désespéré! »

Madame de Montespan s'aperçut enfin que, pour plaire au roi, il fallait supporter madame de Maintenon, comme elle avait fait mademoiselle de Fontange; mais il n'était plus tems, son empire était détruit.

Il est bien étonnant que madame de Montespan, avec autant d'esprit, n'ait pas ré-

Digitized by Google

fléchi que Louis XIV, qu'elle avait rendu père de plusieurs enfans, qu'il aimait beaucoup, qui avait contracté l'habitude de sa société, dans laquelle il s'était plu avant que les reproches et les aigreurs ne fussent venus en troubler le charme; il est étonnant, dis-je, qu'avec tous ces titres pour faire du roi un ami, quand il ne pouvait plus être amant, elle se soit conduite de manière à faire établir un parallèle de son caractère avec celui de la veuve Scarron. En y réfléchissant, il est cependant aisé de calculer la différence qu'il devait y avoir entre ces deux dames : l'une, née au sein de l'opulence et de la grandeur, douée, par la nature, d'une grande beauté et d'un esprit surnaturel, avait vu tout plier devant elle, encenser jusqu'à ses moindres qualités, et se taire sur ses défauts; elle ne put donc s'accoutumer à la moindre contrariété, et jamais elle n'eût pu croire qu'une femme qui n'existait que par ses bienfaits, emploirait, pour la perdre dans l'esprit de son amant, les mêmes moyens qu'elle avait employés pour captiver sa bienveillance.

Digitized by Google

Madame de Maintenon, au contraire, élevée à l'école du malheur, avait merveilleusement secondé, par ses réflexions, son naturel astucieux, et s'était convaincue de bonne heure que, pour réussir auprès des grands, dont la fortune semblait l'éloigner, il fallait qu'elle fût souple et même rampante ; ce qu'elle exécuta tout le tems qu'elle porta le nom de Scarron. La maxime de madame de Maintenon était qu'il fallait toujours mentir aux gens en place, et ne jamais leur dire qu'ils mentaient. Pendant long-tems, elle sut plaire à madame de Thiange, à qui elle ne cessait de faire l'éloge de sa sœur, quoiqu'elle ne pensât pas ce qu'elle disait ; et même encore, dans le tems où tous les moyens lui étaient propres pour parvenir à supplanter sa bienfaitrice, elle affectait d'en dire du bien, quoiqu'elle ne laissât échapper aucune occasion de censurer la conduite des femmes mariées qui avaient des amans. Elle portait aux nues madame de la Vallière, et exaltait la conduite de madame du Lude, lorsqu'elle s'était retirée aux Filles-Sainte-Marie ; elle ne

Digitized by Google

négligeait aucuns des moyens qui pouvaient flatter la gloire du roi ; elle connaissait son faible là-dessus, personne n'y réussit mieux. L'on peut assurer que c'est elle qui a perfectionné l'art de flatter.

Il n'y avait point eu encore en Europe de grand monument de flatterie jusqu'à Louis XIV ; son père fut loué à la vérité, mais la plus grande partie des louanges fut toujours pour le cardinal de Richelieu.

La Fontaine a dit :

On ne peut trop louer trois sortes de personnes :
Les dieux, sa maîtresse et son roi.
Esope le disait ; j'y souscris quant à moi,
Ce sont maximes toujours bonnes.

Madame de Maintenon y souscrivait aussi.

Elle promettait à Louis XIV le paradis, s'il renonçait à madame de Montespan ; et à celle-ci l'immortalité, si elle renonçait à son amant.

Digitized by Google

Il me semble, disait madame de Montespan à madame de Thiange, après ses conversations, entendre Olivarès annonçant à Philippe IV la perte du Portugal. *Je viens*, disait Olivarès, *vous annoncer une bonne nouvelle: votre majesté a gagné tous les biens du duc de Bragance; il s'est avisé de se faire proclamer roi, et la confiscation de ses terres vous est acquise par son crime;* et madame de Maintenon veut que je me réjouisse de la perte de ma faveur, parce qu'elle assure mon salut. S'il est aussi certain que la confiscation des terres du duc de Bragance le fût, voilà un bel espoir que cette prude me donne.

Madame de Thiange lui répondit : De tout tems, en France, l'on a fait servir la religion à ses propres intérêts. Je suis sûre que la veuve Scarron redeviendrait calviniste, si cela pouvait la faire avancer d'un pas dans la carrière où elle est lancée. Je l'ai trop tard connue; elle a été meilleure protestante qu'elle n'est bonne catholique. L'on n'a point encore oublié que, lors-

Digitized by Google

qu'on l'arracha des mains de madame de Villette pour la mettre dans un couvent, en lui donnant l'espoir de recouvrer ses biens et d'en acquérir d'autres, elle répondit comme Julien l'Apostat, à qui l'on disait que Constantin, attaqué de la lèpre, s'était fait baptiser quelques heures avant de mourir : *le baptême ne guérit personne de cette maladie ;* et elle répliquait à toutes les belles promesses qu'on lui faisait : *En sortant de la messe, les prêtres ne donnent un écu à personne.*

Malgré ses opinions, les deux favorites, car madame de Maintenon l'était déjà, vivaient ensemble, et la protectrice faisait tout ce qu'il était possible pour étouffer cette aigreur qui la faisait redouter alors de tous ceux qui l'approchaient.

Les deux rivales se voyaient tous les jours, tantôt avec humeur, tantôt avec une apparence de confiance que la nécessité de se parler et l'ennui de la contrainte mettaient souvent dans leurs entretiens. Ce

Digitized by Google

fut à cette époque qu'elles convinrent ensemble de faire, chacune de leur côté, des mémoires de tout ce qui se passait à la cour.

Madame de Montespan, beaucoup plus franche que sa rivale, commença le recueil, qu'elle eut la maladresse de montrer à madame de Maintenon, qui lui fit observer que les vérités qu'elle y disait pourraient fâcher le roi, et qu'elle se garderait bien d'en faire autant, dans la crainte de déplaire à sa majesté.

Madame de Thiange, qui était présente à cette lecture, pria sa sœur de lui confier son écrit. C'est ainsi que beaucoup des anecdotes que nous venons de transcrire, nous sont parvenues.

Les courtisans, tout en prodiguant les expressions de l'obéissance et de la flatterie, écrivent secrètement la vérité et la transmettent à leurs enfans. Ainsi, pour la punition des coupables, les fautes et les crimes qu'ils croient ensevelir avec eux, semblent

Digitized by Google

sortir de leur tombeau pour être mis au grand jour, et venger leurs victimes.

La dévotion du roi augmentait, et avec elle, la faveur de madame de Maintenon. La situation de madame de Montespan devenait tous les jours plus embarrassante; si elle prodiguait ses caresses au roi, le remords l'arrachait de ses bras, et madame de Maintenon fortifiait encore le scrupule.

Cet état dura jusqu'au mariage de mademoiselle de Nantes, sa fille, avec le petit-fils du Grand Condé. Ce fut le dernier triomphe de cette favorite, mais il fut à son comble, Louis XIV, ayant mis dans cette cérémonie tout l'apparat qui l'entourait dans les grandes occasions.

Madame de Montespan reçut tous les honneurs dans la fête que le marquis de Seignelai donna au roi, à l'occasion de ce mariage. Cette fête était d'une magnificence qui ne le cédait en rien à celles que Louis XIV avait données. On y représenta l'idylle de la paix, composée par Racine.

Il y eut à Versailles un carousel, qui sur-

Digitized by Google

passa, en magnificence, ceux qu'on avait vus jusqu'alors ; et, après le mariage, le roi donna à Marly une fête, dont le cardinal Mazarin avait fourni la première idée en 1656.

On établit dans le salon de Marly quatre boutiques remplies de tout ce que l'industrie imagine pour alimenter le luxe ; les bijoux les plus rares et les plus précieux y furent étalés. Ces quatre boutiques étaient ornées des attributs des quatre saisons, et chacune contenait, figurées en bijoux, les choses les plus remarquables de leurs saisons. L'hiver était entouré de fourrures. Les femmes et les hommes de la cour, nommés du voyage, tiraient au sort les bijoux dont les boutiques étaient ornées, et l'on ne laissa pas passer sous silence le lot de madame de Maintenon, qui se trouva être un superbe *manchon de peau de renard.*

Les quatre boutiques avaient des marchands et marchandes, qui répondaient à

Digitized by Google

la magnificence de la fête ; la première, représentant le printems, était tenue par madame la Duchesse, qui, trop jeune pour être avec un homme, était accompagnée de madame la duchesse de Chevreuse ; celle de l'été était tenue par *Monseigneur* et madame de Montespan, dont l'air de satisfaction augmentait la beauté ; Louis XIV, en passant, lui dit : *Madame, vous êtes aussi fraîche et aussi belle que la saison que vous représentez.* Celle de l'automne était tenue par M. le duc et madame de Thiange ; et l'hiver, par le duc du Maine et madame de Maintenon. Le sort qui avait décidé les saisons et les lots, n'avait pas été favorable à madame de Maintenon, que le roi même dédaigna tant que les fêtes durèrent. Madame de Montespan crut qu'elle avait repris sa faveur, Louis XIV, ayant passé la nuit dans son appartement, le jour du mariage de mademoiselle de Nantes.

Le roi ouvrit le bal avec madame la Duchesse, qui, après le menuet, fut prendre

Digitized by Google

Monseigneur, et *Monseigneur* alla ensuite, prendre madame de Montespan.

Madame de Montespan, monsieur le Duc.

Monsieur le Duc, sa compagne de boutique, et les menuets finirent là; ce qui mortifia beaucoup madame de Maintenon, les menuets dansés à la cour étant un honneur pour ceux qui les dansaient.

Cet honneur était recherché, et il était reçu qu'il n'y avait que les princes et les princesses du sang qui y fussent appelés. On n'a point encore oublié les tracasseries qui eurent lieu sous Louis XV, lors du mariage de monsieur le Dauphin avec l'archiduchesse d'Autriche.

Madame la comtesse de Brionne demanda au bal paré à danser un menuet, et elle ne l'obtint que parce qu'elle était parente de la maison de Lorraine.

Digitized by Google

Au mariage de monsieur le comte de Provence, qui eut lieu l'année d'après, il n'y eut que les princesses du sang (qui avaient fait de vives représentations), qui y dansèrent. Les représentations furent poussées si loin, qu'on agita si madame la princesse de Lamballe, comme épouse d'un prince légitimé, pourrait danser.

Pour terminer cette contestation, elle s'en abstint comme veuve, ne voulant pas s'assimiler à madame la comtesse de Brionne, qui avait obtenu cette faveur en sa qualité de parente de la Dauphine. Madame la princesse de Lamballe était plus proche parente de madame la comtesse de Provence, étant toutes deux de la maison de Savoie.

Ces fêtes finies, le roi reprit ses exercices de piété, et madame de Montespan perdit de nouveau dans son esprit.

Ce qu'on ne pourra jamais croire, et ce qui est pourtant d'une exacte vérité, c'est que madame de Maintenon désespérant de faire

Digitized by Google

faire expulser de la cour madame de Montespan, changea de batteries, et se servit de monsieur le duc du Maine pour engager sa mère de quitter le roi et la cour.

Déjà les querelles des jansénistes et des molinistes existaient, et le roi, qui était stimulé par son confesseur et madame de Maintenon, qui l'était elle par l'abbé Gobelin, devint furieux contre les jansénistes. Ces messieurs étaient accusés d'avoir écrit une lettre au pape, pour l'instruire que la corruption était générale dans le royaume, *depuis la tête jusqu'aux pieds.* Ces dernières paroles déplurent au roi, et surtout à madame de Montespan.

Madame de Montmorenci, que la cabale jésuitique accusait de soutenir les jansénistes, découvrit que cette lettre était de la fabrique de l'abbé Gobelin qui en faisait un don gratuit aux jansénistes, sans doute, disait-elle, pour les persécuter, et opérer plus sûrement leur salut, s'ils ont assez de vertus pour offrir leurs maux à Dieu.

Les jansénistes désavouèrent hautement cette lettre, et Louvois, le plus dur et le plus méchant homme de son siècle, chargé de rechercher les auteurs, ne put, malgré ses désirs, les convaincre de l'avoir écrite.

Madame de Montmorenci, toujours franche et loyale, prenait leur parti ouvertement. Vous serez bien embarrassé avec ces gens-là, monsieur, disait-elle à Louvois, *ils n'ambitionnent aucune place, n'attendent rien de la fortune, et ne craignent point la mort.*

Cette lettre, qui, pour l'instant, ne fit faire aucun mal aux jansénistes, produisit l'effet que ses auteurs en avaient espéré; Louis XIV rompit toute communication avec madame de Montespan. Il ne la voyait plus qu'en présence de la cour et de ses enfans.

Madame de Montmorenci était l'amie intime de madame de Thiange, et, quoiqu'elle n'eût jamais fait sa cour à madame

Digitized by Google

de Montespan, elle avait un caractère de justice qui lui faisait blâmer ouvertement la conduite de madame de Maintenon envers sa bienfaitrice. Toutes les fois qu'elle pouvait mortifier la prude, directement ou indirectement, elle en saisissait l'occasion avec empressement.

Elle raconta un jour, chez madame de Thiange, une aventure dont elle avait été témoin, et qui fut cause d'une petite altercation qu'elle eut avec le roi. Elle lui tint tête avec respect, mais elle lui tint tête, et depuis on la nommait le champion des Mortemar.

Voici comme elle raconta cette aventure :

« J'étais, dit madame de Montmorenci, chez madame de Bouillon, à l'écouter se moquer de ses juges, dans le nombre desquels il s'en trouve un qui est venu à Paris sans un sol vaillant. Je fis la réflexion qu'il avait été très-avantageux pour beaucoup de gens d'être nés sans bien, parce que l'ex-

Digitized by Google

trême nécessité les avait pressés d'en sortir; qu'en cherchant du pain, ils avaient trouvé le reste, et que la facilité qu'ils avaient rencontrée à faire fortune leur avait donné une ambition qu'ils n'auraient jamais songé d'avoir, s'ils avaient possédé un patrimoine raisonnable; et à propos de cela, je citai plusieurs personnes qui de leur pied vinrent à Paris de deux cents lieux, et pourraient aujourd'hui s'en retourner en carrosse (1).

» Madame de Jully nous dit que nous avions encore d'autres exemples à citer, et nomma M. de Quitau (2).

» M. de Trichateau prit grand feu sur les intérêts de son ami, et répondit que qui-

(1) Madame de Montmorenci avait désigné M. d'Aubigné et sa sœur; mais, en sa présence, elle se contenta de la désigner.

(2) M. de Quitau était l'ami de M. d'Aubigné : il se fit dévot, obtint la faveur de madame de Maintenon, et fit fortune.

Digitized by Google

conque en parlait ainsi, avait menti. Madame de Jully répondit qu'elle en avait la preuve, et soutiendrait ce qu'elle avançait. Les deux parties s'aigrirent si fort, que, quelques soins que je prisse de représenter à M. de Trichateau que c'était une femme, je vis l'heure qu'ils se prendraient aux cheveux. Il lui dit que, si elle était un homme, il lui apprendrait à parler. Madame de Jully lui répondit : Si j'étais homme, vous ne seriez pas si hardi de me parler ainsi ; et je soutiendrais encore ce que j'avance, car les hypocrites sont lâches et ingrats, et vous devriez me respecter comme l'épouse d'un homme qui vous a rendu service, si vous êtes assez mal élevé pour ne pas me respecter comme femme.

» Madame de Jully avait d'abord parlé sans haine de M. de Quitau, et seulement pour fournir aussi son exemple ; mais outrée d'être contredite, elle fut une heure sans se vouloir taire ; de sorte que je fus obligée d'emmener la partie adverse, dans la crainte d'un combat. Je n'en ai jamais vu de si vif

Digitized by Google

en paroles, de part et d'autre ; jamais scène ne m'a fait plus rire. »

Bon, dit madame de Thiange, la fortune de Quitau est encore moins extraordinaire que celle de madame de Ronville, qui a été servante dans Paris, coureuse de remparts. Elle a ruiné des gens d'affaires, ce qui a fort bien fait les siennes, et l'a mise dans le cas de faire de la dépense comme une grande dame, et a fini par devenir femme d'un homme de qualité, qui n'a point prouvé qu'il eût beaucoup d'honneur en lui donnant son nom.

Madame de Maintenon, ayant admis à sa société cette madame de Ronville, était obligée d'écouter ses aventures sans mot dire, parce qu'elle se serait attiré toutes les dames qui faisaient corps contre elle. Mais aussi, enfermée avec le roi, elle envenimait les discours, et obtenait pour ses protégés de nouvelles graces, se flattant par là de punir ceux qui y trouvaient à redire.

Digitized by Google

Madame de Maintenon prit enfin la résolution de chasser définitivement madame de Montespan de la cour, et de rester seule maîtresse du cœur du roi. Elle n'avait pas réussi dans les conseils qu'elle lui avait donnés, et en effet madame de Montespan pouvait les considérer comme trop intéressés pour y accéder ; aussi se décida-t-elle à se servir du duc du Maine pour la déterminer.

M. du Maine savait bien qu'il devait le jour au roi et à madame de Montespan ; mais madame de Maintenon qui, dès l'instant (du moins sa conduite le prouve) où elle devint gouvernante, jeta ses batteries pour devenir maîtresse, ne prit aucune peine pour inspirer à son élève de l'attachement pour sa mère ; et même, loin de le réprimander de l'espèce d'indifférence qu'il lui témoignait, elle se servit encore du masque de la religion pour lui inspirer une sorte de mépris pour les actions de celle qu'il devait respecter et chérir, sans approfondir les motifs de sa conduite.

Digitized by Google

Le duc du Maine fut dans tous les tems l'instrument passif de sa gouvernante ; madame *la Duchesse*, au contraire, aimait beaucoup sa mère, et du moment qu'elle fut mariée, elle lui témoigna plus d'égards et de tendresse que ses autres enfans. Aussi était-elle toujours en opposition avec M. du Maine et madame de Maintenon.

Louis XIV aimait beaucoup madame *la Duchesse*, qui possédait infiniment de graces, d'esprit et de franchise; aussi disait-on que madame la Duchesse avait la beauté et l'esprit de sa mère, et le courage et la grandeur de son père. L'on a de madame la Duchesse beaucoup de petits impromptus qui n'ont été conservés que parce qu'ils étaient d'une princesse, mais qui étaient fort jolis pour le moment, et faits fort à propos.

Avant madame la duchesse de Bourgogne, elle était en possession d'amuser le roi ; et madame de Maintenon, quoiqu'elle ne l'aimât pas, ne pouvait alléguer pour la fille

Digitized by Google

les moyens de religion qu'elle avait mis en avant pour la mère; elle était, en conséquence, forcée de la supporter, mais elle ne put jamais l'aimer : on peut même assurer que de tous les enfans de madame de Montespan, la gouvernante n'aima que le duc du Maine. Elle en convint avec le duc de Richelieu, à qui elle écrivait : *J'avoue que j'aime le duc du Maine à la folie.*

Quand madame la Duchesse fut guérie de sa petite-vérole, et qu'elle eut rendu les devoirs et les honneurs qu'elle devait au Grand Condé, son aïeul, elle revint à la cour, où madame de Maintenon était toute puissante, et n'avait plus la crainte de perdre sa faveur. Elle voulut traiter d'égale avec madame la Duchesse, qui, aigrie par sa mère et fière du nom de Condé, ne souffrit point que madame de Maintenon la traitât avec familiarité. Aussi piquante que sa mère, elle se plaisait à raconter, devant le roi et toute la cour, de petites espiégleries de son enfance, et elle ne manquait

Digitized by Google

jamais de dire : *J'aurais pourtant dû être sage, ayant madame de Maintenon pour gouvernante.* Louis XIV fronçait le sourcil, mais n'osait empêcher sa fille de dire la vérité.

Ayant résolu de mortifier madame de Maintenon, elle en épiait toutes les occasions; un jour, elle se présenta et elle la saisit avidement. Il y avait sur la terrasse du nord, à Versailles, un bon suisse en sentinelle, qui avait reçu de Louis XIV la consigne de ne laisser passer personne par la porte qu'il gardait. Madame la Duchesse, qui se promenait dans le parc, et qui avait déjà reçu quelques gouttes d'eau, se hâtait d'arriver. Elle se présente à la porte que gardait le suisse, qui lui refuse le passage; madame la Duchesse insiste, et le bon suisse lui répond que c'est le roi qui lui en a donné l'ordre. Madame de Maintenon, par le même motif que madame la Duchesse (à cause de la pluie) avançait à grands pas. Madame la Duchesse la voyant venir, dit à la sentinelle : voilà la p. . . du

Digitized by Google

roi ; sans doute elle n'est pas comprise dans l'ordre, et j'entrerai avec elle. Madame de Maintenon arrive, et madame la Duchesse va au-devant d'elle, en lui disant qu'elle l'attendait pour entrer. Madame de Maintenon se présente à la porte, et la sentinelle lui refuse le passage. Sentinelle, lui dit madame de Maintenon, savez-vous qui je suis ? Oui, lui répond le bon suisse, dans son patois, Matame me l'a dit, vous êtes la p. . . du roi, mais vous n'entrerez point. Madame la Duchesse part d'un grand éclat de rire, et quitte madame de Maintenon. Celle-ci fut s'en plaindre au roi, qui répondit: la sentinelle a fait son devoir, et madame la Duchesse a manqué à ce qu'elle me devait, je saurai l'en punir.

Madame la Duchesse ayant appris la réponse du roi, partit pour Chantilly, d'où elle faisait de fréquens voyages à Meudon. *Monseigneur* y tenait sa cour.

Quand nous en serons à *Monseigneur*, nous dirons pourquoi il restait à Meudon.

Digitized by Google

Ce qu'il y a de certain, c'est que madame de Maintenon, dès cette époque, éloignait Louis XIV de ses enfans légitimes ; ce qu'on ne reprocha jamais à madame de Montespan, qui eut toujours pour *Monseigneur* le plus grand respect; aussi, lors de sa disgrace, elle fut reçue à la cour de Meudon.

L'on fit, à cette occasion, la plaisanterie de dire que, si Louis XIV venait à mourir, *Monseigneur* ferait comme Henri II, qui avait déclaré Diane de Poitiers pour sa maîtresse, quoiqu'elle l'eût été de François Ier.

Le père Gabriel, capucin, s'avisa de prêcher dans l'église des Quinze-Vingts, sur le luxe que les femmes affichaient dans leurs parures ; coiffa une tête de mort de tout ce que les dames, les plus magnifiques ont l'habitude d'employer, et exposa sa poupée aux auditeurs : l'on remarqua qu'il n'avait point oublié de lui mettre une *fontange* sur la tête (1). Lorsque cette farce

(1) Ruban dont mademoiselle de Fontange se parait communément, et qu'on nomma alors *fontange*.

Digitized by Google

fut sue de la cour, on ne manqua pas d'assurer que le capucin était *janséniste*, et qu'il avait été engagé par sa secte à donner cette scène ridicule jusque dans le temple de Dieu. Grande rumeur, en conséquence, parmi les molinistes, et nouveau sujet de persécutions contre les jansénistes, qui déjà étaient l'objet de la haine de madame de Maintenon, et surtout du père de la Chaise. Ce qui parut étonnant, ce fut de voir le cardinal de Rohan, qui avait été, pour ainsi dire, élevé par le cardinal de Noailles, se mettre à la tête de ses ennemis. Cette persécution fut cependant peu de chose, relativement à ce vertueux prélat, sous le règne du père de la Chaise; mais la haine du parti moliniste n'eut plus de bornes sous le règne du père le Tellier, et Louis XIV fut forcé d'éloigner de sa cour un homme qu'il estimait, et que toute la France respectait. Ce fut à cet amour qu'on lui portait qu'il dut sa liberté, et il la dut à une femme qui osa braver les personnes les plus en faveur, pour empêcher d'opprimer la vertu. Lors-

Digitized by Google

que nous en serons à cette époque, nous détaillerons cette atrocité.

Madame de Maintenon, ainsi que nous l'avons dit, se servit du duc du Maine pour déterminer sa mère à quitter la cour ; mais il n'y eût pas réussi sans madame de Thiange et madame de Montmorenci, qui lui représentèrent que le règne de Louis XIV était entaché des persécutions qu'on faisait éprouver à un tiers de la France ; que les troupes étaient envoyées dans toutes les villes et dans tous les châteaux où il y avait des protestans ; que les excès les plus alarmans se commettaient ; que l'on forçait à mains armées, les citoyens de renoncer à la religion de leurs pères ; qu'il était de sa gloire de quitter la cour dans un moment où le crime se mettait à la place de la justice, et qu'il valait beaucoup mieux pour elle et pour sa famille, qu'elle perdît cette vaine faveur dont elle n'avait plus que l'ombre, que d'être chargée aux yeux de la postérité de n'avoir pas représenté au roi le

Digitized by Google

tort qu'il faisait à sa gloire ; que, si elle prenait sur elle de lui montrer la vérité dans cette circonstance, l'hypocrite qui le gouvernait, aidé du père de la Chaise, la ferait échouer dans son entreprise ; qu'il fallait donc beaucoup mieux qu'elle quittât une cour où la fourberie avait pris la place de la loyauté.

Madame de Montespan goûta ces raisonnemens, et consentit à faire ce que sa sœur et l'amie de sa sœur lui conseillait ; mais ayant appris que le duc du Maine devait la pressentir sur sa retraite, elle voulut attendre qu'il lui en parlât, voulant juger à quel point il pousserait la dissimulation.

Peu de jours après, le duc du Maine dit à sa mère qu'il lui conseillait de s'absenter pour quelques mois ; que cela ranimerait l'amour du monarque dont les sentimens s'affaiblissaient chaque jour, et qu'il craignait pour elle une indifférence offensante ; qu'enfin il présageait au contraire que la privation

Digitized by Google

de sa société serait sensible au roi, et qu'il la rappellerait certainement.

Madame de Montespan feignit de croire ce que son fils lui disait; et le chargea de prévenir le roi de son départ.

Le duc du Maine ne put contenir sa joie. Il n'eut pas même assez de politique, car à peine sa mère était-elle partie de Versailles, qu'il fit transporter tous ses meubles et effets à Paris, pour lui ôter tout prétexte de revenir à la cour, dans la crainte que, si le roi la voyait, il ne lui rendît ses bonnes graces; ce qui prouve jusqu'à l'évidence que Louis XIV aimait encore madame de Montespan, et qu'il ne l'eût jamais renvoyée sans l'obsession de madame de Maintenon.

Ce qui paraîtra surprenant, c'est que ce fut Bossuet qui se chargea de prévenir le roi du départ de madame de Montespan.

On s'étonne, avec raison, qu'un homme de mérite et du génie de Bossuet se soit mêlé des

des intrigues et des amours du roi; mais l'homme ambitieux, alors, avait pris la place de l'homme de génie; et, quand on le suit, faisant l'éloge du chancelier le Tellier, et se dire l'ami du marquis de Louvois, l'on n'est plus surpris de le voir excuser madame de Maintenon, féliciter Louis XIV sur le départ de madame de Montespan, lui montrer le ciel ouvert pour récompense du sacrifice qu'il fait à Dieu, et lui peindre, avec son éloquence ordinaire, la satisfaction qu'il donne à son peuple, d'abjurer ses erreurs et la ferme résolution qu'il manifeste de respecter les mœurs.

Ce discours était au moins prématuré, puisque madame de Maintenon remplaçait madame de Montespan; qu'il s'en fallait de beaucoup qu'elle eût encore la certitude de devenir l'épouse *ignorée* de Louis XIV. Le départ de la favorite dut même lui faire craindre de ne jamais jouir de la même faveur que celle qu'elle venait de faire expulser. Elle dut avoir cette crainte, surtout après une visite de madame *la Duchesse* à Louis XIV.

Cette princesse vint trouver son père et lui dit :« Sire, la tendresse que votre majesté » nous témoigne, me donne la hardiesse » de venir vous présenter une requête en » faveur de madame de Montespan. Assez » heureuse pour avoir donné à votre majesté » des gages de sa tendresse, elle ne peut lan- » guir dans l'obscurité, après avoir possédé » le cœur du plus grand roi du monde.

» Madame de Montespan n'emporte, de » toute la gloire qui l'environnait, que l'hon- » neur d'avoir été admise dans l'intimité de » votre majesté ; trop grande pour avoir » profité de sa faveur pour augmenter sa » fortune, elle n'a jamais fait usage de son » crédit que pour obliger des gens qui, » profitant de ses bonnes graces pour être » admis à rendre leurs devoirs à votre ma- » jesté, ont abusé de la bonté de son cœur » pour la perdre dans votre esprit. Sire, je » m'honorerais de donner un asyle à celle » que je ne rougirai jamais de respecter » comme ma mère, si ce n'était pas faire » une injure à votre majesté, et forcer le

Digitized by Google

» public de faire la réflexion que celle qui » a donné à votre majesté des princes qu'elle » honore de toute sa tendresse, et des filles » que vous avez doublement attachées à » votre personne, en les unissant à des » princes de votre sang, manque du néces- » saire. La bonté de votre cœur, sire, m'est » un sûr garant que j'obtiendrai la justice » que je réclame pour madame de Montes- » pan, qui ne possède rien que le souvenir » de votre tendresse. »

Louis XIV n'entendit point cette réclamation de sa fille sans attendrissement; tout l'amour qu'il avait eu pour madame de Montespan se ralluma dans son cœur : il serra madame la Duchesse dans ses bras, et lui dit : « Qu'il n'aurait jamais donné l'ordre » à madame de Montespan de se retirer » de la cour, quoiqu'on lui eût fait cent fois » envisager que son peuple était scandalisé » de sa conduite avec une femme mariée; » que, néanmoins, elle pouvait être assurée » qu'elle possédait tout son attachement, et » que pour lui en donner une preuve, il vou-

Digitized by Google

» lait qu'elle jouît toute sa vie d'une pension
» de mille louis par mois; que malgré cette
» pension, elle pouvait revenir à la cour;
» que son appartement lui serait conservé,
» ainsi que son estime. »

Madame la Duchesse baisa respectueusement la main de son père, et se retira sans regarder M. le duc du Maine, son frère, qui était présent à cet entretien. Depuis même, elle ne put avoir pour lui l'amitié franche qu'elle témoignait à M. le comte de Toulouse, son autre frère.

Le roi attendit quelques jours le retour de madame de Montespan, qui fut bien tentée, d'après le récit de madame la Duchesse, d'humilier madame de Maintenon et de regagner la tendresse du roi pour la faire renvoyer. Madame de Montespan pensait et voulait agir en femme jalouse, et qui aimait encore l'amant qui, pendant un tems, l'avait dédaignée; mais madame de Thiange et M. *le Duc* lui firent envisager avec tant de force les horreurs qui se commettaient, qu'ils lui persuadèrent que tous les gens honnêtes et qui aimaient leur patrie, devaient

Digitized by Google

LE GRAND CONDÉ.

Digitized by Google

Digitized by Google

choisir ce moment pour se retirer de la cour, afin de montrer à l'Europe indignée qu'ils ne partageaient point les forfaits qu'on commettait au nom du roi.

Toutes ces raisons la convainquirent, et dès qu'on fut persuadé que madame de Montespan ne retournerait plus à Versailles, elle eut une cour assidue, souvent embellie par la présence de *Monseigneur* et de madame *la Duchesse*. L'esprit de la mère et de la fille était bien fait pour captiver la société. Le Grand Condé, qui, quoiqu'on en ait dit, aimait beaucoup madame la Duchesse, accompagnait souvent sa petite-fille chez sa mère; mais malheureusement cette société ne jouit pas long-tems de la présence de ce prince. Il mourut l'année d'après, à Fontainebleau, où il était allé voir madame la Duchesse, qui y était malade de la petite-vérole (1).

(1) Il se vend chez Colin, éditeur des présens Mémoires, une vie du Grand Condé, composée en Angleterre par le ci-devant prince de Condé lui-même. Cette vie, où tous ses hauts faits sont retracés, nous dispense de rien dire de ce grand homme.

Digitized by Google

Lorsque la princesse de Bourbon, petite-fille du Grand Condé et sœur de M. *le Duc*, eut épousé M. le duc du Maine, elle se réunit aussi à la société de sa belle-mère, dans laquelle on ne fait point de difficulté de croire qu'elle puisa cette solidité d'esprit et ce goût pour les arts qu'elle manifesta ensuite, et dont ceux qui ont approché de la cour de cette princesse lorsqu'elle habitait Sceaux, ont pu se convaincre.

On nommait le cercle de madame de Montespan *le fleuve de l'esprit.*

Depuis sa retraite de la cour, elle passait un ou deux mois de l'année aux eaux de Bourbon. Elle y dotait de jeunes filles qu'elle y mariait, et s'adressait surtout à celles dont les parens avaient été persécutés; ce qui l'avait fait nommer dans ce pays *la réparatrice des torts de sa rivale.*

Aux eaux de Bourbon, madame de Montespan mena avec elle quelques amis qui lui restèrent attachés jusqu'à la mort; ce

Digitized by Google

qui fait leur éloge, puisqu'il n'y avait plus d'espoir dans sa faveur. De ce nombre fut madame de Montmorenci, qui lui témoigna beaucoup plus de déférence depuis sa disgrace, que lorsqu'elle était exclusivement la souveraine des pensées du monarque.

Après la retraite de madame de Montespan, la cour de Louis XIV devint triste et monotone. Madame de Maintenon, victorieuse, prit un tel ascendant sur l'esprit de Louis XIV, et lui inspira tant de tendresse et en même tems de si grands scrupules, que, de concert avec le père de la Chaise, elle proposa au roi de l'épouser.

Avant de faire cette proposition, elle s'était assurée de tout le crédit qui pouvait amener la réussite de ses projets. Elle plaça de nouveaux ministres, et fit nommer d'autres généraux.

Elle avait su inspirer de la dévotion au roi; elle parvint par ce moyen à maîtriser

Digitized by Google

même les événemens, en les dénaturant aux yeux du monarque.

Les jésuites, aussi ambitieux que perfides, se servirent d'elle pour remuer dans l'église, et faire deux sectes dans la religion catholique : en femme ambitieuse, intrigante et ingénieuse, elle les favorisa pour en être favorisée à son tour.

Elle les employa pour obtenir la main du roi, et, pour parvenir à son but, elle n'omit rien de ce que peut une femme adroite ; elle disposa des emplois en faveur de tous ceux qui lui étaient attachés.

Ce fut ainsi qu'elle parvint à faire disgracier ceux même qui paraissaient indifférens sur ses projets pour lui plaire. Il fallait adopter sans réflexion son opinion. Elle fortifia dans le roi les sentimens de religion qu'il avait toujours manifestés même dans le tems où il vivait publiquement avec des femmes mariées du vivant de la reine. Ingénieuse en fiction, elle racontait avec art

Digitized by Google

à Louis XIV, les rêves affreux qu'elle disait avoir faits à cause de ses galanteries.

Le père de la Chaise, confesseur du roi, jaloux d'avancer sa famille, et tremblant de perdre sa place, la seconda merveilleusement.

Elle mit de son parti la société entière des jésuites, en leur fournissant les moyens de détruire Port-Royal. Elle avait eu aussi l'adresse d'y mettre l'évêque de Chartres, Bossuet, évêque de Meaux, l'évêque de Condom, qui possédait la confiance du roi, surtout Bossuet, qui, par son génie, faisait autorité.

Quand madame de Maintenon fut à peu près sûre de la réussite de ses projets, elle déclara au roi qu'elle allait se retirer de la cour, et, à l'exemple de madame de la Vallière, expier ses fautes par une vie exempte de reproches; que ses remords la poursuivaient la nuit et le jour, et que, malgré l'attachement

Digitized by Google

qu'elle portait au roi, son salut devait l'emporter sur sa tendresse.

M. le duc du Maine (trompé sans doute par les mêmes discours) supplia son père de forcer madame de Maintenon de rester à la cour, lui protestant qu'il l'aimait avec une telle tendresse, qu'il ne pourrait supporter son absence.

Louis XIV, presque vaincu par les larmes de sa maîtresse et les prières de son fils, fut prêt de faire la promesse tant désirée; cependant un moment de réflexion, et peut-être le désir secret d'être dans l'impossibilité d'accéder aux demandes de madame de Maintenon, lui fit désirer d'avoir l'avis du père de la Chaise; c'était où la favorite l'attendait.

L'adroit confesseur, d'accord avec sa protectrice, proposa un mariage de conscience. Le roi s'y refusa absolument. Il redevenait grand lorsqu'il était éloigné de madame de Maintenon; mais, lorsqu'il était livré à la

Digitized by Google

solitude, que l'attrait du plaisir l'entraînait auprès d'une femme; que l'habitude le conduisait auprès de sa maîtresse; qu'il la trouvait en larmes au pied du crucifix, qu'elle quittait pour embrasser ses genoux, en le suppliant de permettre qu'elle fût toute entière à son Dieu, il était attendri, et admirait les combats qu'elle éprouvait; enfin, obsédé de plus en plus et par madame de Maintenon, et par son fils, et par son confesseur, il laissa entrevoir à sa maîtresse l'espoir de satisfaire ses désirs sans crime.

La joie immodérée de madame de Maintenon fit soupçonner quelque chose d'extraordinaire. Elle ne put cacher son bonheur à ses intimes, qui, ayant aussi leurs amis, leur en firent confidence, et *Monseigneur* en fut instruit; alors, vainquant sa timidité ordinaire, il quitta Meudon, vint à Versailles, et parla avec fermeté au roi, son père, sur le déshonneur qu'on voulait imprimer à sa gloire, qui ne pouvait qu'être flétrie par une pareille alliance. *Monseigneur* proposa au roi de consulter ses plus fidèles sujets,

Digitized by Google

et ceux qui aimaient véritablement sa réputation de grand homme ; qu'il pouvait assurer d'avance que leurs avis seraient contraires à une pareille union, qui déshonorerait éternellement sa mémoire, déshonneur qui réjaillirait sur tous ses descendans.

Louis XIV, peu accoutumé à trouver des obstacles à sa volonté, écouta pourtant, sans colère, les représentations de son fils, et promit de prendre l'avis de personnes attachées à la gloire de la couronne. Malheureusement pour Fénelon, *Monseigneur* l'indiqua.

Fénelon, incapable d'acquérir sa faveur par une bassesse, employa son éloquence pour persuader le roi de résister avec la force et le courage qui lui étaient propres à une pareille proposition. Louvois, qui aurait tout sacrifié, même l'honneur, pour conserver sa place et les bonnes graces du roi, vint se jeter à ses pieds pour le conjurer de ne point épouser madame de Main-

Digitized by Google

tenon. Louis XIV, vaincu, promit à *Monseigneur* que jamais il ne ferait ce mariage.

D'après la promesse du roi, *Monseigneur* retourna satisfait à Meudon ; mais madame de Maintenon, toujours plus patiente et plus résolue, conduisit peu à peu le monarque où elle voulait. *Monseigneur* fut atteré de surprise et de colère, quand on vint lui proposer, au nom du roi, de légitimer mademoiselle de Fleury, qu'il avait eue de mademoiselle de la Force, sous la condition qu'il ne s'opposerait point au mariage du roi avec madame de Maintenon ; que, d'ailleurs, elle n'était plus d'âge à avoir des enfans ; qu'il fallait au roi une compagne, puisque ses principes et sa religion ne lui permettaient point d'avoir une maîtresse ; que, si malheureusement sa majesté prenait une jeune femme pour maîtresse, et que cette jeune femme lui donnât encore des enfans, le mal serait beaucoup plus grand, parce qu'alors l'attachement que le roi prendrait pour la mère et pour les enfans

Digitized by Google

le forcerait peut-être à leur donner légitimement le nom de Bourbon ; qu'on pouvait raisonnablement avoir ces craintes, en voyant le rang que Louis XIV donnait aux bâtards qu'il avait eus d'une femme mariée, et du vivant de la reine ; que tous ces maux n'existeraient point avec madame de Maintenon ; que ses scrupules seuls lui faisaient désirer d'être épouse, mais qu'elle n'ambitionnait point le titre de reine.

Monseigneur fut inflexible, et la réponse qu'il fit à ses propositions, prouve que ce prince n'était pas, ainsi que l'ont avancé plusieurs écrivains, d'une insouciance et d'une apathie inconcevables.

« Dites à ceux qui vous ont envoyé vers moi, répondit *Monseigneur*, que je les regarderai toujours comme les plus implacables ennemis de la France et de la gloire du roi, et que, si jamais j'ai le malheur d'être le maître, je les ferai repentir de leur témérité et de la hardiesse qu'ils ont de me proposer d'accéder à leur complot, en légiti-

Digitized by Google

mant ma fille. Si la tendresse que je lui porte, pouvait un seul instant me faire balancer, je préférerais plutôt sa mort. Sortez, et ne vous présentez jamais devant moi. »

La conduite ferme de *Monseigneur*, auprès duquel se rallièrent les princes du sang, rendit un moment le roi incertain. Il avait voulu consulter l'opinion, et peut-être, aussi, ne voulait-il pas, par cette démarche, attirer sur madame de Maintenon la haine de son fils.

Les favoris, voyant que les motifs de religion n'étaient plus aussi puissans dans l'esprit du monarque, eurent recours à l'orgueil, qui faisait la base de son caractère (1); ils lui représentèrent que *Monseigneur* et tous les princes offensaient la majesté du

(1) La première religion, pour Louis XIV, était de croire à l'autorité royale. DUCLOS.

Digitized by Google

trône en s'opposant à sa volonté suprême; qu'il était bien le maître d'élever jusqu'à lui une de ses sujettes qui, de son nom de demoiselle, pouvait aspirer, sinon à sa main, du moins à une illustration que l'on devait à la mémoire de ses aïeux.

Louis XIV se trouva humilié qu'on s'opposât à une action qu'on l'avait habitué à considérer comme une chose agréable à Dieu; et, vaincu par les importunités de sa maîtresse, de son confesseur et de ses conseillers intimes, il épousa secrètement la veuve Scarron.

Ce mariage ne fut un mystère pour personne; seulement il ne fut pas déclaré; mais il fit une scission dans la famille royale. *Monseigneur* se confina entièrement à Meudon; rarement il venait à Versailles, et jamais il n'y coucha. On remarqua même que le roi, qui affectait de recevoir chez madame de Maintenon pour y attirer son fils, ne put jamais le faire entrer dans l'appartement de cette dame; et qu'une fois, entre autres,

autres, en sortant de la messe, le roi (avec intention) avait pris le bras de son fils, et lui parlait tout bas en le conduisant chez madame de Maintenon. A la porte, *Monseigneur* quitta le bras de son père, le salua respectueusement, et se retira.

Madame de Maintenon voua une haine éternelle à *Monseigneur;* et Monseigneur, loin de chercher à la faire cesser, mettait, au contraire, tout en usage pour l'alimenter. Tous les jours il partait de Meudon des écrits injurieux contre madame de Maintenon, et quelquefois même contre le roi, qui était si persuadé qu'ils étaient au moins commandés par son fils, qu'il défendit au lieutenant de police d'en rechercher les auteurs, ne voulant pas établir une lutte publique avec Monseigneur, désirant, au contraire, que les puissances étrangères ignorassent les troubles qui existaient dans sa famille relativement à son mariage. Ce fut à l'occasion de mauvais vers, répandus avec profusion, que Louis XIV intima sa défense au lieutenant de police, afin de

Digitized by Google

ne pas être forcé d'en faire punir l'auteur.

Ces vers qui étaient restés ignorés, serviront à faire connaître l'estime que *Monseigneur* et sa cour portaient à madame de Maintenon. Les deux derniers vers affectèrent sensiblement Louis XIV, qui les lut écrits de la main de madame *la Duchesse ;* ce qui lui prouva que tous ses enfans, même les légitimés, à l'exception du duc du Maine, blâmaient ouvertement sa conduite.

Voici ces vers :

Que l'éternel est grand! que sa main est puissante!
Il a comblé de biens mes pénibles travaux :
Je naquis demoiselle et je devins servante ;
Je lavai la vaisselle, et souffris mille maux.
Je fis plusieurs amans, et ne fus point ingrate ;
Je me livrai souvent à leurs premiers transports.
A la fin, j'épousai ce fameux cul-de-jatte
Qui vivait de ses vers comme moi de mon corps ;
Mais enfin il mourut, et vieille devenue,
Mes amans, sans pitié, me laissaient toute nue,

Digitized by Google

Lorsqu'un héros me crut encor propre aux plaisirs.
Il me parla d'amour : je fis la Madeleine.
Je lui montrai le diable au fort de ses désirs :
Il en eut peur, le lâche, et je me trouve reine.

Le roi était inconsolable du mécontentement de sa famille ; il en témoignait beaucoup d'humeur à madame de Maintenon, et lui reprochait d'avoir abusé de son amour. L'épouse s'humiliait devant son époux, et faisait agir sourdement le pape, les princes légitimés et ses partisans, pour faire déclarer son mariage. Cette femme ambitieuse n'aspirait plus qu'à ce degré de gloire, et l'empire qu'elle fit prendre sur l'esprit du roi par les jésuites, et celui qu'elle leur donna en apparence sur le sien, n'avait d'autre but que d'obtenir, par leur moyen, le titre de reine.

Le père de la Chaise, confesseur du roi, avait besoin d'elle, et elle de lui, et ils ne se refusaient réciproquement aucun service. Ces deux ambitieux ne s'arrêtèrent sur aucun moyen de parvenir à leur but.

Digitized by Google

Les jésuites avaient pris une grande haine contre les jansénistes, et cette haine remontait à une époque antérieure à la constitution *unigenitus ;* des noms de sectes devinrent des noms de partis et des motifs de proscriptions.

L'on sait que l'affaire du jansénisme et du molinisme existait avant le règne de Louis XIV ; que les plus grands génies ont illustré les sectes jansénistes ; et que Port-Royal-des-Champs fut, à proprement parler, le berceau de la saine philosophie.

Les jésuites, dénommés par la secte des molinistes, étaient puissans à la cour, étant en possession de la conscience des rois, qu'ils dirigeaient selon leurs volontés. Leur manière souple, insinuante et même indulgente, devait nécessairement leur attirer plus de partisans que ne s'en faisaient leurs antagonistes, qui affectaient une sévérité de mœurs qu'on rencontre plus ordinairement dans le parti persécuté que dans les persécuteurs.

Digitized by Google

La morale des molinistes convenait beaucoup mieux à la position et aux vues de madame de Maintenon ; et, dès l'instant qu'elle eut formé le projet de subjuguer Louis XIV, elle s'attacha ouvertement à ceux qui pourraient lui aplanir le chemin périlleux dans lequel elle s'était engagée.

Les jésuites, pour parvenir plus sûrement à perdre leurs antagonistes, les montrèrent à la favorite (qui se chargea d'en instruire le roi), non-seulement comme des perturbateurs de la foi, et même des hérétiques, mais encore comme des ennemis de la monarchie, dont les mœurs sévères ne pouvaient souffrir que le régime républicain.

Le père de la Chaise s'attacha à prouver, et disait hautement, que *la secte des protestans était une république dans le royaume*, tandis que réellement cette secte, qui jadis avait été redoutable, était en partie détruite. Ce qui, dans tous les tems, causera l'étonnement le plus grand,

Digitized by Google

c'est que les trois cardinaux, Richelieu, Mazarin et Fleury, qui ont gouverné la France à différentes époques, ont protégé ou toléré les protestans, tandis qu'un simple jésuite tramait constamment leur perte. Ces princes de l'église devaient plutôt desirer l'unité de religion qu'un moine obscur, et qu'un ministre, qui n'avait pas besoin, pour satisfaire sa férocité, de tourmenter des gens qui exerçaient paisiblement leur religion, tandis que son ministère le mettait à même d'incendier et de noyer des villes, ainsi qu'il y prenait tant de plaisir.

Louis XIV, justement irrité, et croyant de bonne foi qu'il s'élevait, dans le cœur de son royaume, une secte contre l'autorité royale, consentit, quoiqu'avec peine, aux proscriptions qui déshonoreront à jamais son règne. Peut-être aussi madame de Maintenon se repentit-elle de l'empire qu'elle avait laissé prendre aux jésuites sur son esprit, et de celui qu'elle avait contribué à leur donner auprès du roi. Le mal fut si grand qu'on frémit encore seulement en y songeant.

Digitized by Google

Sous le ministère du cardinal de Mazarin, il ne fut aucunement question de querelle de religion. Il donna même la place de contrôleur-général à un calviniste. Toutes les administrations des fermes et des sous-fermes étaient remplies de gens de la religion prétendue réformée. Colbert, qui enfanta, pour ainsi dire, l'industrie en France, qui fut le fondateur du commerce, employa dans les manufactures et dans la marine, beaucoup de huguenots.

Ce que deux ministres puissans, dont l'un était ami de sa patrie, avaient eu tant de peine à établir (la paix et l'abondance), une femme et un jésuite le détruisirent pour long-tems; puisque, sous Louis XV, en 1750 et années suivantes, les querelles des jansénistes et des molinistes existaient encore, et qu'il y a aujourd'hui des gens vivans qui ont vu les troupes, la baïonnette au bout du fusil, forcer des prêtres de porter le viatique à des mourans.

Le cardinal de Richelieu, le plus despote

Digitized by Google

des ministres, trouva que les protestans avaient sagement fait, après la mort de Henri IV, assassiné pour cause de religion, de garder les villes qui leur avaient été concédées pour un tems; il trouva *cette faute digne de grace*; et en reprenant ces villes, en les faisant démanteler, l'inexorable cardinal les maintint dans le libre exercice de leur culte.

Si l'on remonte à la source d'où sont sorties toutes les calamités qui ont assailli les protestans, l'on se convaincra que Louis XIV était obsédé par les insinuations des jésuites, qui voulaient se venger des jansénistes pour avoir rempli l'Europe d'écrits lumineux et foudroyans contre leur doctrine. Il était obsédé d'un autre côté par le chancelier le Tellier et le farouche Louvois, son fils, tous deux ennemis de Colbert et de sa haute réputation, et qui voulaient perdre les réformés, parce que Colbert les avait protégés comme des sujets utiles à l'état.

Il était aisé de persuader Louis XIV, trop peu instruit du fond de leur doctrine, que

Digitized by Google

ce n'était que des sujets rebelles, d'anciens révoltés, soumis en apparence, et à qui la moindre contrariété remettrait les armes à la main. Pour mieux prévenir le monarque contre eux, on commença par les accabler d'injustices; on leur ôta leurs temples; on les exclut des communautés des arts et métiers; on les chassa des emplois qu'ils occcupaient dans les fermes; on donna des déclarations par lesquelles les enfans étaient reçus à renoncer à leur religion, à l'âge de sept ans.

Cette précipitation stupide fit déserter beaucoup de familles de la Saintonge et des provinces voisines. Et aussi l'on vit, par une politique mieux entendue que celle de la cour de Louis XIV, les rois d'Angleterre, de Danemarck et la ville d'Amsterdam offrir aux Calvinistes de France asyle, protection et subsistances. Les états de Hollande s'engagèrent à bâtir mille maisons pour recevoir les fugitifs.

Les conseillers perfides de Louis XIV imaginèrent un remède affreux aux maux qu'ils avaient attirés sur la France en la

Digitized by Google

privant d'artisans utiles. Ils firent ordonner la peine des galères contre ceux qui tenteraient de s'échapper, et d'autres peines sévères contre ceux qui donneraient asyle aux malheureux proscrits.

Une femme eut le courage de braver les menaces, et Louvois n'osa la persécuter, tant la vertu a d'empire même sur les gens les plus barbares. Madame *Hervart*, veuve du contrôleur-général des finances de ce nom, animée du saint amour de l'humanité, envoyait, pour empêcher les conversions, le double de l'argent que Pélisson était chargé de faire passer pour les opérer.

Qui croirait qu'à l'époque où les bourreaux exécutaient des protestans pour opinion religieuse, Louis XIV rompait ouvertement avec le pape Innocent XI? Ce contraste ne pouvait s'expliquer que par les fausses notions qu'on avait données au roi contre ces malheureux, et par l'esprit de vengeance des conseillers du monarque. Louis XIV avait résolu d'humilier le pape, et les jésuites, d'écraser les calvinistes.

Digitized by Google

Et toutes ces horreurs se commirent immédiatement après les fêtes brillantes qui eurent lieu pour le mariage de mademoiselle de Nantes avec le petit-fils du Grand Condé ! quel contraste !

Le marquis de Louvois montra dans ces terribles momens toute l'inflexibilité de son caractère. La férocité qui lui avait suggéré d'ensevelir la Hollande sous les eaux, et d'incendier le Palatinat, ne fut point encore poussée aussi loin que dans cette circonstance. Ces expressions barbares sont écrites en trait de sang dans le cœur de tous les amis de l'humanité. « *Que ceux qui auront* » *la sotte gloire de vouloir demeurer les* » *derniers, soient poussés jusqu'à la der-* » *nière extrémité.* »

L'on porta la démence de la fureur jusqu'à faire condamner à être brûlés vifs ceux que l'on forçait d'assister à la messe et de communier ; quelques-uns rejetèrent l'hostie, et souffrirent la mort avec la constance des martyrs ; les corps de ceux qui mouraient

sans sacremens, étaient traînés sur la claie, et jetés à la voierie. Ce fut en vain qu'on remplit les prisons et les galères ; l'on y voyait des vieillards infirmes, des gens de loi, dont on en fit partir beaucoup pour l'Amérique.

Cette horrible catastrophe fut terminée par la révocation de l'édit de Nantes, au mois (1) d'octobre 1685.

Qui ne frémit pas, et qui ne voue pas au mépris public le chancelier le Tellier qui, en signant cette révocation, chanta le cantique de Siméon (2) ; et cette révocation privait

---

(1) Louis XIV n'avait que quarante-sept ans un mois dix-sept jours, lorsqu'il se laissa maîtriser pour cet acte par les prêtres et madame de Maintenon : assurément, on ne peut pas l'excuser par son grand âge et l'affaiblissement de ses organes.

(2) « Si vous lisez l'oraison funèbre de le Tellier, » par Bossuet, ce chancelier est un juste et un grand

Digitized by Google

la France de trois millions d'habitans ! L'édit de Nantes était l'ouvrage du grand Henri, et l'on n'eut pas honte de le faire anéantir par son petit-fils ! Mais arrêtons nos regards sur des tableaux consolans : le génie bienfaisant de la France lui avait réservé de lui donner, après un siècle de calamités, un souverain dont la saine philosophie regarde tous les hommes de telle religion qu'ils soient, comme un peuple de frères.

Napoléon, quoique professant et respectant la religion catholique, tolère tous les cultes.

Napoléon, au moins aussi grand militaire

» homme. Si vous lisez les annales de l'abbé de » Saint-Pierre, c'est un lâche et dangereux courti- » san, un calomniateur adroit, dont le comte de » Grammont disait, en le voyant sortir d'un entre- » tien particulier avec le roi : Je crois voir une » fouine qui vient d'égorger des poulets, et se léchant » le museau plein de sang. »

Digitized by Google

que Louis XIV, mais meilleur administrateur, veut le bonheur de la France ; il a obtenu a de plus justes titres le nom de grand, que Louis XIV qui fit tout pour le perdre dans les dernières années de son règne.

Louis XIV aurait pu se convaincre de l'opinion générale, si l'on n'eût pas pris la peine de lui cacher la joie qui régna à Paris, neuf jours après la révocation de l'édit de Nantes. Cette joie fut causée par la mort de son chancelier le Tellier. Louvois rugissait dans son hôtel, et aurait voulu pouvoir écraser, d'un seul coup, tous ceux qui marquaient une si grande satisfaction. Le lieutenant de police, tout dévoué au ministre, rétablit à force de menaces le calme dans Paris ; et, pour en imposer davantage au roi, Bossuet eut la faiblesse de prononcer son oraison funèbre.

« Toutes ces violences, qui déshonorent » le règne de Louis XIV, furent exercées » dans le tems où, subjugué par madame de » Maintenon, il commençait à se livrer à ses

» confesseurs. Ses lois, qui violaient également les premiers droits de l'homme et » tous les sentimens de l'humanité, étaient » demandées par le clergé et présentées par » les jésuites à leur pénitent, comme le » moyen de réparer les péchés qu'il avait » commis avec ses maîtresses. On lui pro- » posa pour modèles *Constantin, Théodore* » et quelques autres scélérats du bas empire. » Jamais ses ministres, esclaves des prêtres, » et tyrans de la nation, n'osèrent lui faire » connaître ni l'inutilité ni les suites cruelles » de ses lois.

» Tous les intendans et les subalternes » aidaient à le tromper : au milieu des cris » de ses sujets innocens expirant sur la roue » et dans les bûchers, ils chantaient sa jus- » tice et même sa clémence. Les gémisse- » mens des vrais chrétiens étaient étouffés » par des acclamations de louanges flat- » teuses. Les thèses d'apparat étaient dédiées » au vainqueur de l'hérésie. La fureur du » panégyrique avait passé du théâtre dans » les chaires ; les jésuites surtout se signa-

Digitized by Google

» lèrent en exaltant la puissance et la piété » de Louis XIV ; ils flattaient son orgueil, » et prévenaient ses remords. On ne lui par- » lait que de conversions opérées à sa voix ; » des dragons étaient ses missionnaires, » portant le fer et la flamme. Il se croyait » un apôtre, et se voyait canonisé au milieu » des monumens de ses adultères.

» Dans les lettres et dans les mémoires » du tems, on parle souvent du sanguinaire » *Baville* comme d'un grand homme. Tel » est le malheureux sort d'un prince qui » accorde sa confiance à des prêtres, et qui, » trompé par eux, laisse gémir sa nation » sous le joug de la superstition. Louis XIV » aimait la gloire, et il marchandait honteu- » sement la conscience de ses sujets : il vou- » lait faire régner les lois, et il envoyait » des soldats vivre à discrétion chez ceux » qui ne pensaient pas comme son confes- » seur. Il était flatté qu'on lui trouvât de la » grandeur dans l'esprit, et il signait, chaque » mois, des édits pour régler de quelle re- » ligion devaient être les marmitons, les

» maîtres

» maîtres en fait d'armes et les écuyers de » ses états; il aimait la décence, et les soldats » envoyés par ses ordres, donnaient le » fouet aux filles protestantes pour les con- » vertir.

» Qu'il nous soit permis de faire ici quel- » ques réflexions sur les causes de nos der- » niers troubles de religion.

» L'esprit des réformés n'a été républi- » cain que dans les pays où les souverains » se sont montrés leurs ennemis. Le clergé » protestant de Dannemarck a été un des » principaux agens de la révolution qui a » fait établir l'autorité absolue en France. » Sous Louis XIII, les ministres protestans » les plus éclairés écrivirent pour exhorter » les peuples à obéir aux lois du prince, » n'exceptant que les cas où les lois ordon- » naient positivement une action contraire » à la loi de Dieu. Mais on se plaisait à les » contraindre; on les forçait, par une foule » d'injustices, à se jeter entre les bras des » factieux, tandis qu'il n'aurait fallu que

Digitized by Google

» respecter et exécuter fidèlement l'édit de » Nantes, pour ôter à ces factieux l'appui » des réformés. Cet édit de Nantes, à la vé- » rité, ressemblait plus à une convention » entre deux partis qu'à une loi donnée » par un prince à ses sujets. Une tolérance » absolue aurait été plus utile à la nation, » plus juste, plus propre à conserver la » paix qu'une tolérance simulée ; mais » Henri IV n'osa l'accorder, pour ne pas » déplaire aux catholiques, et les protestans » ne comptaient point assez sur son autorité, » pour se contenter d'une loi de tolérance, » quelqu'étendue qu'elle pût être.

» Il eût été facile à Richelieu, et plus en- » core à Louis XIV, de réparer le désor- » dre, en étendant la tolérance accordée » par l'édit, et en détruisant tout le reste. » Mais Richelieu avait eu le malheur de » faire quelques mauvais ouvrages de théo- » logie, et les protestans les avaient réfutés. » Louis XIV, élevé, gouverné par des prê- » tres dans sa jeunesse, entouré de femmes » qui joignaient aux faiblesses de la dévotion

» les faiblesses de l'amour et de l'hypocri-
» sie, ne put jamais soulever un coin du ban-
» deau que la superstition avait jeté sur ses
» yeux. Il croyait que l'on n'était huguenot
» de bonne foi, que faute d'être instruit, et
» la bassesse de ses courtisans qui, en ven-
» dant leur conscience, faisaient semblant
» de se convertir (par conviction), l'affer-
» missait dans cette idée.

» Ses ministres semblaient choisir les
» moyens les plus sûrs pour forcer les pro-
» testans à la révolte : on joignait l'insulte
» à la violence ; on outrageait les femmes,
» on enlevait les enfans à leurs pères. On
» semblait se plaire à les irriter, à les plon-
» ger dans le désespoir par des lois souvent
» opposées, mais toujours oppressives,
» qu'on faisait succéder de mois en mois.
» Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait eu
» parmi les protestans des fanatiques, et que
» ce fanatisme ait à la fin produit des ré-
» voltes. Elles éclatèrent dans les Cévennes,
» pays alors impraticable, habité par un
» peuple à demi-sauvage, qui n'avait jamais

Digitized by Google

» été subjugué, ni par les lois, ni par les » mœurs, livré à un intendant violent » par caractère, inaccessible à tout senti- » ment d'humanité, mêlant le mépris et » l'insulte à la cruauté, dont l'ame trouvait » un plaisir barbare dans les supplices longs » et recherchés, et qui, instrument ambi- » tieux et servile du despotisme pontifical » et de la superstition de son maître, vou- » lait mériter, par des meurtres et par l'op- » pression d'une province, l'honneur d'op- » primer en chef la nation.

» Sous le ministère des cardinaux de Ri- » chelieu et Mazarin, les protestans ne » s'étaient joints à aucune faction. Montau- » ban et la Rochelle étaient demantelées et » soumises, lorsque Paris faisait encore des » barricades, et chassait le roi, la régente » et la cour hors de ses murailles. Mazarin » disait d'eux : *Je n'ai point à me plaindre* » *du petit troupeau ; s'il broute de mau-* » *vaises herbes, du moins il ne s'écarte* » *pas.* Ce cardinal était si bien dans l'in- » tention de leur rendre toute justice, que,

Digitized by Google

» sur les plaintes réciproques du clergé et de » leur synode, il nomma des commissaires, » choisis en nombre égal dans les deux re- » ligions, pour visiter toutes les provinces, » et remédier aux infractions faites à l'édit » de Nantes pendant les troubles de la » fronde. »

Charles II, roi d'Angleterre, avait appris les projets de Louis XIV sur l'édit de Nantes.

Près de mourir (au mois de février 1685), il lui écrivit : « Je vous le conjure, » au nom du grand Henri, dont le sang » précieux circule dans nos veines, de res- » pecter les protestans, qu'il regardait » comme ses enfans. Si, comme on le dit, » vous voulez les forcer de renoncer à leur » religion, sous la peine de les bannir de » vos Etats, je leur offre un asyle dans le » royaume d'Angleterre. Je leur prouverai » que j'ai l'honneur d'être le petit-fils du » grand Henri, par la protection que j'ac- » corderai à ceux qui si long-tems ont com-

Digitized by Google

» battu avec distinction sous ses drapeaux.
» Je me persuade que vous éloignerez de
» vous les conseillers perfides qui ont pu ima-
» giner une pareille proscription. Il y a beau-
» coup de ces protestans qui ont versé leur
» sang à votre service : quelle récompense
» vous leur réservez ! la misère et la honte
» d'être bannis de leur patrie, de la patrie
» du grand Henri ! Quel est l'homme qui
» ne s'honorerait pas d'être né son sujet ?
» Et ce serait l'héritier de son trône, son
» petit-fils, qui détruirait un ouvrage qu'il
» avait eu tant de peine à consolider, et qui
» enfin lui a coûté la vie ! Les rois de France
» devraient jurer, en montant sur le trône,
» de ne souffrir aucun jésuite auprès de
» leur personne et de leur famille, puis-
» qu'ils ont été accusés d'avoir coopéré à
» l'assassinat de Henri IV, et qu'ils osent
» aujourd'hui l'offenser au delà du tom-
» beau, en détruisant son plus cher ou-
» vrage. Ecoutez, mon frère et cousin, les
» représentations d'un de vos plus proches
» parens, qui vous aime comme roi et vous
» chérit comme son ami. »

Digitized by Google

Charles II avait de bien plus grands défauts que Louis XIV, et il n'avait, dit le président Hénault, presque point de vertus pour les réprimer, mais il avait eu le bonheur d'aimer la duchesse de Portsmouth, femme d'un génie supérieur, et qui, lorsqu'il était près de faire quelques sottises, le réprimandait vertement. La duchesse avait été élevée près de *Madame*, première femme de *Monsieur*, frère de Louis XIV; elle avait emporté de France l'opinion que tous les Français avaient du bon Henri, et elle avait imprimé à son amant ce respect qui le faisait se vanter d'être le petit-fils d'Henri IV. L'on ne douta point que la lettre que Charles II écrivit à Louis XIV, n'eût été dictée par la duchesse. Madame de Montespan, pour laquelle elle avait conservé une sincère amitié, en ayant eu une copie, et l'ayant montrée aux personnes qui composaient son cercle, cette lettre causa quelques momens de joie aux amis de la France, qui espérèrent qu'elle pourrait améliorer le sort des protestans : mais hélas! leur destruction était résolue.

Digitized by Google

La duchesse de Portsmouth qui conseilla à Charles II d'écrire cette lettre, était pourtant catholique, mais elle n'était point cruelle. Charles II penchait aussi pour la religion catholique, et méditait le dessein de la faire adopter dans son royaume. La mort empêcha d'exécuter ses projets. Il mourut, assisté d'un prêtre catholique ; qui lui fut amené par sa maîtresse.

Le roi montra quelque repentir, lors de la mort de M. le prince de Conti, qui avait épousé une de ses filles légitimées. Ce prince mourut de la petite-vérole, vingt jours après la révocation de l'édit de Nantes. Il fit dire au roi, par M. le prince de la Roche-sur-Yon, son frère, qu'il aurait voulu mourir avant cette révocation ; qu'il n'aurait pas eu le chagrin de savoir qu'on lui avait fait commettre la plus cruelle injustice ; que les imprécations des malheureux opprimés le suivraient au delà du tombeau, où finissaient toutes les grandeurs humaines.

Digitized by Google

Louis XIV demanda à M. de la Roche-sur-Yon, s'il connaissait le contenu de la lettre qu'il s'était chargé de lui remettre ? Le prince lui répondit qu'il l'ignorait : alors le roi lui dit : J'en suis bien aise, car je me trouverais forcé de réprimer cette action, n'étant pas accoutumé à recevoir des leçons de ceux qui sont faits pour m'obéir. Madame la princesse de Conti rendit compte de cette lettre à madame *la Duchesse, sa sœur,* qu'elle aimait beaucoup, quoique n'étant pas de la même mère. Madame la princesse de Conti était fille de madame de la Vallière.

Quel fut le fruit des persécutions de Louis XIV ? Une foule de ses meilleurs sujets emportant dans les pays étrangers leur richesse et leur industrie, les armées de ses ennemis grossies par des régimens français, qui joignaient les fureurs du fanatisme et de la vengeance à leur valeur naturelle.

« La haine de la moitié de l'Europe, une » guerre civile, ajoutée aux malheurs d'une

» guerre étrangère, la crainte de voir ses » provinces livrées aux étrangers par des » Français, et l'humiliante nécessité de » faire un traité avec un garçon boulanger.

» Voilà ce que le clergé célébrait dans » des harangues, ce que la flatterie consacrait » dans des inscriptions et sur des médailles.

» Après le règne de Louis XIV, les protes- » tans furent tranquilles. Alberoni forma » inutilement le projet absurde de les enga- » ger à se soulever contre le régent, c'est-à- » dire contre un prince tolérant par raison, » par politique et par caractère, pour se » donner un maître pénitent des jésuites, et » qui se soumit au joug honteux de l'inqui- » sition pendant le ministère de M. le duc » de Bourbon. L'évêque de Fréjus, qui gou- » vernait les affaires ecclésiastiques, fit ren- » dre, en 1724, contre les protestans, une » loi plus cruelle encore que celles émanées » de Louis XIV. Elle n'excita point de » troubles, parce qu'il n'eut garde de la » faire exécuter à la rigueur. Aussi indif-

Digitized by Google

» férent pour la religion que M. le Régent, » il ne voulait qu'obtenir le chapeau de » cardinal, malgré l'opposition du duc de » Bourbon. Il trahissait, par cette conduite, » et son pays et le souverain qui l'honorait » de sa confiance ; mais le cardinalat devait » être le prix de la trahison : cela répond à » tout.

» Sous Louis XV, les protestans furent » traités avec modération, sans qu'on ait » rien changé cependant aux lois portées » contre eux. Leur fortune, leur état, celui » de leurs enfans, ne furent appuyés que » sur la bonne foi ; ils ne purent faire au- » cun acte de religion, sans encourir la » peine des galères ; ils furent exclus non- » seulement des places honorables, mais de » la plupart des métiers. »

Comparons ces tems désastreux avec ceux où nous vivons, et nous bénirons le gouvernant qui régit le grand Empire.

On me pardonnera sans doute d'avoir

Digitized by Google

transcrit les réflexions d'un homme juste et ami de sa patrie, puisqu'elles font voir la différence des tems d'intolérance et de persécution d'avec ceux de la raison, et qu'elles ne peuvent qu'amener à former des vœux pour la prospérité du souverain qui, d'un regard, embrasse tout ce qui peut assurer la paix, et qui veut étendre et consolider le bonheur des Français.

On peut juger par l'attachement des hommes à leur religion, que la liberté des cultes est un des plus grands bienfaits de l'humanité. Le souverain qui la maintient dans ses Etats, s'assimile à la Divinité, qui protège tout ce qui respire, et voit du même œil les hommages du mahométant, du calviniste, du catholique et du juif.

Il est triste, pour ceux qui recherchent les événemens des siècles passés, d'être obligés de s'appesantir sur des scènes aussi affligeantes; mais les crimes et les fautes de nos ancêtres doivent être des leçons pour nous, et, sous ce rapport, il est utile de les retracer.

Digitized by Google

Une réflexion bien affligeante, et qui vient d'elle-même, en jetant un regard sur ces tems désastreux, c'est que Bossuet, qui pouvait, par son éloquence et son génie, éclairer le roi sur la religion, ait gardé un silence absolu, lui qui aurait pu faire triompher l'esprit tolérant de l'évangile sur les furieux qui le déshonoraient. Il fit, au lieu de cela, des volumes théologiques qui sont oubliés. Son nom serait prononcé avec les larmes de la reconnaissance, s'il eût élevé la voix en faveur des innocentes victimes livrées au fer des bourreaux par des prêtres fanatiques, trop bien servis par des ministres impies.

Leurs noms doivent être transmis à la postérité, pour n'être prononcés qu'avec l'horreur qu'ils inspirent.

Ce sont le chancelier *le Tellier*, *Louvois* son fils, le sanguinaire *Baville*, le jésuite *la Chaise*. Ils devaient être considérés comme les fléaux de l'humanité.

La première cause de tous ces maux, fut l'ambition d'une femme, qui, pour la sa-

Digitized by Google

tisfaire, transforma la cour la plus aimable, la plus polie, la plus voluptueuse, où régnaient la douceur, les grâces et les charmes de la société, en une assemblée de Cannibales. Et c'est cette femme que des écrivains pleins de génie se sont plu à montrer comme un modèle de vertu! O esprit de parti, quand te lasseras-tu de trahir la vérité, de dénaturer les faits et d'en imposer à tes contemporains par des récits mensongers!

Plus un écrivain a de mérite, plus il fait autorité et plus il doit être en garde sur l'opinion fausse qu'il donnera des individus.

En considérant madame de Maintenon comme l'instrument de toutes ces calamités, ce qui n'est malheureusement que trop vrai, peut-on avoir d'elle l'opinion que des écrivains estimables ont voulu en faire prendre? Je ne tomberai pas dans un excès contraire; et s'ils se sont appliqués à en faire un objet d'admiration, je mettrai la plus scrupuleuse attention à rapporter

Digitized by Google

les faits pour ou contre elle, et je laisserai le lecteur libre de prononcer.

Louis XIV, en ruinant la France, s'ôta les moyens de soutenir la guerre. L'argent monnayé devint si rare, qu'il fut obligé d'ordonner la fonte de sa vaisselle. Les courtisans envoyèrent une légère partie de la leur, seulement pour ne pas être accusés de n'avoir pas secouru l'Etat.

Madame de Montespan envoya toute la sienne, et n'exigea aucune reconnaissance. Madame de Maintenon, qui était déjà la femme de Louis XIV, mais qui ne tenait pas de maison, en fit porter pour plus de trois cents mille livres, à peu près quatre cent mille livres d'aujourd'hui.

Les Français, dans les plus grandes calamités, ne perdent jamais ce caractère de gaîté qui les fait distinguer des autres peuples. A travers toutes ces horreurs, on ne manquait pas de faire des plaisanteries.

Digitized by Google

Dans une des listes de convertis, madame de Montmorenci y trouva le nom de madame de la Suze. Je l'aurais parié, dit-elle : madame de la Suze ne s'est fait catholique, que parce que son mari est huguenot. Si ce parti la regrette, l'on n'a qu'à engager M. de la Suze à faire abjuration, à l'instant elle retournera à sa première religion.

L'on afficha à la porte des grands jésuites, quatre lignes intitulées : *Réflexion d'un savant.*

Les bramines, les derviches, et les jésuites, sont trois espèces de fripons, dont les uns escamotent les aumônes, les autres pillent, et les derniers font bannir et mettent à contribution tous les imbéciles qui les révèrent.

Les jésuites avaient pour eux le pape et le roi ; mais ils étaient abhorrés de la majorité de la France. On fit imprimer l'*Histoire véritable et remarquable de la Compagnie de Jésus.* On y rappelait l'assassinat de

de Henri-le-Grand, médité par Barière, et exécuté par Chatel, leur écolier; le supplice du père Guignard, leur bannissement de France et de Venise, la conjuration des poudres, la banqueroute de Séville; on rappelait les lettres provinciales, dans lesquelles on leur prouvait qu'ils avaient un dessein formé de corrompre les mœurs des hommes. Madame de Longueville fut accusée d'avoir fait imprimer dans son hôtel cet écrit, que le père de la Chaise eut le crédit de faire condamner comme hérétique.

Madame de Longueville, qui avait cabalé pour la fronde, voulut, avant de mourir, se faire protectrice des jansénistes.

M. de Louvois se permit d'aller chez elle au nom du roi (de qui il n'avait reçu aucun ordre) lui défendre les assemblées qu'elle tenait à jours marqués, et dans lesquelles se trouvait tout ce qu'il y avait d'hommes marquans dans cette secte.

Digitized by Google

Madame de Longueville, justement irritée de la hardiesse de Louvois, lui répondit avec la dignité qui convenait à la sœur du Grand Condé.

Louvois, accoutumé à voir tout fléchir devant lui, ne put contenir sa colère, et osa menacer cette princesse de la priver de sa liberté.

Madame de Longueville ne se contint plus, et lui ordonna de sortir à l'instant de chez elle; « je vous faisais encore trop d'hon-» neur, lui dit-elle. Avant d'avoir eu le mal-» heur de voir mon hôtel souillé par votre » présence, je pensais que l'existence d'un » homme généralement méprisé était un » supplice lent qui le déchirait, s'il n'était » pas tout à fait un monstre, et je vous » plaignais; mais je vois que vous êtes un » monstre. »

Louvois fut se plaindre au roi, et tâcha de lui persuader que, pour en imposer aux

Digitized by Google

jansénistes, il fallait sévir contre leur protectrice.

Lorsque Louis XIV n'était pas obsédé, et que son confesseur laissait l'essor à la magnanimité qui l'avait caractérisé, ses actions étaient pures. Il accabla de reproches Louvois, d'avoir osé, en son nom, faire des menaces à madame de Longueville. Je vous défends, lui dit-il, de pareils procédés à l'avenir, et vous ordonne de respecter la sœur du Grand Condé.

Louvois, dont la violence était sans borne, rentra chez lui, furieux, et jura de perdre madame de Longueville dans l'esprit du roi. La mort de cette princesse, qui arriva quelques mois après, lui épargna le crime qu'il méditait.

C'était de madame de Longueville que le cardinal de Retz disait : *qu'héroïne d'un grand parti, elle en était devenue l'aventurière.*

Digitized by Google

Madame de Longueville joua un rôle dans la guerre civile de Paris, autant par le goût qu'elle avait pour l'intrigue, que pour l'amitié qu'elle portait à son frère; néanmoins, elle passait pour une femme de grand mérite; l'attachement que M. de la Rochefoucault (auteur des maximes) lui témoignait, prouve qu'elle méritait d'être distinguée.

L'on colorait alors la disgrace des gens en place de fautes qu'on supposait qu'ils avaient commises dans leur administration ou dans leurs charges. M. de Pompone, secrétaire d'état des affaires étrangères, fut dans ce cas : on l'accusa d'une faute grave, et la véritable était qu'il était de la société de madame de Montespan et des cercles de madame de Longueville, et pour cela il fut taxé de jansénisme.

Le roi fit une grande promotion de chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit; et madame de Maintenon, seule dans la tribune que la reine occupait de son vivant, put

Digitized by Google

jouir du plaisir de voir ses favoris décorés de cet ordre. M. le duc du Maine fut du nombre.

Toutes les circonstances qui pouvaient préparer le public à l'élévation des princes légitimés, étaient saisies avec empressement. Le père Daniel, jésuite, ne manqua pas, dans son Histoire de France, de noter les grandes charges que les bâtards des rois avaient possédées, et les grands établissemens qu'ils avaient faits. Ce jésuite fit sa cour au roi et à la favorite, dans cette occasion, d'une manière trop marquante pour n'être pas récompensé. Aussi obtint-il la place d'historiographe de France. Cette place, qu'on ne donnait jadis qu'au mérite, fut offerte à la flatterie.

La reine d'Angleterre, conduite par M. de Lauzun, qui avait favorisé sa fuite, arriva à Saint-Germain ; le roi n'y arriva que le lendemain.

M. de Lauzun eut alors la permission de revenir à la cour.

Digitized by Google

Louis XIV alla rendre visite au roi d'Angleterre, et madame de Maintenon fut saluer la reine avec la modestie qu'elle affichait en public. Cependant on avait eu soin de mettre dans l'appartement de la reine d'Angleterre deux fauteuils, et madame de Maintenon s'assit sur un.

Toutes ces petites particularités ne sont rien en apparence ; mais elles prouvent que madame de Maintenon était fort aise qu'on fût convaincu du rang auquel Louis XIV l'avait élevée, et les démarches réitérées qu'elle fit pour parvenir à se faire déclarer reine, en sont la preuve.

Madame de Maintenon aurait tout sacrifié pour être revêtue du titre de reine. Ce fut pour l'obtenir qu'elle protégea ouvertement les princes légitimés, et força Louis XIV de leur donner le rang où il les éleva. Le premier pas était difficile. Comment légitimer des enfans d'une femme dont le mari vivait ? Mais Louis XIV avait accoutumé sa cour et les courtisans à trouver

Digitized by Google

beau et grand tout ce qu'il voulait. Cette idée qu'il avait si bien su inspirer, faisait qu'il rencontrait facilement des gens propres à aplanir les difficultés.

Le procureur général Harlay, qui avait de grands moyens, se chargea de la réussite. L'effet suivit sa promesse. Le procureur général eut pour récompense la charge de premier président.

Les distinctions suivirent de près la *légitimation*. Le duc du Maine commanda la cavalerie à la première campagne; ce qui offensa beaucoup les princes du sang, qui ne jouissaient de cet honneur qu'après avoir servi au moins un an à la tête de leur régiment.

Ce qui les courrouça encore davantage, ce fut la déclaration du roi, qui donnait aux princes légitimés un rang immédiat après les princes du sang et au-dessus de tous les ducs et pairs.

Digitized by Google

Pour préparer ces graces, on fit revivre, par un arrêt de faveur, le rang que Henri IV avait donné à César de Vendôme.

A cette occasion, madame de Montmorenci, se trouvant avec madame de Caylus, nièce de madame de Maintenon, et ne se gênant pas plus que de coutume, dit hautement : « Si le bon Henri revenait au monde, il serait bien étonné de voir que tous ses enfans (les protestans), qu'il avait vaincus par de bonnes lois et par de bons procédés, sont aujourd'hui les plus malheureux des hommes, obligés de fuir leur patrie pour échapper aux persécutions, et qu'enfin ceux pour qui il avait tout fait, n'ont plus d'asyle en France ; tandis que celui à qui il avait donné le rang qu'il devait, mais qu'il sentait bien ne pouvoir être au-dessus des gens qui l'avaient aidé à reconquérir son royaume, que son bâtard, en un mot, était forcé, pour ainsi dire, d'accepter un rang qu'il n'avait pas voulu lui donner, et qu'on ravissait la liberté, et surtout la liberté de conscience, à des millions d'in-

Digitized by Google

dividus qu'il avait rendus paisibles et heureux.

» Si par l'illustration de M. de Vendôme, on croit appaiser les mânes de ce grand homme, on a bien tort, et l'on indispose la généralité de la France, qui, à l'exception de quelques intrigans, est indignée de cette conduite; il n'est pas difficile d'entrevoir où tout cela nous menera, et les bons Français n'ont plus qu'à gémir.

» Qu'est devenu ce tems où l'on humiliait le Saint-Père, où l'on le forçait à faire des excuses? Nous étions grands alors! Que nous sommes petits maintenant! et plus nous nous abaissons, plus l'on veut nous abaisser. »

Madame de Caylus rendit à sa tante, ou ne lui rendit pas cette conversation; mais si madame de Maintenon en fut instruite, elle se comporta, dans cette occasion, avec la dissimulation qui lui était familière. Elle accabla madame de Montmorenci de poli-

Digitized by Google

tesse et de prévenance ; le lendemain même elle l'aborda dans la galerie, et ne cessa de causer avec elle en allant et en revenant de la messe.

L'on observait que, lorsque madame de Maintenon et le roi témoignaient quelques déférences à des gens de qualité qui ne leur demandaient rien, il se tramait quelque chose, et qu'ils voulaient, par des attentions marquées, s'attacher ceux qui pourraient contre-balancer l'opinion défavorable que les nouveaux moyens de proscription qu'on imaginait pourraient inspirer.

L'on apprit bientôt, par l'indiscrétion du cardinal de Bouillon, que les confesseurs avaient reçu l'ordre de rendre compte au lieutenant de police, de tout ce qui leur serait confié relativement aux affaires des protestans ; et tous les jours on enfermait des gens à cause de ces révélations, que peut-être trop souvent, hélas ! la haine avait inventées.

Digitized by Google

C'est un ordre bien perfide, que celui de faire révéler les confessions. Le secret que l'on garde pour ces sortes de confidences, assure l'impunité à celui qui commet un crime semblable. On a alors toute liberté de perdre son ennemi.

Est-il vrai, demandait Ninon à madame de Montmorenci, ce qu'on débite sur le compte de madame de Maintenon ? vous qui voyez souvent madame de Caylus, vous pourriez vous en assurer. On dit que la favorite (qui veut que Louis XIV imite Louis XI dans ses proscriptions) lui a fait présent d'une petite bonne vierge, avec laquelle il s'arrange à chaque sottise que sa maîtresse lui fait faire, et qu'il ne lui en coûte que quelques *Ave Maria* de plus ou de moins, selon la gravité *du cas*.

— Cela se pourrait bien, je ne l'assurerais cependant pas ; mais ce dont je suis sûre, c'est que madame de Maintenon a fait présent au roi d'un beau *reliquaire*, et que sa

Digitized by Google

majesté l'a reçu avec beaucoup de reconnaissance.

Une nouvelle tout aussi certaine, c'est que *Monseigneur* a renvoyé son jésuite (1); qu'il ne veut plus de cette robe pour diriger sa conscience ; et l'on assure que madame *la Duchesse*, qui aime beaucoup son frère, en a fait autant. Peut-être est-ce moins pour faire sa cour à *Monseigneur*, que pour mortifier madame de Maintenon, que cette princesse n'aime point, malgré les soins qu'elle lui a prodigués pendant sa petite-vérole.

---

(1) *Monseigneur* détestait les jésuites avant la révocation de l'édit de Nantes; et, quoiqu'à cette fatale époque il n'eût encore que vingt-quatre ans, il n'en pressentait pas moins les maux qui en résulteraient pour la France; il disait quelques mois avant sa mort (au mois d'avril 1711) : « Je pardonnerais plutôt à la Maintenon d'avoir eu l'ambition de se faire reine, que je ne lui pardonne la part active qu'elle a eue, elle *et la criminelle compagnie*, à la révocation de l'édit de Nantes. »

Digitized by Google

Ho ! dit madame de Pisieux, madame *la Duchesse* n'a jamais été dupe de ses marques de tendresse. Dès ce tems, elle avait eu de vives altercations avec son ancienne gouvernante ; et *le Grand Condé*, pas plus que madame *la Duchesse*, ne croyait à l'attachement qu'elle témoignait à cette jeune princesse. *Le Grand Condé* ne voulut pas même qu'elle imaginât qu'il croyait que ses démonstrations d'amitié étaient sincères, car il lui dit, dans l'appartement de madame *la Duchesse* : *Courage, madame, courage, votre fortune n'est pas encore faite.*

Croyez-vous, disait madame de Pisieux, au cercle de madame de Montespan, que madame de Maintenon soit aussi bonne catholique qu'elle l'affiche, et que le père la Chaise soit aussi tout en Dieu ainsi qu'il veut le faire croire ? Non, je vous le jure, dit madame de Montespan, je la connais assez pour pouvoir assurer qu'elle sait s'accommoder à tout. Je mets en fait que, si le roi lui proposait aujourd'hui de la déclarer

Digitized by Google

reine, sous la condition de prêcher l'alcoran à la place de l'évangile, demain nous verrions les églises changées en mosquées, et des *muets* venir nous faire chanter les louanges du prophète.

Et les jésuites, dit madame de Montmorenci, comment prendraient-ils la chose? Fort mal, répondit madame de Montespan; mais la veuve Scarron adopterait d'autant plus vîte la proposition, qu'elle se débarrasserait *de la compagnie*, qu'elle n'a flattée et préconisée que pour parvenir à son but. Mais je parierais qu'elle la déteste, et que les bons pères ne l'aiment pas davantage.

Madame de Montespan était payée pour mal juger madame de Maintenon, et son opinion sur son compte doit paraître suspecte. Néanmoins, en 1686, madame de Maintenon justifia les soupçons qu'on pouvait avoir de son peu d'attachement pour les jésuites, lors de l'établissement de Saint-Cyr, en confiant la direction de cette maison aux lazaristes. Lorsqu'on lui demanda

Digitized by Google

pour quelle raison elle n'avait pas appelé les pères *de la compagnie*, elle répondit: C'est que j'aime à être maîtresse chez moi.

Permettez, madame (disait un jour madame de Montmorenci à madame de Montespan), que je vous prie de m'éclairer sur les motifs de votre première rupture avec le roi. Si ma mémoire et mes notes ne me trompent point, c'était vers l'année 1676; et, après votre raccommodement, vous eûtes mademoiselle de Blois et M. le comte de Toulouse. Pourquoi cette réconciliation n'a-t-elle duré que quelques années, et pourquoi avez-vous souffert que madame de Maintenon restât à la cour; car déjà l'on soupçonnait la bonne dame de projets peu reconnaissans?

Il m'est très-aisé de vous satisfaire; vous me jugerez, et j'espère que l'opinion que vous avez de mon cœur ne changera pas après m'avoir écoutée.

Le roi a toujours manifesté un fond de religion, dont il avait des accès fré-

Digitized by Google

quens, surtout aux approches de Pâques et des autres grandes fêtes de l'année. Cette fois-là, ce fut bien pis, il y eut un jubilé, et le roi, sans me le dire, témoignait assez le désir que je m'absentasse de la cour, au moins pendant le tems du jubilé. Pour lui plaire, je consentis à aller à Paris, où je fis mon jubilé avec une exactitude scrupuleuse. Quand il fut fini, selon l'usage de ce tems, les plaisirs succédèrent aux actes de dévotion. Mes parens trouvèrent mauvais que je fusse aussi long-tems absente de la cour, et me représentèrent que ma naissance et ma charge m'astreignaient, me commandaient même de reparaître, et que ma qualité de favorite du roi ne devait pas m'exclure des priviléges attachés à ma personne. Je consultai M. l'évêque de Meaux (Bossuet), dans lequel j'avais beaucoup de confiance, et il m'assura qu'il ne voyait aucun inconvénient dans mon retour; je voulus cependant prévenir le roi, et je chargeai madame de Thiange de cette commission. Le roi répondit que j'étais la maîtresse de venir à la cour, et qu'il m'y verrait

verrait avec plaisir. Je partis donc, et mon devoir me conduisit en premier chez la reine, qui m'accueillit avec sa bonté ordinaire. Madame de Richelieu, madame de la Mothe, et autres, qui croyaient que le jubilé avait opéré un grand changement dans la tendresse que j'avais toujours témoignée au roi, vinrent le soir même me visiter; j'avais un cercle nombreux, qui fut bien étonné de voir arriver le roi. Je vous avoue que moi-même j'en fus surprise. Après quelques momens de silence, occasionné par la présence du roi, sa majesté me tira dans l'embrâsure d'une croisée, me parla d'abord avec assez d'indifférence; mais enfin, lasse de se contraindre, elle me pria de passer dans mon cabinet. Le roi alors m'assura de nouveau de toute sa tendresse; il n'eut pas de peine à me persuader, et je redevins encore la souveraine de ses pensées.

Quelques jours après, j'appris par une femme, que je croyais mon amie, et qui m'a quittée avec la faveur, madame de Nevers enfin, j'appris, dis-je, que la cabale jé-

suitique était courroucée de ma réunion avec le roi, que madame de Maintenon en voulait beaucoup à M. Bossuet, et qu'elle disait : « qu'il était un fourbe ou une dupe ; qu'il » avait beaucoup d'esprit, mais n'aurait ja- » mais celui de la cour ; qu'a-t-il fait ? il vou- » lait les convertir, disait-elle, et il les a rac- » commodés. Je ne suis pas plus contente du » père la Chaise ; il n'y a pourtant que lui » qui puisse faire la rupture, mais il tem- » porise beaucoup trop ; vingt fois, avec » moi, il a déploré les égaremens du roi, » et il n'a pas le courage de porter les » grands coups ; les demi - conversions » n'aboutissent à rien, il faut qu'il refuse » à sa majesté les sacremens, s'il veut véri- » tablement travailler à son salut. Le père » de la Chaise est, je crois, un honnête » homme ; mais l'air de la cour gâte la vertu » la plus pure, et adoucit la plus sévère. »

Furieuse au récit de ces discours, continua madame de Montespan, j'en portai mes plaintes au roi, qui m'autorisa à expulser madame de Maintenon. J'y étais bien

Digitized by Google

déterminée, quand cette hypocrite, à qui je ne pus cacher mon indignation, sut intéresser de nouveau madame de Thiange en sa faveur. Ma sœur me fit envisager que M. du Maine, que le roi aimait tendrement, ne pourrait s'accoutumer avec une autre gouvernante; que la santé de cet enfant était faible; que celle de M. de Vexin n'était pas plus rassurante, et que les liens, qui m'attachaient le roi, étant rompus, je ne devais pas croire à sa constance, surtout ayant éprouvé son penchant pour toutes les femmes, et sa faiblesse pour les craintes que son confesseur lui inspirait à volonté.

Je me rendis, mais une sorte de répugnance, qui a bien justifié que, seule, j'avais raison, me fit tenir en garde contre madame de Maintenon.

Jusqu'en 1677, le roi tantôt venait avec plaisir chez moi, et tantôt me témoignait des scrupules. La naissance de mademoiselle de Blois sembla le fixer; et madame de Maintenon n'osant pas parler ouverte-

ment contre moi, se donna pour auxiliaire le *converti* Pélisson. J'avoue que j'avais pour Pélisson une estime sans bornes, surtout quand je me le représentais n'étant encore que commis de Fouquet, souffrir des maux inouis pour les intérêts de son maître, et, du fond de sa prison, élevant sa voix contre l'injustice qu'on faisait à Fouquet, ne parlant de lui que lorsqu'il était nécessaire qu'il se mît en avant pour faire briller l'innocence de Fouquet.

J'appris bientôt qu'on avait établi Pélisson dispensateur des gratifications qu'on donnait à chaque réformé, pour le convertir. Vous vous rappelez, sans doute, que la dévote madame de Richelieu ne put s'empêcher de rire à l'inspection des listes qu'on distribuait avec profusion, et qu'en baissant les yeux, elle dit « que l'éloquence dorée de » Pélisson était moins savante que celle de » Bossuet, mais qu'elle était bien plus per» suasive. »

Oui, dit madame de Montmorenci, je

m'en souviens, ainsi que du nom que Ninon donna à cette caisse, baptisée par elle *boîte de Pandore*. Jamais rien ne fut mieux désigné, car de cette fatale caisse sont sortis tous les maux qui accablent ces malheureux ; et cette corruption religieuse et ces contes exagérés de convertis ont facilement persuadé au roi que les réformés n'étaient plus attachés à leur religion ; que le moindre intérêt suffisait pour les engager à la sacrifier. Cet étrange tableau de convertis, et de convertisseurs infidèles, doit être compté pour une des premières causes des maux qu'on a faits, et qu'on fait encore endurer aux protestans et aux calvinistes.

Et comptez-vous pour rien la persévérance de madame de Maintenon à persécuter les gens de la religion que ses pères ont professée ; qu'elle a abjurée deux fois, dont une très-volontairement, lorsqu'il fut question d'épouser Scarron ? Je suis persuadée que jamais le roi n'aurait pensé à être dévot, si des motifs, aussi perfides qu'ambitieux, n'eussent guidé madame de Maintenon.

Digitized by Google

Croiriez-vous que madame de Richelieu eut la hardiesse de dire devant moi, quelque tems après la naissance de M. de Toulouse (1), que « madame de Maintenon » assurait que le roi n'était pas aussi éloigné » de son salut que toute sa cour le pensait, » et qu'il avait de fréquens retours vers » Dieu. »

» Je sentis bien que la Duchesse affectant de faire part des espérances de madame de Maintenon en ma présence, n'avait d'autre but que de me pressentir sur la chute de ma faveur. Je ne pus cacher à la Duchesse combien j'étais courroucée de sa conduite. Vous êtes donc, madame, lui dis-je, initiée

---

(1) Mademoiselle de Blois naquit avant M. de Toulouse. Immédiatement après sa réconciliation avec le roi, madame de Montespan devint enceinte, et eut mademoiselle de Blois. Madame de Caylus disait que cette princesse avait toujours dans les yeux et dans toute sa personne un mélange d'amour et de jubilé.

Digitized by Google

dans la cabale dont toutes les actions tendent à déshonorer le roi et à obscurcir sa gloire ? Quoi ! madame, répondit madame de Richelieu, croyez-vous que le roi se déshonorerait en suivant les conseils qu'on peut lui donner pour son salut? Le roi, madame, tient son royaume de Dieu, et il doit faire pour sa gloire tout ce qui est en son pouvoir ; aussi sa majesté pense-t-elle sérieusement à convertir tous les hérétiques, et dans peu l'on y travaillera tout de bon ».

Je ne répondis à madame de Richelieu que par un geste méprisant ; et j'appris, quelques jours après, que dans le cercle moliniste qui s'était tenu chez madame de Maintenon, l'on avait tansé vertement la Duchesse de découvrir les secrets de la cabale.

Cette querelle qu'on lui fit me persuada que le roi rendait compte à madame de Maintenon des conversations que nous avions ensemble ; car, un moment après

que j'eus congédié madame de Richelieu, le roi étant venu chez moi, je mis tant de feu pour lui persuader qu'on cherchait à obscurcir sa gloire, en le rendant l'esclave d'un moine qui se flattait de gouverner en son nom, qu'il fut un moment ébranlé, et me promit de ne rien faire dont il dût se repentir.

Peut-être n'eut-il pas l'intention de rendre mes discours, et peut-être aussi n'était-ce que des reproches qu'il adressait à cette cabale ; mais ce sont des gens qui vont toujours à leur but, telle mortification qu'ils éprouvent.

J'ai beau voir cette femme à la place qu'elle a usurpée, je me surprends quelquefois à me dire : Quoi ! c'est cette femme, sortant de la maison d'un poëte burlesque, de la société d'une femme galante, qui enchaîne le monarque le plus occupé de la grandeur du trône, d'un roi si imposant, toujours maître de lui-même ; c'est cette femme, enfin, qui a su vaincre l'orgueil de

ce

Digitized by Google

ce roi si puissant, et l'obliger à lui donner la main ! Qui peut, après cela, se flatter de connaître l'esprit humain ? J'imaginais pourtant avoir pénétré dans les plus secrets replis du cœur du roi. J'avais bien découvert en lui un mélange de galanterie et de religion, de dignité et de faiblesse, mais jamais je n'eusse osé penser que cette gloire, à laquelle il attachait un si grand prix, serait flétrie par une telle union. Si j'eusse été libre, et que le roi m'eût aimée assez tendrement pour m'offrir sa main, je prends l'honneur à témoin que je l'eusse refusée. Cela vous paraît peut-être étrange ; mais je suis intimement persuadée que la femme qui déshonore son amant se couvre d'opprobre ; et madame de Maintenon est plus coupable à mes yeux d'avoir exigé que le roi l'épousât, que je ne la trouve coupable envers moi d'avoir abusé de mes bontés, et de s'être servie de la faveur que je lui avais procurée en élevant mes enfans, pour me ravir la tendresse du roi.

Madame de Montmorenci, satisfaite de

cette conversation, et convaincue de la franchise de madame de Montespan, se plaisait à la répéter à tous ceux qui auraient pu douter de la grandeur des sentimens de cette dame. Elle en parlait un jour avec véhémence chez *Madame* dans l'embrasure d'une croisée. Louis XIV, plus curieux que jamais, et persuadé qu'on ne lui disait pas toujours la vérité, s'approcha doucement, en faisant signe de la main aux dames qui entouraient madame de Montmorenci, de ne pas dire qu'il était là; comme elle ne nommait pas la dame de qui elle parlait, Louis XIV lui dit : quelle est donc la personne qui possède de si grandes qualités ? la connaît-on à la cour? Madame de Montmorenci, sans se déconcerter, lui répondit : *Sire, elle en a fait le plus bel ornement, comme elle fait aujourd'hui le charme de sa société ; c'est madame de Montespan, sire, qui aimait assez la gloire de votre majesté et votre personne, pour refuser votre main, si elle eût été libre, et que vous eussiez un moment oublié ce que vous de-*

Digitized by Google

viez à l'éclat du trône, en lui offrant de le partager.

Louis XIV ne répondit rien et se retira.

Quelques jours après, on parlait, devant le roi, des femmes de la cour, et madame de Richelieu voulut faire quelques plaisanteries sur le compte de madame de Montmorenci; le roi lui imposa silence, et dit : *Je ne connais point de femme qui soit aussi franchement vertueuse que madame de Montmorenci.*

FIN DU PREMIER VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

2052 202

Digitized by Google

Digitized by Google